

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) FRANCE un an 4 F
1^{er} oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 236 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

OCTOBRE 1970

LA PROPHÉTIE MUSICALE DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

Voici donc l'analyse annoncée du très grand livre que vient d'écrire Albert Roustit, disciple d'Olivier Messiaen : ouvrage d'une qualité exceptionnelle que l'éminent professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique, membre de l'Institut, a tenu à préfacer lui-même après avoir été littéralement bouleversé par sa lecture. Je n'ai pu qu'en faire une très sommaire présentation dans notre dernier numéro d'août-septembre sous un titre qui m'a semblé particulièrement approprié : « D'Alpha à Omega ».

Comme je l'ai dit dans mon texte précédent, j'ai eu le grand honneur de recevoir la visite de ce jeune musicologue-théologien de trente-huit ans qui n'a rien d'un visionnaire ni d'un illuminé, qu'on en soit sûr. Il base tout ce qu'il dit et ce qu'il écrit uniquement sur des faits précis et vérifiés. La lecture approfondie de son livre m'en a donné toutes les preuves et, d'ailleurs, la magistrale préface d'Olivier Messiaen était une caution plus que suffisante pour nous prouver que nous n'errions pas dans le domaine de la fantaisie et de la simple imagination. Néanmoins, malgré toutes ces garanties de bonne foi et de solide pragmatisme s'attachant toujours à chercher et à fournir toutes les preuves possibles dans l'étude des faits, Albert Roustit s'attend résolument à voir défiler contre son œuvre des critiques émanant d'invétérés sceptiques et d'agnostiques qui n'admettent jamais ce qui tend à révolutionner par des moyens surnaturels le bran-branch de leur petite vie, de leur quotidienne mais provisoire existence terrestre à laquelle ils sont d'autant plus accoutumés qu'ils ont toujours cru au mouvement perpétuel de leur planète et qu'il n'y a aucune raison, selon eux, pour que

cela change un jour, depuis si longtemps que cela dure. Voire ! A ceux-là, la Vérité, quand seulement elle semble poindre, fait souvent très peur et il leur paraît que pour supprimer un danger menaçant il suffit de vouloir l'ignorer ou le nier selon la politique de l'autruche ou encore la philosophie opiniâtrement optimiste du Docteur Pangloss : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ». Qui vivra verra !... Que ceux-là n'aillent pas plus avant, qu'ils arrêtent ici leur lecture ou qu'ils raillent tout à leur aise. Albert Roustit ne mâche pas ses mots. Il ne s'agit rien moins ici-bas que de la Parousie du Christ et de tout ce qui doit s'ensuivre. Cela viendra peut-être plus vite qu'on ne le suppose au train dont vont les choses.

Mais, venons - en maintenant, sans plus tarder et le plus objectivement du monde, à l'ouvrage si original et si troublant que nous offre Albert Roustit. Nous allons bientôt voir que cet auteur a mis tout en œuvre pour bien nous ouvrir les yeux. Comme je l'ai déjà dit, et bien que l'histoire de la musique soit intimement liée à l'histoire de l'humanité depuis toujours et qu'elle le sera jusqu'à sa fin (oui, à sa fin !), il ne s'agit pas ici, à proprement parler, d'une « histoire de la musique » comme les autres, écrite selon le plan, l'esprit et les normes généralement adoptés pour ce genre d'ouvrage. Nous en connaissons déjà plusieurs de très remarquables, d'une valeur incontestable. Non, il y a, dans le livre d'Albert Roustit, une sorte de « syllogisme » dont la conclusion obéit à un fatalisme impressionnant et inquiétant. Comme l'a dit Olivier Messiaen, sans détours dans son admirable

Suite page 3

63^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

de la C.M.F.

Les 22, 23, 24, 25, 26 et 27 octobre 1970

Judi 22, à la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10^e.

10 h. 30, commission de vérification des comptes.

14 h., réunion du bureau.

Vendredi 23.

Hôtel des Examens, 3, bis r. Mabilion, Paris-6^e. Métro : Mabilion : bus : 39, 48, 63, 75, 86, 95, 96.

9 h. : assemblée générale, étude sur toutes les questions administratives.

14 h. : étude sur toutes les questions artistiques.

Samedi 24, Hôtel des Examens.

9 h. : délibération sur les questions mises à l'ordre du jour.

1. Appel des délégués.
2. Allocution du président.
3. Rapport du secrétaire général.
4. Rapport du trésorier.
5. Rapport de la commission de vérification des comptes.
6. Compte rendu des stages en France et C.I.S.P.M.
7. Ecole de Toucy.

8. Rapports des commissions de jeunes.

9. Examen des vœux divers.

10. Journal - Annuaire.

11. Assurances.

12. Remboursement des frais de voyage à un délégué par fédération.

13. Relations avec les ministères

14. Elections : conseil d'administration, Commission de vérification des comptes, Commission de conciliation et d'arbitrage.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au lundi 12 octobre

15. Dates des prochaines assemblées générales d'été 1971

16. Questions diverses.

17. Réunion du conseil d'administration pour l'élection des membres du bureau : président, 4 vice-présidents, secrétaire général, trésorier, trésorier adjoint.

Tous les membres de la C.M.F. qui désireront assister à l'assemblée générale seront les bienvenus.

13 h. : déjeuner « Aux Armes de Colmar (transport par autobus)

20 h. 45 : concert de gala

Dimanche 25 :

Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Paris, 14, rue de Madrid, Paris-8^e.

8 heures : appel des candidats ; 8 h. 15 : d'écrite, théorie, lecture chantée, lecture instrumentale, 3 heures : concours public pour tous les instruments. Exécution du morceau imposé. 13 h. : suite du concours public. A l'issue du concours, lecture du règlement

Lundi 26 et mardi 27 :

Epreuves de l'examen de direction : harmonie, orchestration, direction. Les candidats à cet examen sont priés de se faire inscrire à la C.M.F. par l'intermédiaire de leurs fédérations respectives avant le 15 octobre, dernier délai.

SAMEDI 24, à 20 h. 45 :

Concert de gala par la Musique des Gardiens de la Paix, salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris (8^e) ; sous la direction de son chef Désiré Dondeyne.

Au programme : SELAMLIK (divertissement) de Florent Schmitt ; LES SABLAISES (suite bretonne) de Paul Ladmirault ; SCHERZO ROMANTIQUE, de Jules Semler-Collery ; CAP KENNEDY, de Serge Lancel ; LA SYMPHONIE FANTASTIQUE, orchestration Désiré Dondeyne, d'Hector Berlioz (un Bal, Scène aux champs, Marche au supplice, Songe d'une nuit de sabbat).

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES

DEJA PARUES : 27.285 F 40

M. Michel Connesson, directeur école municipale de musique de Doue-la-Fontaine (Maine et Loire), 10 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR : 27.295 F 40

La Musique au fil des Ans

Les milieux populaires où l'on aime la musique, non en raison de modes ou de tendances passagères, mais tout simplement pour ce qu'elle apporte d'émotions, dans ces milieux où elle est servie avec des moyens modestes, certes, mais avec une foi profonde, chaque jour nous entendons dire, mais où va donc la musique ? Souvent aussi l'on peut lire sous les plumes expertes, des réprobations nuancées quant à l'état actuel des choses en matière d'art musical, et cela, bien qu'il y ait peu de temps encore, les mêmes plumes louaient à grand renfort d'épithètes, la libération des esprits victimes des servitudes d'une technique défaillante, sans plus aucune valeur, eu égard aux besoins d'expression des temps nouveaux, comme si la grammaire et la syntaxe étaient des entraves pour le langage, au lieu d'en être les servantes.

Comment, en effet, ne pas nuancer des réserves à propos des outrances de certain art, alors que l'on a tant loué les formules qui devaient y conduire.

Il y a, bien sûr, d'étonnantes confusions, en un temps où tout s'éclaire. Aussi convient-il, après une remontée aux causes (elles ne sont pas si lointaines) de dire clairement ce que tant de gens parmi nous pensent confusément.

Au début de ce siècle, une disgrâce sévère marqua durement l'un de nos chefs d'école, en raison d'une erreur dont la rançon fut une erreur plus grande que celle qui l'avait motivée ; nous pouvons aujourd'hui nous en rendre compte.

Théodore Dubois, la victime ex-

piatoire, n'avait pourtant pas failli, au sens où un chef d'école se doit de défendre la doctrine dont il a la garde, et puis, la victime de l'erreur initiale ne s'est pas mal portée d'un verdict qui n'avait en rien, pouvoir de flétrissure, la suite l'a hautement démontré.

Il y a lieu de remarquer ici, que le successeur de Théodore Dubois, à la tête de notre haute institution nationale, est en dehors et au-dessus, de la modeste recherche historique qui nous inspire.

Ce musicien rejoint en son art, de si hautes sphères, qu'il ne peut être considéré comme un chef d'école ; il reste unique et semble-t-il inaccessible.

En ces temps qui nous préoccupent, les emballements d'une jeunesse ardente fortement imprégnée de romantisme, entraîneront des prises de position, qui au fond, n'avaient pour but que l'amoin-drisement de l'école officielle et surtout de son chef. Ce chef, dont les travaux de technique pure ont tant servi et servent tant encore à l'enseignement de l'écriture musicale.

Il y avait là, le parti pris évident de dénoncer comme entraves, ce qui n'était que garde-fous. Combien de musiciens pourtant, ont appris l'écriture dans ces ouvrages si simples, si vrais au point de vue de l'observation des lois naturelles.

Ainsi fut fait sans grand effort, le procès d'une technique dont on ne pouvait plus parler sans encourir les foudres de néophytes clamant la prépondérance du génie envers et contre toute science de base.

Suite page 4

L'ISME MOSCOU (juillet 1970)

« Problèmes d'éducation musicale chez les instrumentistes amateurs »
Par le professeur André AMELLER, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Dijon, Délégué de la Section Française de l'IS.M.E.

Il est certain qu'en écoutant un jeune corniste, on se demande à quel moment des études musicales l'amateurisme se sépare du professionnalisme. Bien sûr, dans l'esprit des termes il est entendu que le « professionnel » ne pratique la musique que pour en vivre. Mais, en réalité, les études musicales des uns ou des autres restent longtemps parallèles.

Nous savons, pour ne parler que du cas des musiciens amateurs, que l'effort d'un violoniste sera plus grand et plus prolongé que celui d'un instrumentiste à vent ou d'un contrebassiste qui, assez rapidement, aura la satisfaction de jouer en quelque orchestre, harmonie ou fanfare.

J'ai réfléchi à ce problème qui caractérise l'enseignement musical sur le plan strict de l'amateurisme. J'ai pesé objectivement chaque donnée et coordonnée et, sincèrement, je m'aperçois que la différence n'existe pas... ou bien il faut considérer que l'amateur sera un « mauvais musicien » et le professionnel, un « bon musicien » !
Je suis persuadé que, dans l'es-

prit de chacun, seuls comptent les bons musiciens et, de ce fait même, l'enseignement doit être le même dans les deux cas, d'autant que si l'on réfléchit sérieusement, l'amateur risque d'acquiescer une bonne formation en fréquentant de bons ensembles.

Il est en effet possible, dans le cas d'un orchestre, d'introduire au quatuor à cordes des éléments amateurs qui, en peu de temps, deviendront des sujets solides sans nuire pour autant à l'ensemble. Il faut, bien entendu, qu'ils soient nantis d'une technique solide. La chose devient difficile, sinon impossible, dans l'harmonie où, par exemple, le 3^e trombone, la seconde clarinette ou encore le second cor, ont des responsabilités personnelles dans la partie exécutée.

Quelles sont, alors, les solutions ? Bien sûr, nous savons qu'il est possible de former un orchestre de jeunes musiciens ; mais, devons-nous nous borner à jouer des œuvres dans les seuls tons des instruments joués ou bien faire des transpositions ? Vous conviendrez donc qu'il est nécessaire que nos jeunes musiciens, même pour jouer Beethoven ou Mozart, connaissent les clés et leurs emplois.

Suite page 5

CHRONIQUE des DISQUES

LA VOIX

GESUALDO

Nous avons déjà parlé de ce personnage étrange, « principe di Venosa », qui mena une vie si agitée et écrivit une musique si géniale.

Le présent disque, extrait de l'intégrale de ses Madrigaux, présente la fin du livre V et le début du livre VI, une quinzaine de pièces en tout.

La polyphonie est extraordinairement audacieuse pour l'époque : chromatismes expressifs, instabilité tonale, etc... Les hardiesses peuvent encore étonner de nos jours. Et de cette musique intense se dégage une émotion purement artistique, doublée d'une émotion humaine...

Nous n'analyserons pas les pièces une à une. Les numéros 14 à 20 du cinquième volume sont des madrigaux amoureux, tous d'écriture plus osée et d'expression plus prenante les uns que les autres. Douceurs et douleurs d'amour se les partagent.

C'est une toute autre conception qui préside au sixième tome, dont nous entendons les huit premiers numéros. Après l'amour, l'auteur se montre hanté par la pensée de la mort. Certains sont sublimes.

Les voix, chantés par un Ensemble vocal réduit aux cinq voix, chaque partie étant donc confiée à un seul artiste. Très subtiles, les exécutions ne sont pas loin d'être parfaites, notamment en ce qui concerne la face 2.

Enregistrement fin, très étudié. Un exemple à suivre : la notice expose des considérations générales, présente l'analyse de chaque pièce, avec reproduction du poème italien et, souvent, des citations thématiques musicales. (1).

STRADELLA

L'influence de ce chanteur et compositeur romain du XVII^e siècle semblerait plus grande qu'on ne le soupçonnait jusqu'aujourd'hui.

Nous entendons pour la première fois sa Cantata per il Santissimo Natale (Cantate pour la Sainte Nuit de Noël). Elle s'adresse à six voix solistes, au chœur, avec harpe-double, luth et clavecin, plus le continuo.

Une originalité exceptionnelle nous attend dans la première partie : elle met en scène Lucifer, ce qui ne s'était jamais vu dans une cantate sacrée. Grande en est la force d'expression. La deuxième partie, pleine de fraîcheur, est une pastorale de Noël.

(Une sinfonia ouvre l'œuvre, où se font jour de nouvelles oppositions résultant de l'emploi de la formule du concerto grosso : tutti et concertino en alternance ; en cela, elle annonce Corelli. Suivent dix-huit récits ou airs que nous ne détaillerons pas ; signons seulement l'aria de la Vierge Marie, entourée d'une auréole grâce à la douceur des cordes. Le tout s'achève sur un chœur de louanges et de foi).

La basse profonde de A. Mariotti convient parfaitement au rôle de Lucifer. Edith Mathis (la Vierge) dispose d'un très pur timbre de soprano ; les détentrices des personnages de l'ange et du deuxième pasteur ne l'égalent pas. Il faut louer l'ensemble de sept musiciens, qui jouent des Instruments d'époque.

Le disque, dont l'enregistrement est attrayant et s'accompagne d'une intéressante notice, est complété par une excellente exécution d'une sinfonia en ré, très belle pièce, purement instrumentale, indépendante de la cantate (2).

LES DEUX SCARLATTI

D'Alessandro, l'auteur de tant d'opéras, voici « Su le sponde del Tevere », une des plus populaires de ses 60 cantates. C'est une cantate profane écrite, sur un sujet amoureux, pour soprano, trompette et cordes. Aux vocalises ornementales de la partie vocale se mêle souvent le métal guerrier de l'instrument à vent.

(Dix numéros, dont des sinfonie, des récitatifs et des arias). D'autre part, et du même auteur, le récit et aria pour soprano « Caldo Sangue ». Tirée d'un oratorio, cette page présente un caractère tragique.

De Domenico maintenant, un Stabat Mater à 10 voix, ensemble de cuivres, orchestre à cordes et continuo (à l'orgue). Mais le style en est essentiellement à cappella. L'œuvre a été composée en Espagne.

Oui aurait deviné que le compositeur de tant de sonates pour clavecin — admirables, certes, mais brèves — pourrait posséder un souffle aussi riche, aussi expressif, aussi inspiré, aussi prolongé ? Ce Stabat se développe en une magistrale gradation, au cours de laquelle les passages en choral alternent avec les épisodes fugues.

Au sujet de la cantate, quelle voix merveilleusement belle, douce, souple et intelligente, que celle de Adriana Maliponte ! Elle excelle surtout dans

les récitatifs, qui lui laissent évidemment plus de liberté. La trompette de M. André est toujours aussi reconnaissable et éclatante.

L'exécution de la page religieuse par les solistes de la Società cameristica di Lugano est magnifique à tout point de vue : équilibrée, pondérée, esthétique, captivante.

A l'écoute de cette gravure, on se sent comme à l'audition directe. (Le niveau d'intensité de la deuxième face est un peu plus faible). (3).

LES INSTRUMENTS

BOULEZ, MADERNA : LA FLÛTE, LE HAUTOIS

Voici un festival international de flûte et hautbois contemporains.

On connaissait déjà la Sonatine flûte-piano de Boulez, œuvre de jeunesse (il avait alors 21 ans). Obédience sérielle, en dépit de quoi l'écriture est cependant expressive. On peut distinguer trois sections, la médiane jouant le rôle de scherzo. Emploi du flatterzeug.

Suit l'« Interpolation », mobile pour flûte, 1, 2, 3, du Polonais Haubenstock-Ramati (1958). Dédicée à l'interprète, elle lui laisse de grandes libertés. Elle est écrite pour une, deux ou trois flûtes, et offre à ce titre d'intéressantes juxtapositions.

Enfin vient le Concerto hautbois-orchestre de chambre de l'Italien Maderna (1962). Tout en utilisant un vocabulaire moderne et universel, cette page conserve une prédilection bien italienne pour le lyrisme pur. Elle renouvelle le style et le langage du genre, tout en conservant la traditionnelle « concertation » (dialogue soliste-orchestre). De jolis mariages du hautbois et de la percussion. Dans la dernière séquence, le cor anglais se substitue au hautbois (durée : 18 minutes).

S. Gazzelloni, flûtiste exceptionnel, s'est fait une spécialité de l'interprétation des œuvres contemporaines. Le pianiste F. Rzewski, que nous ne connaissons pas, l'égalé presque. L'agrément du timbre et la souplesse du phrasé préchent en faveur du hautbois L. Faber. Le petit orchestre est, dans le dernier ouvrage, conduit par l'auteur.

Excellente technique, très réaliste. Pour Boulez, piano et flûte sont dissociés par la stéréophonie. Pour Haubenstock, les parties de flûte ont été enregistrées par un seul artiste, grâce au procédé du recording. (4).

J.-Ch. BACH, ALBINONI ET VIVALDI : LE VIOLONCELLE

Le Concerto en ut mineur pour cello et cordes de Jean-Christophe — qui serait d'ailleurs apocryphe — se maintient sous l'obédience paternelle. (Allegro noble. Long adagio appartenant en propre au soliste, qui y médite expressivement. Allegro preste et vigoureux).

Court, le Concerto en la mineur, opus 5 n° 5 d'Albinoni se rapporte au genre « concerto grosso », le concertino étant formé par deux violons et un violoncelle.

Enfin, le Concerto en sol mineur pour deux violoncelles et cordes de Vivaldi, le seul qu'il écrivit pour cette formation, porte bien son estampille.

(Deux allegros, qui dispensent beaucoup de verve, entourent un adagio qui, lui, prodigue beaucoup de poésie).

« Les musiciens de Paris » constituent un Ensemble très attentionné, autour d'excellents solistes. Celui d'entre eux qui tient la vedette de bout en bout est J. Stegenga. Il donne la mesure de son beau lyrisme dans le deuxième mouvement et de sa virtuosité dans le troisième de Bach.

Assez bon enregistrement (sans relief ni éclat particuliers). Présentation rationnelle (5).

SCHUBERT : LE PIANO

Une des dernières (1828) et une des meilleures de Schubert, par sa profondeur de pensée et sa liberté d'écriture, la sonate pour piano en si bémol D 960 est très développée.

(1 - « Moderato » : long à lui seul comme les trois mouvements suivants ensemble, il est débordant de tendresse. 2 - « Andante » : se meut également dans l'éther. 3 - « Scherzo » : même ce volet, toujours réaliste par tradition, ne nous fait pas retomber sur terre, envahi qu'il est par un lyrisme subtil. 4 - « Allegro » : rondo surprenant par son départ en sol mineur ; à part le second thème qui prend son essor en un bond énergique, tout y est encore douceur).

On peut juger l'interprète, W. Kempff, dans le premier volet. Il en murmure le début et la fin comme une confidence, explique clairement tout le développement, en éclairant différemment les diverses facettes ; et on ne s'ennuie nullement, malgré les légendaires répétitions schubertiennes. Bien entendu, on retrouve dans les

autres épisodes la même délicatesse, la même poésie.

Cela est complété par une exécution agréablement légère du Scherzo en si bémol D 593 (1817), pièce isolée, gracieuse et dansante.

Bonne réalisation, à l'unisson de l'intimité de l'exécution. (6).

LA MANDOLINE

« Mandolines-Sérénades » est un disque charmant, qui ravira les amateurs de cet instrument, bien entendu, mais aussi tous ceux qui s'intéressent à la bonne musique récréative.

Rien que des sérénades : On trouvera dans le programme (ci-dessous détaillé) les plus illustres du genre. Priorité est donnée, naturellement, aux œuvres transalpines : chacun sait que la mandoline est une spécialité italienne ! En général, ces pages sont issues de chansons populaires. Quant aux arrangements, signés de divers noms, nous les trouvons fort bien étudiés.

(Successivement : Sérénade de Gounod ; Sérénade de Schubert ; « Sérénade vénitienne » ; Sérénade de Toselli ; Sérénade de Silvestri ; le gai « Vieni sul mar » ; « Torna Surriento » ; « Mandoline polka », d'un fol entrain ; la napolitaine « Santa Lucia » ; « Marechiaro », qui a un peu l'allure d'un paso-doble ; pouvait-on mieux terminer que par « O Solo mio ! » de Di Capua ?).

L'Ensemble de mandolines d'Angelo comprend aussi quelques cordes graves (violoncelle et contrebasse) pour corser, et flûte au besoin. Il sait équilibrer les différents plans superposés de la substance musicale, en répartissant bien les chants et les accompagnements, les lumières et les ombres.

A noter la clarté de la bonne réalisation, avec stéréophonie bien disposée. (7).

« MAITRISE DE LA GUITARE »

Attention, cette réalisation ne s'adresse pas aux débutants, puisqu'elle constitue une suite normale à « La guitare en dix leçons » (même éditeur).

On trouvera : 1° Sur le disque. D'abord trois chansons accompagnées ; le but est, en effet, de montrer comment on peut réaliser un accompagnement à la guitare. Ensuite, des rythmes présentés dans différentes tonalités (une trentaine d'exemples).

2° Sur la brochure, qui est minutieusement rédigée, des indications et conseils concernant le travail de la main gauche (les barrés), celui de la main droite (les rythmes), ainsi que l'accompagnement des chants. Suit la reproduction — texte et musique — des trois chansons entendues dans le disque.

La gravure de notre exemplaire n'est pas absolument silencieuse (résultat du passage : à surveiller).

Ce disque didactique, s'il ne peut prétendre à remplacer un professeur, doit cependant rendre des services aux jeunes guitaristes qui veulent se perfectionner dans un art difficile. (8).

MUSIQUE DE CHAMBRE

MOZART

Le 15^e Divertimento, pour 2 violons, alto, contrebasse et 2 cors (K. 287) ne figure pas parmi les divertissements les plus joués de Mozart. C'est pourtant un joyau, écrit à sa majorité. Il appartient presque uniquement au premier violon. Il comprend six parties largement développées, d'une durée totale de 36 minutes.

(All^e juvénile et très « causeur ». Andante : thème frais suivi de 6 charmantes variations. 2 menuets encadrent l'adagio, lequel est une page inspirée, d'une sublime poésie. Finale : un récitatif introduit l'all^e, fort bien venu et d'une insouciance vivacité).

Nous entendons des membres de l'Octuor de Berlin. L'équilibre, le phrasé, le style, la nuance sont trouvés avec cette assurance que procure la longue pratique en commun, et qui confère à une œuvre son écoulement « naturel ».

En complément, la « Petite Musique de nuit », sérénade n° 13 (All^e, Romance, Menuet, Finale). Ce délicieux chef-d'œuvre est si populaire qu'il n'est point besoin d'en parler...

... Par contre, nous insisterons sur le fait qu'on nous présente ici la version d'origine, pour quintette à cordes.

Reproduction claire et délicate. (9).

HAYDN

Voici du Haydn inédit... D'ailleurs, Charlin nous offre toujours des gravures originales.

Le Concerto pour deux cors et orchestre en mi-bémol — cet orchestre comprenant : cordes avec alti divisés, 2 hautbois et 2 cors ripieno — se situe vraisemblablement vers 1800. Anonyme et récemment retrouvé, il compose un ensemble équilibré et vraiment magistral.

(1 - Majestueux et très important, l'all^e comporte des jeux d'ombre et de lumière qui lui confèrent un éclat pré-romantique. 2 - Romance simple, que les cors attaquent d'emblée. 3 - C'est dans ce rondo, construit sur

un thème populaire guilleret, qu'on peut identifier Haydn avec le plus de certitude).

La Symphonie n° 72, dite « La Chasse », ajoute aux cordes : flûte, hautbois, basson et 4 cors. Pleine de poésie, l'œuvre offre un grand intérêt, en raison de sa structure, de la beauté des idées et de leur traitement.

(1 - Les cors ont un rôle personnalisé et brillant. 2 - Les solistes sont cette fois la flûte et le violon-solo, qui échantonnent un lumineux dialogue pastoral. 3 - Menuet très chantant, avec effets d'écho. 4 - Un thème, exposé aux cordes, est suivi de variations — ce qui est inhabituel pour un finale — respectivement distribuées à la flûte, au cello, au violon, au cello de nouveau, aux vents. Une brève transition amène la rapide coda).

La Cassation en ré réunit un quatuor à cordes et un quatuor de cors : un charme pénétrant, dû à cette formation exceptionnelle, envahit la pièce entière, qui comprend 5 brefs mouvements symétriquement répartis (all^e, menuet, ad^e, menuet, all^e).

Les deux cors solistes du concerto ont pour eux la franchise, et bien d'autres qualités. Peut-être les sonorités ne sont-elles pas assez « dégrossies » ? Par contre, l'Orchestre de chambre de Cologne est toute finesse (dir. Müller-Brühl). « La Chasse » permet d'apprécier des chefs de pupitre habiles, un ensemble de cordes souple et uni. La traduction de la Cassation est proprement ravissante.

L'avancement des cors (premier œuvre) n'empêche pas de distinguer parfaitement et constamment l'orchestre. Gravure copieuse. (10).

L'ORCHESTRE

GLINKA

Ce n'est pas tous les jours qu'on a un festival Glinka à se mettre dans l'oreille. Et cette « fleur » faite au promoteur de l'École russe, ce n'est que justice.

Les deux premières œuvres résultent de son voyage en Espagne. Mais si le matériel est espagnol, l'orchestration est très russe !

La « Jota aragonaise », ouverture espagnole n° 1, s'ouvre sur des sonorités de cuivres peu hispaniques et inutilement grandiloquentes ; il en sera de même dans la coda. Mais la danse elle-même est aussi « véridique » que brillante.

« Une nuit à Madrid », ouverture espagnole n° 2, dite aussi « fantaisie sur des thèmes espagnols », pourrait être à l'origine du Capriccio espagnol de Rimski-Korsakov. La musique en est bigarrée.

Plus connue, Kamarinskala est une ravissante fantaisie sur deux airs russes, de caractère respectivement mélodique et rythmique.

Très romantique, la Valse-fantaisie ne manque pas d'élégance.

Pour finir, deux extraits symphoniques de son opéra Russlan et Ludmila, dont le caractère fantastique ressort bien ici.

La « Marche » est brillante, certes, mais surtout fort pittoresque. De coloris très chauds, les « danses orientales » comprennent trois parties de plus en plus vives.

Voici les quatre qualités qui définissent les versions de l'Orchestre de l'U.R.S.S., conduit par Svetlanov : finesse des sonorités, souplesse des mouvements, vivacité des lignes, ruralité des teintes.

Quant à l'enregistrement, il sonne splendidement. (11).

MAHLER : 7^e SYMPHONIE

Voici une nouvelle version de cette œuvre, dite aussi « Chant de la nuit », que nous présentâmes en mars.

L'effectif orchestral est important, jamais surchargé, toutefois ; et il offre des originalités instrumentales : cor ténor, cloches à vaches, guitare, mandoline.

(1 - Le premier mouvement est un long adagio, au début duquel le saxhorn lance de sombres injonctions. Mais apparaît ensuite un lyrisme éperdu, principalement transmis par les cordes. 2 - « Nachtmusik » : sérénade chatoyante et poétique, composant un intermède ravissant, parfois bucolique. 3 - Comme des jeux fuyants d'esprits insaisissables. Ici la musique semble naître de l'air nocturne, s'inspirer de ses mystères. 4 - Nachtmusik : une quintessence de sérénade, légère et vaporeuse. 5 - Fanfares grandioses et réjouissances populaires altérées).

Exécution par le « New Philharmonia Orchestra ». En parvenant à brosser également bien les différents aspects de cette symphonie, le chef, O. Klemperer, met à nu l'âme de Mahler, dévoile ses sentiments parfois contradictoires les plus secrets ; d'ailleurs, il a connu le Maître. Le premier mouvement, en particulier, est inégalitaire d'envoie et de poésie. Tous les détails sont ciselés. On remarquera aussi la clarté des imbrications contrapuntiques.

Gravure fouillée et transparente, dotée d'une intéressante répartition stéréophonique, inscrite sur deux disques. Très belle notice en français (12).

ROUSSEL

Dans la lumineuse et dynamique Suite en fa mineur une séve riche et drue (1 - Prélude dionysiaque. 2 - Sarabande : haut moment de poésie ; une poésie pure teintée de tristesse. 3 - Gigue : alerte et gaie ; l'auteur y manie l'orchestre avec virtuosité).

Beaucoup moins connu, le Concertino en ut pour violoncelle et orchestre — une de ses dernières œuvres (1936) — est très symphonique. Dans l'ensemble, il semble comme « voilé », et le vrai Roussel ne se trouve que dans le volet terminal. En tout cas, le « ténor de l'orchestre » y est traité de très mâle façon.

Véritable suite d'orchestre, « Pour une fête de printemps » se déroule dans une atmosphère bucolique claire, fraîche, délicate, mais pas vraiment gaie. (Entre un « lout » et un « modéré » élégiaques se place un « très animé » qui, malgré sa vélocité, demeure fluide).

On trouvera plus de musique que de virtuosité dans le Concerto en ut pour piano et orchestre, et tant mieux ! C'est sans doute pour cela qu'il n'est jamais joué. Plus symphonique que concerto, surtout dans le mouvement central ; le rôle du soliste y est ingrat. (1 - Face à un orchestre lyrique qui ne cherche qu'à chanter, le piano solo se montre assez dur, parfois brutal : contraste frappant. 2 - Adagio presque mystique. 3 - Après un départ élégant, le final acquiert rusticité et allégresse).

Nous entendons l'Orchestre de Paris. Le chef, J.-P. Jacquillat, effectue un travail dont on admire immédiatement l'objectivité et la précision, si bien qu'on ne découvre qu'ensuite toute la charge de sensibilité. L'interprétation de la sarabande (suite) soutient puissamment l'intérêt. Le celliste A. Tétard a, dans le concertino, une occasion exceptionnelle de se faire valoir : la cadence du troisième volet ; il ne la manque pas ! Enfin, honneur à la pianiste Danièle Laval d'avoir accepté la tâche ingrate dont nous parlons plus haut à propos du concerto ; elle l'assume avec autant de talent que d'humilité.

Reproduction d'une transparence cristalline. (13).

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

DALLAPICCOLA CASTIGLIONI QUEZEC

Du grand Italien, Cantil di prigione est une œuvre sincère et poignante parce qu'engendrée par une nécessité intérieure. Elle correspond aux convictions libérales de l'auteur. D'obédience dodécaphonique, elle remonte à 1941. Seul, un petit groupe instrumental restreint à base de percussions, soutient, souligne, scande, ponctue les voix. Les quatre premières notes du Dies Irae lient entre elles les différentes parties de l'œuvre.

(1 - « Preghiera di Maria Stuarda », pour voix mixtes : invocation à Dieu. 2 - « Invocazione di Beozio », pour voix de femmes. 3 - « Congedo di Girolamo Savonarola », pour voix mixtes : se réfugie derrière le rempart de la foi).

Gyro, de son compatriote, est écrit pour chœur et neuf instruments : exactement huit fois quatre voix, plus flûtes et trompettes. Il utilise un texte biblique. Le mélange de voix chantées, criées et parlées, produit un complexe sonore assez saisissant, il faut le reconnaître.

Quant au Français, il présente Reliefs polychromés (1969) qui s'adresse à « douze parties vocales réelles » à cappella. Les efforts du compositeur s'exercent dans une direction assez analogue à celle de l'ouvrage précédent, avec des effets plus violents.

La distribution réunit l'Ensemble Ars Nova, le Chœur de chambre et les Solistes de l'O.R.T.F., sous la baguette de M. Couraud. L'exécution du Dallapiccola est très sérieuse. Pour le Castiglioni, on estimera grand le mérite d'avoir réalisé une version aussi musicale. Même remarque sur le Quézec ; et quels solistes extraordinaires !

On pourrait coter « assez bien » la reproduction de la première face, et « très bien » celle de la seconde qui est d'une clarté parfaite. (14).

HALFFTER

Halffter est un des rares compositeurs espagnols engagés.

Symposion est une sorte de cantate pour baryton, chœur et orchestre. Dans les six parties, enchaînées, les épisodes les plus intéressants sont, à notre avis, les séquences instrumentales et chorales. Rien de bien neuf, peut-être, mais tout s'écoute avec agrément.

(1 - « Elegia de Simposiarca » : utilise le sprechgesang. Escollo II utilise le chœur parlé. Escollo III — et IV — sont subtils, malgré des pointes d'intensité sonore. Escollo III est lyrique. V est une orgie sonore. Les plus beaux : II, III et IV).

Écrits pour orchestre seul, avec percussions très fournies et virtuoses, Scenescenas jouent sur des alliages de timbres et des micro-intervalles. Voilà une œuvre raffinée, qui se situe parfois aux confins du silence.

Encore plus que cette pièce, *Lineas y Puntos*, pour orchestre uniquement à vent et bande magnétique — que la direction doit synchroniser — laisse beaucoup de latitude au chef. C'est une étude de « pointillisme ». Coda très rouillé.

Les divers orchestres allemands sont dirigés avec un vif souci de la mise en place et de l'équilibre. Les exécutions débordent de musicalité.

Réalisation fouillée et transparente. La troisième œuvre est à entendre de préférence en stéréo. Notice complète : renseignements et analyses. (15).

MUSIQUE ETHNOIQUE

MUSIQUE POPULAIRE D'INDONESIE

Ocora poursuit et échafaude, lentement mais sûrement, une collection du plus haut intérêt. Le présent disque est précieux, qui contribuera à la connaissance d'une région mal connue musicalement... et même géographiquement (Java, etc...).

Successivement entendus : accompagnement d'une danse par orchestre formé d'une vièle à 2 cordes, de 3 tambours groupés, d'une crécelle métallique percutoire, d'un ensemble de gongs horizontaux et d'une barre de fer sur résonateur ; des instruments européens, utilisés à l'indonésienne : très curieux ; chant de pliage du riz ; à la fois fonctionnel et rituel ; jeu du cheval, avec, comme instruments : sorte de hautbois, tiges de bambou entrecroisées ; pot-pourri de chansons comiques : très amusant !

En face 2-Danse de combat jouée aux hautbois et très scandée par la percussion : un duo vièle-cithare, d'une poésie assez mélancolique ; un « homme-orchestre » (lire à ce sujet la curieuse et minutieuse description) : quelques instruments entendus

Isolément : xylophone de bambou, guimbarde en lamelles de bois de palmer maintenue contre la bouche ; ocarina permettant l'imitation d'oiseaux ; flûte-sifflet.

Reproduction fort satisfaisante. Ce disque constitue un document extrêmement sérieux, scientifiquement établi, car il s'inclut dans un album qui fournit : a) une notice générale (renseignements géographiques, historiques, ethniques) avec carte ; b) explication de chaque séquence (caractéristiques de la musique, instruments utilisés) avec photos. (16).

P. S. - Les souscriptions Philips sont déjà annoncées. Livraison en coffrets de luxe, à prix spécial : les 2 concertos de Brahms avec Arrau (2 d. ; 44,50) l'œuvre violon-orchestre de Mozart, par Szeryng (4 d. ; 94,50). « Le vaisseau fantôme », « Tannhäuser », « Parsifal », au festival de Bayreuth (11 d. ; 189,50). « La famille Bach » (5 d. ; 114,50) et les derniers quatuors de Beethoven (4 d. ; 94,50).

Roland CHAILLON.

- (1) Arcophon (distribution Harmonia Mundi) 306 (33/30).
- (2) Archiv - Production (D. G. G.) 198.443 (33/30).
- (3) Erato Stu 70.533 (33/30).
- (4) R.C.A. 940.045 (33/30).
- (5) Arlon (distribution C.B.S.) 30 A 078 (33/30).
- (6) D.G.G. 139.323 (33/30).
- (7) Vogue Slvix 446 (33/30).
- (8) Unidisc Ex 45.352 Ada (33/17).
- (9) Philips 839.708 Ly (33/30).
- (10) Charlin CL 38 (33/30).
- (11) Voix de son maître C 063-90 237 (33/30).
- (12) Voix de son maître C 065-01 931/2 (33/30).
- (13) Voix de son maître C 063-10 546 (33/30).
- (14) Erato Stu 70.537 (33/30).
- (15) C.B.S. 34 Wer 60.042 (33/30).
- (16) Ocora 46 (33/30).

LA PROPHÉTIE MUSICALE DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

(Suite de la page 1)

préface : « Et partout, des prophètes de l'Ancien Testament à l'Apocalypse, en passant par Saint-Paul et les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les Évangiles, partout c'est le même cri d'alarme réclamant la conversion de tous avant les terribles convulsions qui précéderont la Résurrection de la chair et le Jugement final. Ce qui pouvait paraître relativement lointain aux prophètes d'Israël et à Saint Paul lui-même, tout nous en annonce la proximité. La fin du Temps, la fin de l'Espace, l'entrée dans l'Éternité : tout cela vient vers nous, à grands pas — et avant, le cortège des terreurs, l'antichrist, les cataclysmes, le triomphe mensonger de la Bête de l'Apocalypse. Il est prudent de se préparer... C'est ce qu'on lit dans chacune des pages qui suivent... Voici pourquoi j'ai préfacé ce livre ».

Mais passons, maintenant, aux faits précis et concrets qui nous amèneront peu à peu aux deux derniers chapitres du livre : « Priso de conscience » et « Epilogue ». On comprendra alors très clairement ce qui peut paraître encore obscur au début.

L'auteur a intitulé son premier chapitre : « La Musique et les Nombres » et il ne pouvait choisir meilleur ni plus logique début car la musique, comme tout ce qui existe dans l'Univers, est tributaire des nombres qui sont divins puisque créateurs. Dans ce chapitre est résumé clairement le mystère des harmoniques procurés par la simple émission d'un son fondamental. On se souvient sans doute du long développement que j'avais donné personnellement à cette question, il y a quelques années et dans ces colonnes, dans mon étude : *Le Chant des Nombres* mais, ce qu'il faut avant tout noter, c'est que s'il est exact que des milliers de sons harmoniques merveilleusement et mathématiquement ordonnés par la nature sont bien présents dans le son fondamental, tout comme les atomes et les molécules se trouvent dans les corps qu'ils constituent, ils participent tous à la qualité du « timbre » de ce son fondamental ainsi que l'ont prouvé les travaux du génial physicien allemand Helmholtz (1821-1894) et les expériences acoustiques du grand organier français Cavallé-Coll (1811-1899). Mais Albert Roustit va nous montrer que, tout à fait en dehors de cette question de timbre, « la première douzaine seulement » de cette pléthorique et incalculable série d'harmoniques lui suffira pour résumer toute l'histoire des conquêtes de l'harmonie chronologiquement tout au long des siècles dans cette immense histoire de la musique. Et nous verrons bientôt à quelles formidables conclusions il en arrive.

Dans ce premier chapitre qui traite des nombres, on peut dire que l'auteur va prendre la Musique vraiment à sa genèse tout comme nous a été contée dans la Bible la création d'Adam et d'Eve et je recommande particulièrement la manière originale dont le sujet est traité. L'attention est tout de suite attirée sur la question vocale et sur le premier intervalle qui a été créé par la divine institution de la Nature dans la série des harmoniques du son, celui d'octave, celui qui contiendra successivement tous les autres et qui, précisément, séparera, dès l'origine et pour toujours, la tessiture de la voix masculine de celle de la voix féminine. Entre le son fondamental 1 et le son 2 qui lui succède immédiatement dans la genèse des harmoniques, ne trouve-t-on pas ce tout puissant, mystérieux et significatif intervalle d'octave qui doit jouer un si grand rôle dans la musique ? Il constitue d'abord la consonance la plus parfaite qui soit et qui se fait entendre comme l'écho exact du premier son émis, ce qu'on pouvait imaginer de plus simple comme reproduction. Cela a été fait dès la Création et non par hasard, mais bien par la Volonté même du Créateur, n'en doutons pas. Et j'insiste sur la très simple mais saisissante façon dont Albert Roustit présente maintenant dans son chapitre, en passant, le problème des voix humaines.

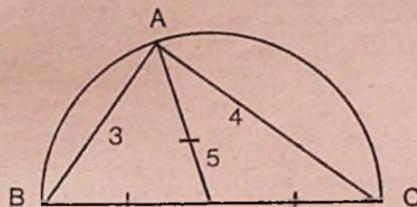
Après avoir parlé du couple initial, des deux éléments fondamentaux, le Masculin et le Féminin, ce qui, musicalement et vocalement, est représenté et différencié par l'intervalle d'octave, Albert Roustit nous fait constater que l'union de ces deux êtres aura pour conséquence naturelle de donner naissance à l'enfant, un être neutre tout d'abord dont la voix — qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille — sera invariablement aiguë tout comme celle de sa mère. Seule, la voix du garçon se transformera bien plus tard au début de l'adolescence au moment de la puberté, en subsistant une véritable métamorphose physiologique par ce qu'on appelle « la mue », en descendant d'une octave, donc en se virilisant.

On lira avec grand intérêt tout ce que l'auteur a écrit sur la classification des tessitures de toutes les voix masculines et féminines et j'ai beaucoup apprécié entre autres choses la trouvaille d'Albert Roustit — c'était simple mais il fallait y penser — pour bien montrer que l'enfant, par rapport à son père et à sa mère, est à l'origine un être neutre. En français, nous ne possédons que deux genres : le masculin et le féminin, mais en allemand, il y a trois genres dans la grammaire : le masculin, le féminin et le neutre

que traduisent les articles : Der, Die et Das. On voit comme cette nuance linguistique a pu servir la démonstration d'Albert Roustit : musicalement, la voix du père (Der Vater) est masculine, la voix de la mère (Die Mutter) est féminine, la voix de l'enfant (Das Kind), garçon ou fille, s'égalise dans le neutre. Elle se différenciera d'une octave seulement plus tard, quand l'enfant connaîtra l'adolescence. Tout cela montre que notre auteur ne néglige rien pour rester toujours clair dans ses explications.

Après avoir insisté sur l'importance de l'harmonique 2 par rapport à la fondamentale 1 (2 étant comme l'écho à l'octave aiguë, la reproduction féminine du masculin fondamental et prototype), l'auteur met en valeur ce qu'est l'harmonique suivant, le nombre 3 qui est vraiment le symbole de Dieu, du Créateur qui organise tout, non seulement en musique mais en quoi que ce soit dans le monde. Dans l'Univers. Il faut lire très attentivement ce chapitre. Retenons tout particulièrement le passage qui concerne l'accord parfait.

c'est-à-dire les trois harmoniques consécutifs 3, 4 et 5 : soit la Quinte, puis la Prime qui n'est autre que le deuxième redoublement (2^e octave de la fondamentale), et enfin la Tierce. Dans mon précédent article d'août-septembre, j'avais rappelé l'importance en géométrie d'un certain triangle rectangle dit « triangle égyptien » et qui est formé par l'exacte moitié d'une des faces des Pyramides d'Égypte, soit la moitié d'un triangle isocèle. Ce triangle rectangle offre cette particularité d'être construit dans les proportions : 3 pour la hauteur, 4 pour la base, ce qui implique forcément 5 pour l'hypoténuse puisque 3 x 3 donnent une surface carrée de 9, 4 x 4 donnant 16 et les deux surfaces carrées 9 + 16 formant un total de 25 nous avons donc obligatoirement 5 comme racine carrée pour l'hypoténuse. C'est tout bonnement la solution du fameux théorème de Pythagore. Mais ce qui est remarquable, c'est que ce triangle rectangle est exactement inscriptible dans un demi-cercle comme le prouve lumineusement la figure ci-dessous :



C'est le croquis même que nous trouvons dans le livre d'Albert Roustit, page 29, au chapitre « La musique et les nombres ». Il est tout de même curieux que les trois harmoniques, 3, 4 et 5 de l'accord parfait, ce merveilleux et sublime accord que notre Rameau désignait si poétiquement sous le nom de « Premier Jet de la Nature », que ces trois chiffres consécutifs, si on les applique à la reproduction géométrique d'un triangle rectangle, parviennent à constituer le seul triangle de ce genre pouvant être inscrit dans un demi-cercle, le seul pouvant avoir ces proportions bien définies. L'un des côtés de l'angle droit c'est 3, l'harmonique de la Quinte, l'autre c'est l'harmonique 4, celui de la Prime ou Fondamentale, et l'hypoténuse 5, diamètre du demi-cercle, c'est l'harmonique de la Tierce. Il faut bien admettre qu'il y a tout de même autre chose qu'une simple coïncidence là-dedans. Musique et géométrie sont liées étroitement et les décrets divins n'ont rien de commun avec les simples petits jeux et les combinaisons des humains. Il n'est pas toujours aisé de découvrir leur signification exacte, ésotérique sans doute mais combien troublante.

Dans le même chapitre, et particulièrement à propos du nombre 3, nous trouvons d'autres remarques capitales sur le symbole divin, dans le triangle équilatéral comme dans le cercle. Qu'il me soit permis d'ajouter, en confirmation des remarques d'Albert Roustit, que la géométrie élémentaire nous enseigne qu'il est tou-

jours possible de faire passer une circonférence par trois points quelconques non placés en ligne droite. Le cercle qui, selon Platon, est la figure parfaite, symbolise l'Infini et je ne puis m'empêcher de rappeler la belle définition de Pascal : l'Infini est un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part. N'oublions pas que le nombre 3, qui représente Dieu, est à la base de la création et de l'organisation de bien des êtres et de bien des choses. Dieu Lui-même est Triple en Un, en la Sainte Trinité, l'Homme est Esprit, Ame et Corps (et cela est parfaitement symbolisé géométriquement par le triangle équilatéral inscrit dans le cercle) ; en musique, la tonalité est réglée par les trois fonctions tonales : tonique, dominante et sous-dominante, comme en peinture toute l'harmonie des couleurs repose sur trois couleurs fondamentales dont dérivent tous les mélanges colorés possibles. La prodigieuse et parfaite figure du cercle est issue elle-même d'un rapport ternaire entre son diamètre et sa circonférence, exactement 3,1416. A propos de la mystérieuse et saisissante analogie entre l'accord parfait et le triangle rectangle dont il vient d'être question ci-dessus, Albert Roustit ne manque pas d'ajouter que cela n'est pas sans rapport « avec certaines considérations d'ordre métaphysique car le triangle rectangle présente un lien très étroit avec le cercle par le fait qu'il est inscriptible dans un cercle dont le diamètre n'est autre que son hypoténuse ».

Nous allons bientôt reparler de

ces fameux 12 premiers sons harmoniques, de cette fatidique douzaine dans laquelle Albert Roustit voit pertinemment la limite des conquêtes harmoniques que l'humanité a pu faire logiquement et chronologiquement au cours des siècles. En théorie, la série des harmoniques est infinie mais nous allons voir ce qu'il en peut coûter de vouloir franchir cette limite 12. On ne le fait pas impunément, soyons-en sûrs. Avant d'examiner avec notre clairvoyant auteur tout ce qu'on peut attendre d'expériences de plus en plus audacieuses, pour ne pas dire démentielles, nous allons d'abord, bien entendu, commencer par le commencement, et voir comment l'harmonie musicale s'est formée et s'est lentement développée au cours des âges, comment elle a atteint sa perfection, son apogée, puis comment s'est amorcée sa décadence, d'abord sans qu'il y paraisse mais ensuite s'accéléraient peu à peu vers ce qui sera bientôt l'anéantissement. C'est précisément dans cette étude d'ensemble de la lente progression de l'harmonie pendant le déroulement des siècles, suivie de l'atteinte de sa perfection et de sa fatale dégénérescence de plus en plus marquée qu'Albert Roustit va nous montrer le rôle que joue la prophétie musicale dans l'histoire de l'humanité. Mais avant d'entreprendre cette étude passionnante, l'auteur va nous montrer que la musique n'est pas seulement un art mais procède d'un élément « naturel » qui régit depuis toujours dans le Cosmos, sorte de fluide qui nous pénètre et agit puissamment en nous et sur nous. Le poète Camille Maclair a déjà exprimé cette idée dans son beau livre « La Religion de la Musique » mais Albert Roustit la reprend après l'avoir d'ailleurs retrouvée dans le livre de Jules Combarieu : « La Musique, ses Lois, son Évolution », édité par Ernest Flammarion, livre où il est écrit notamment ceci : « nous vivons, hôtes du Cosmos, dans une harmonie sublime et il n'est pas possible qu'il n'y ait point d'accord entre ce qui est en nous et ce qui est hors de nous ». Combarieu donne déjà des indications extrêmement intéressantes sur les rapports existant entre le Cosmos et la Musique, mais Albert Roustit va plus loin et nous éclaire encore plus magnifiquement en résumant dans son chapitre intitulé « La Musique et les Planètes » ce que l'astronome Alexandre Dénéreaz nous démontre fort simplement dans son admirable étude : « La Gamme, ce Problème Cosmique », à savoir que « l'accord parfait majeur, ainsi que le tétracorde majeur, peuvent s'expliquer par les nombres qui mesurent les distances entre le Soleil et certaines planètes : il en est de même pour les deux autres tétracordes (mineur absolu et mineur neutre) ».

Je ne veux pas déflorer les extraordinaires révélations que l'on découvre dans ce résumé de Dénéreaz si bien présenté et commenté par Albert Roustit, mais je dirai seulement avec quelle admiration stupéfiante on lit la démonstration des rapports de l'accord parfait majeur (rapport des distances sur l'antique monocorde pythagoricien concernant la tierce majeure et la quinte juste) avec les distances moyennes, réduites en unités astronomiques, qui existent entre, d'une part, le Soleil et les deux premières planètes géantes Neptune et Uranus, et d'autre part, entre les deux suivantes : Saturne et Jupiter. Mais beaucoup plus significative encore est la succession de ces quatre planètes si on reporte leurs distances respectives sur le monocorde mesurant un mètre. En faisant vibrer la corde aux divers points déterminés par ces distances, il en résultera un admirable tétracorde majeur do, ré, mi, fa (non tempéré mais très musical) la somme de ces quatre nombres fait exactement vingt-cinq centimètres, soit le quart de la corde (intervalle de quart entre Neptune et Jupiter). Mais il y a mieux encore et Albert Roustit, toujours nous rapportant les observations de l'astronome-musicien Dénéreaz, va nous montrer comment se disposent les deux tétracordes distincts des deux premiers modes de la Grèce antique, le Dorien (mode de MI) et le Phrygien (mode de RE) dans le quatuor des petites planètes : Mercure, Vénus, Terre et Mars combinées avec le Soleil. C'est tout simplement stupéfiant et nous plonge naturellement dans une profonde méditation. Il faut avouer qu'il y a de quoi faire rêver.

Mais, en lisant ce chapitre : « La musique et les planètes », on éprouvera très certainement une admiration surprise si l'on n'a jamais été initié dans sa vie à ce que les mathématiciens supérieurs appellent le Nombre ou la Section d'Or. C'est une divine proportion dans le Temps comme dans l'Espace, et qui explique bien des choses en esthétique, notam-

ment dans les multiples études et recherches que nous a laissées l'universel génie de Léonard de Vinci. Cette « section d'or », Albert Roustit nous montre combien il sait la comprendre et l'utiliser dans ses démonstrations. Il nous dit d'abord que « sur le plan esthétique, cette proportion est souvent considérée comme définissant la beauté aussi bien dans les arts (musique, architecture, peinture, etc.) que dans le corps humain. Or, dans l'accord parfait majeur, les intervalles qui le constituent (tierce majeure, quinte juste) forment, entre eux, une section d'or (sur le monochorde de 1 mètre, la tierce tempérée est au 206^e millimètre et la quinte au 333,3^e millimètre. D'où le rapport 206/333,3, c'est-à-dire, multiplié par 3 : 618/1.000 ». Et cette proportion confirme d'ailleurs exactement les chiffres que nous trouvons dans notre populaire « Dictionnaire Larousse » à l'article Nombre d'Or. Nous trouvons même dans ce « Petit Larousse » la formule exacte qui est la suivante :

ce qui donne 1.618, soit les deux segments de grand et le petit : 1.000 et 618, de l'idéale proportion. Ce qu'il importe de noter très soigneusement, c'est que le nombre 5 qui a servi de point de départ à ce calcul essentiellement métaphysique est non seulement et véritablement, en l'occurrence, l'harmonique de la tierce majeure mais aussi, en arithmosophie, le symbole de l'être humain dans son incarnation. Il a suffi d'ajouter à la racine carrée de 5 le principe même de l'Unité et de prendre la moitié du tout pour obtenir la divine proportion. Voilà tout le secret des initiés et croyons bien que ce n'est pas une vue de l'esprit car cette formule quasi-magique en apparence a réellement fait ses preuves en maintes révélations. Nous reviendrons que jour sur ce sujet car cela en vaut la peine. Pour le moment constatons simplement qu'Albert Roustit vient de nous faire observer avec Alexandre Dénéreaz que la beauté musicale de l'accord parfait majeur trouve son origine et sa correspondance dans le Cosmos, esthétiquement et mathématiquement. Et d'autre part, je me permettrai aussi de rappeler que j'ai déjà donné, dans un article antérieur consacré à l'arithmosophie, un croquis montrant comment le corps humain est bien naturellement une émanation du nombre 5 puisqu'il s'inscrit exactement, géométriquement et harmonieusement, à l'exemple de l'astérie ou étoile de mer (étoile à 5 branches) dans le pentagone régulier et finalement dans le cercle. Tout cela se tient et ne ressortit pas à la légende. Et si j'insiste autant sur le Nombre ou la Section d'Or, c'est bien parce qu'Albert Roustit nous donne dans son livre d'étonnantes preuves du rôle que joue cette formule extraordinaire dans le Temps comme dans l'Espace. Bien des choses sont ainsi expliquées.

Il était, je crois, nécessaire d'exposer tout ce qui précède avant d'appréhender le sujet même de l'admirable étude d'Albert Roustit : « La Prophétie Musicale dans l'histoire de l'Humanité ». Nous y voyons, précisément, et tout ce que je viens d'écrire n'est en somme qu'accessoire et d'entrée en matière. On voit donc qu'il me reste à dire le principal et que mon article va nécessairement déborder le gabarit habituel. Il y aura obligatoirement une suite au prochain numéro et l'on voudra bien m'en excuser mais je ne puis vraiment faire autrement. Un livre d'une qualité si exceptionnelle doit être présenté et étudié vraiment comme il en est digne.

Abordons donc enfin l'analyse de ce qui est vraiment, non seulement le principal, mais l'essentiel du livre. Après ses deux études « hors-texte », pourrait-on dire, et lesquelles sont si riches d'enseignements : « La musique et les nombres » et « La musique et les planètes » dont je viens de parler, l'auteur nous donne une très importante introduction qui montre avant tout ce qu'est véritablement la Bible. « Avant de traiter les grandes prophéties de l'histoire, et plus particulièrement celle qui s'appuie sur la musique — écrit-il, il serait nécessaire d'insister sur l'importance de la Bible, pour bien comprendre le problème de l'humanité dans son contenu intégral. Un prophète est avant tout, le porte-parole de celui qui l'inspire. Dieu est l'auteur de la Bible et le prophète est son instrument. La Bible nous informe, d'une part, que toute Écriture est inspirée de Dieu, qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que les hommes ont parlé de la part de Dieu ». 2^e Écriture de saint Pierre : 1 : 20, 21). Et Albert Roustit nous cite alors cette définition extraite

du livre « Qu'est-ce que la Bible ? » de mon illustre homonyme Henri Petiot, alias Daniel Rops, de l'Académie Française : « La Bible est le livre unique, où tout, de Dieu, de l'homme, se trouve (p. 7) ». Et c'est bien vrai, tout est là en ce livre et ce n'est pas, comme trop d'esprits forts le croient, un recueil de grandes mais absurdes légendes, mais l'expression même de la Vérité puisque Dieu est Lui-même la Lumière de cette Vérité absolue.

On lira avec le plus grand intérêt ce que notre auteur rapporte à propos de ce cataclysme incontestablement historique que fut sur notre terre le Déluge vers l'an 3240 avant Jésus-Christ et l'on ne manquera pas de noter les observations géologiques qu'on pu en tirer les plus grands savants du monde, à commencer par la modification de l'inclinaison de l'axe terrestre sur le plan de l'écliptique à la suite du basculement du globe. On lira tout ce qui en est résulté et ce qui a été constaté scientifiquement. Mais on lira aussi avec un énorme profit ce que pense Albert Roustit de l'aveuglement de certains hommes de science qui, voulant nier Dieu, croient pouvoir tout expliquer par « des théories basées sur des suppositions plus ou moins fondées, ce qui aboutit fatalement à des erreurs de grande envergure dont la plus flagrante est incontestablement l'évolutionnisme scientifique que Jean Rostand n'hésite pas à qualifier de « conte de fées pour grandes personnes ».

Quand le plus évolué de ces savants surhommes du XX^e siècle, ayant aujourd'hui le pouvoir d'aller en fusée dans la Lune — et

peut-être bientôt bien plus loin — sera déjà capable de créer artificiellement un grain de blé qui germe ou si ce démiurge parvient de même à nous fabriquer un œuf qui, au sortir d'une couveuse, pourra nous offrir un poussin, nous commencerons à croire qu'il est « presque » digne de songer à se substituer à Dieu. Il est plus que douteux que nous voyions un jour cela et jusque là, en tout cas, il est préférable de nous en rapporter, en toutes choses, à la Parole et aux Actes de l'Être Suprême. Et c'est fort opportunément qu'Albert Roustit écrit pour clore l'introduction dont je viens de parler : « Écoutez enfin l'opinion de Newton (Observations sur l'Apocalypse) : « Dieu a suscité les prophéties de Jean et de Daniel, ainsi que celles de l'Ancien Testament, non pas pour satisfaire la vaine curiosité des hommes en leur donnant à connaître les événements, mais afin que ces événements étant accomplis, la prévision divine se trouvât elle-même attestée d'une manière irrévocable. Quand les choses prédites depuis tant de siècles arriveront, le genre humain possédera la preuve complète que ses destins sont gouvernés par une souveraine providence ».

Nous allons précisément arriver bientôt à ces prophéties de Daniel et de Jean que met en lumière le livre d'Albert Roustit.

André PETIOT.

Le livre sera expédié directement sur demande par l'auteur M. Albert ROUSTIT, Marchais, 91-Dourdan Franco de port, au prix de Fr. 28. (Prière de joindre chaque mandat ou virement C.C.P. 25.114-02 Paris). (A suivre).

La Musique au Fil des Ans

(Suite de la page 1)

Romain Rolland avait, à l'époque, tant d'adeptes dont il ne méritait pas les funestes ardeurs.

Il s'est ainsi créé des chapelles à l'abri de maîtres incontestés qui, tout à leurs créations, ne voyaient pas clairement que la facilité était l'ultime raison de certains thuriféraires peu enclins à l'étude.

Ces choses se passaient en France en des temps où, à Vienne (ce magnifique creuset à qui la musique dut tant au 18^e siècle), une école philosophique dont le positivisme logistique, excluait la métaphysique comme élément ne pouvant prendre place dans des études scientifiques.

L'un des chefs les plus éminents du cercle philosophique de Vienne, Carnap (1) affirmait par exemple : « Les questions de métaphysique n'ont pas de sens, seuls existent au point de vue scientifique, les problèmes qui peuvent être soumis à l'expérimentation » d'où l'on peut conclure (ajoute Leconte du Noy) « que l'évolution des êtres organisés est un problème qui n'existe pas au point de vue scientifique. C'est possible, en effet, mais, ce serait dommage et l'on n'empêchera pas certains esprits de s'y intéresser ».

En ces temps-là, le cercle de Vienne jouissait d'un grand prestige de par le monde, ses arrêts ne manqueraient pas d'influencer nombre de bons esprits et parmi eux, sans doute, des musiciens nés qui, ignorant totalement (ils s'en flattaient) la technique musicale fondée sur les lois naturelles, réagirent selon leur intelligence, et inventèrent des systèmes basés sur des lois physiques issues de leur cerveau.

Pourtant, quand ce cercle de Vienne professait son positivisme intransigeant, un des plus grands physiciens de tous les temps écrivait, au cours de longues méditations sur la causalité et le libre arbitre, « maintenant que la physique, pour progresser, tourne le dos à ses origines (les sensations spécifiques) à chaque pas en avant, le physicien a besoin d'y apporter une dose de métaphysique ». C'était aussi le temps où Bergson mettait en valeur la puissance de l'intuitif, eu égard au rationnel.

Comment alors justifier comme il l'a été tenté tant de fois, l'art de ces musiciens imprégnés du positivisme ambiant, inventant un langage sans rapports avec les lois de la nature et dont les productions si souvent louées entre les deux guerres, ébranlèrent la foi de nos maîtres en leur savoir.

Bien sûr, il y avait l'attraction de la recherche d'un nouveau langage, la fascination exercée par des intelligences brillantes et aussi, les avis de certains critiques, de musicologues distingués dont les connaissances en matière de technique pouvaient se mesurer à certains de leurs propos, tout cela avait part à ces ébranlements. On parlait avec enthousiasme de trouvailles dans le monde sonore, de nouveau langage, malheureusement la science acquise, toute de formules usées, comme si l'invention de quelque nature qu'elle soit, rele-

vait des éléments de la technique, lesquels ne sont que ses serviteurs.

De ces techniques dites nouvelles, concernant une musique qui se devait de remplacer, ou tout au moins, de modifier profondément celles basées sur les lois naturelles qui ont donné tant de chefs-d'œuvre, rien, semble-t-il, ne peut s'imposer. Pourquoi ? Mais tout simplement parce que, aucune loi issue d'un cerveau humain ne peut remplacer celle de la nature.

Ces lois, les plus grands n'ont jamais cherché à s'en affranchir bien qu'apportant chacun sa part de renouvellement dans les idées en mouvement. C'est qu'ils savaient, ces grands, que les lois qui régissent l'univers existaient avant qu'il y ait des hommes sur notre planète et qu'elles existeront encore, quand le dernier musicien aura disparu.

Nos sensations nous révèlent l'importance de ces lois ; elles furent les bases de la physique et demeurent, malgré celles nouvelles résultant d'abstractions mathématiques, ainsi que le souligne Max Planck (2) les éléments qui orientent nos recherches et fixent nos choix.

Ne soyons donc pas étonnés de ce que nous apportent en matière d'art, des lois physiques issues du cerveau humain, surtout quand, s'appuyant sur elles, la métaphysique, c'est-à-dire l'intuitif, ce qui ne s'apprend pas et ne relève aucunement du rationnel, est exclue de l'idée créatrice.

Quand un chimiste comme le professeur Urbain écrit (3) « Le musicien combine des sons comme le chimiste combine des corps » il exprime une idée essentielle quant aux lois naturelles qui, en cela comme en toute chose, ne peuvent être violées sans qu'il en résulte un grand désordre. Fusions, osmoses, démixtions, ces phénomènes sous de plus humbles vocables, n'entrent-ils pas dans la fluidité des incessantes modulations, ou des transferts d'influence psychologique créés par les harmonies accompagnantes.

Tout cela est de pratique courante pour le musicien averti des rapports des sons entre eux. Il sait que les démixtions ne sont pas spontanées, qu'il faut y aider, manier avec souplesse les éléments propres aux désagréments ordonnés, créatrices de nouveaux courants.

Rien de ce qui précède n'est ignoré des neo-créateurs de notre temps, mais, ils veulent en dépit de tout, imposer aux lois de la nature, la suprématie de celles de l'intelligence et cela, au détriment même de l'intuitif, en vue d'un nouveau langage.

Confusion sans nul doute entre les moyens d'expression et l'idée créatrice. Quelle ambition, peut être plus noble, pourtant, que celle de dire les plus grandes choses avec les mots les plus simples ? C'est là ce que nous enseignaient les anciens traités sous les directives de nos maîtres qui allaient répétant, « vous trouverez la si vous en êtes pénétrés, les moyens de vous exprimer, de bien

dire ce qui ne s'apprend pas si vous avez à le dire ».

Ces choses simples semblent retrouver maintenant, l'audience que de nombreux essais leur avaient enlevée, certains signes qui ne peuvent échapper aux esprits attentifs, révèlent que du côté des sciences pures, on reconsidère enfin des idées arrêtées ou la compilation l'emportait sur l'expérience. Mais, ces idées ont été diffusées dans quantité d'ouvrages où transparaît une légèreté regrettable dans l'information, idées que le plus modeste pragmatisme ne pouvait que repousser.

Le mal causé par des théoriciens sans contact avec le réel, n'est pas sans remède, il est grave pourtant.

Il a gagné certaines sphères parmi les plus hautes institutions musicales, nous en trouvons la preuve dans de minces leçons d'écriture où la suprême astuce est la trituration d'un texte jusqu'au point où il puisse échapper aux lois naturelles sur lesquelles repose le monde sonore. Ainsi, sont ouvertes par la seule intelligence, les voies, par lesquelles en dehors de tout élément sensible, n'importe qui peut apporter n'importe quoi en vue de n'importe quelles fins.

Les lois de la nature étant ainsi violées, il s'ensuit une anarchie qui n'apporte que rarement une sensation apaisante et ne permet en aucun cas, à l'idée musicale de se mouvoir, dans un monde sonore où les repos, les inflexions et les palpitations propres au langage courent par les sons abstraits, ont charge d'éclairer le message.

Depuis longtemps on a essayé des formes académiques en vue de diluer le langage des sons dans l'imprécis. Le pluralisme (si facile d'accès aux débutants) a été tenté en vue de tout remettre en cause...

En quoi l'idée musicale, l'invention mélodique et le rythme pouvant tout traduire de l'extase à la violence en passant par tous les états d'âme concevables, en quoi tout cela a-t-il gagné à ces essais contre les lois de la nature, si généraux et désintéressés qu'ils aient été ?

Contraires aux lois de l'univers et au rythme humain, ils n'ont eu de vie fugitive que par les éclairs de génie de certains créateurs qui ne mirent pas en cela le meilleur d'eux-mêmes.

Le risque est grand de s'abandonner, en art musical surtout, à des lois physiques créées par l'intelligence, car les intelligences sont en nombre infini, et chacune d'elles peut créer des lois qui lui soient propres, que faire alors dans une telle anarchie, sans le rempart des lois de la nature et le rythme de l'homme ?

Depuis Pythagore et même bien longtemps avant lui (je pense au Chinois Ling-Fu) la physique s'est axée sur les lois de l'univers ou rien ne se confond de ce qui est chute ou ascension, immobilité ou mouvement, non plus que des coordonnées qui résultent de la comparaison de ces éléments.

C'est dans ce sens justement que Théodore Dubois après tant d'autres se devait comme chef d'école d'établir les bases de l'art, d'écrire la musique selon les lois de la nature. Il le fit en des ouvrages simples, faciles d'accès, permettant l'analyse des éléments sonores dans tous les cas et il note avec soin, que la technique ne donne pas de génie mais, pour le moins, peut le servir.

Quel poète, en effet, pourrait exprimer ses émotions et nous les faire partager, si à la base de sa culture il n'y avait le vocabulaire et la syntaxe ?

Remonter aux sources du langage pour mieux le comprendre et mieux s'en servir en vue d'animer avec noblesse, tout ce qu'inspire l'intuitif, ce peut être une belle tâche.

Ainsi, musiciens nos frères des petites cités ou des humbles villages, ceux aussi des plus modestes ensembles sonores, continuez de servir l'art musical selon vos moyens et avec la même foi, ce faisant, vous resterez un grand foyer d'où quelque jour, pourra partir une grande flamme.

Et puis, des temps viennent, qui vous apporteront l'aide désirable pour combler votre désir d'apprendre, d'apprendre selon les lois que chaque jour vos sens vous révèlent dans la nature qui vous environne.

Félicien FORET.

- (1) Cité par Leconte du Noy.
- (2) L'Homme devant la Science.
- (3) Initiations à la physique.
- (4) Le Tombeau d'Aristoxène.

Le grand philosophe CARNAP est mort le 12 septembre. Il était né en 1891 à Wuppertal (Allemagne).

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

CHAPUIS, LEVADE, DECAUX CENTENAIRE de FLORENT SCHMITT

Après la puissante personnalité d'Albert Roussel, j'aurais pu passer directement à Florent Schmitt, autre grande personnalité dont le hasard m'amène à quelques jours du 28 septembre date de sa naissance, il y a cent ans !

La suite logique de mes articles m'oblige à évoquer brièvement trois musiciens dont les deux premiers surtout ne sont même pas mentionnés dans plusieurs histoires de la musique détaillées (4).

Le premier, Auguste CHAPUIS (1868-1933) m'a été révélé par une pièce pour flûte et piano l'Étoile du Berger et ma curiosité m'a appris que s'il n'avait pas créé un mode d'expression nouveau dans notre art, il fut un organiste de grand talent. Vous savez combien je vénère les organistes toujours cachés (ou presque toujours) et combien leurs auditeurs les oublient avant pendant et après l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Restent les concerts où ils viennent rarement, enfin quelques récitals pour une minorité. Auguste Chapuis fut titulaire à Notre-Dame-des-Champs et à Saint-Roch. Il a laissé des Messes et signé un beau Quatuor en sol majeur pour cordes et piano.

Dans un genre très différent n'oublions pas que deux opéras-comiques avaient suffi pour porter à la gloire d'un moment de notre siècle Charles LEVADE (1869-1948) : La Rôtisserie de la Reine Pédauque et La Peau de Chagrin d'après Balzac.

Avec Abel DECAUX nous retrouvons un maître de l'orgue joué par Alexandre Le Guennant (qui aussi grand organiste) en ces termes : « Son jeu solidement rythmé et éminemment expressif était impressionnant, ce fut un admirable interprète et un maître, un très grand maître, dans la plus haute acception du terme. Tout ce qu'il avait en lui, il s'est efforcé de le transmettre aux autres, de toute sa foi persuasive avec amour et dans l'esprit du plus pur désintéressement ».

Abel-Marie DECAUX était né à Auffay dans la Seine-Inférieure (Maritime maintenant) en 1865. Il avait gardé toute sa vie une affection pour son pays natal, proche de la mer, qui lui inspira des poèmes d'une grande valeur mais que sa nature modeste jusqu'à la timidité ne voulait pas divulguer. Cependant, peu de temps avant sa mort (19 mars 1943), son épouse eut connaissance d'un cahier intime dans lequel figure cet aspect de l'artiste.

Du compositeur il ne reste que peu d'œuvres mais les quelques pièces pour piano qu'il écrivit suffirent à le faire surmonter « Le Schönberg français ». Afin d'atténuer cela, je ne puis mieux faire que citer Paul Pitillon (Histoire de la Musique, volume II, Ed. Ouvrières-Paris) : « En 1913, conséquences des libertés prises par ses prédécesseurs, paraissent Les Clairs de Lune pour piano d'Abel Decaux, organiste du Sacré-Cœur, dont l'originalité est déjà érigée en système ».

D'autre part, je relève dans l'histoire de la Musique (Encyclopédie de la Pléiade-Vol. II-NRF).

« A ceux pour qui l'esprit sérieux est contraire à l'esprit français, Debussy rappelle que l'expérience sérielle est née sur notre sol. Ni Mathias Hauer ni Arnold Schönberg ne connurent les Clairs de Lune d'Abel Decaux composés dès 1900. C'est lui pourtant le véritable ancêtre des jeunes sériels français qui l'ignorent mais ont inventé à partir de Debussy son impressionnisme sérieux ».

Il nous reste si peu du compositeur, beaucoup de mélomanes ignorent ces pièces pour piano. N'oublions pas l'organiste qui donna tant de lui-même à la tribune du Sacré-Cœur à Montmartre et qui, aux États-Unis succéda à Joseph Bonnet pour professeur à l'Eastman School of organ de Rochester d'où il revint en 1935 consacrer le reste de sa vie à l'enseignement de tous les styles musicaux tant à l'École César Franck qu'à l'Institut Grégorien de Paris.

FLORENT SCHMITT

(centenaire de sa naissance) Louis Aubert parlait, il y a fort longtemps, des deux sériels principaux de Florent Schmitt : Pierre-Octave Ferroud et Henry Barraud proclamant avec une paternelle incompréhension :

« Le premier d'entre eux, hélas tragiquement disparu, n'aura pas en le temps de mener jusqu'à leurs dernières conséquences les solides principes de son maître. On trouve dans sa musique un dynamisme, un sens du discours équilibré, une maîtrise dans le mouvement de l'orchestre dont Schmitt lui avait sans doute inculqué le goût ».

Chez Henry Barraud, avec une sensibilité plus vécue, c'est encore de la riche matière instrumentale qui marquera cette filiation commune.

On saura plus tard quels musiciens des générations suivantes auront à leur tour suivi le mouvement.

Nous avons le recul suffisant pour juger cela et surtout combien Louis Aubert, s'il fut un de nos grands noms de la musique française, fut un mauvais prophète quand il poursuivait ainsi cet article.

Il n'est pas étonnant qu'ils seront nombreux et peut-être même, dans quelques vingt-cinq ans, lorsque les festivals Schmitt se succéderont sur les programmes au même rythme que les festivals Wagner de nos jours, les nouvelles générations, avides de faire entendre leur voix, commenceront-elles de trouver à leur tour singulièrement encombrante la personnalité de notre musicien. Peut-être quelque compositeur proclamera-t-il que le Psalme XLVII n'a pas été écrit pour être joué tous les dimanches.

Chez Louis Aubert, vous qui nous avez quittés le 9 janvier 1968, sans que personne ne s'en aperçoive, vous auriez certainement trouvé une spirituelle boutade, dont vous aviez le secret, si je vous avais montré ces lignes aujourd'hui mais vous auriez pu constater que Schmitt ne nous encombre pas plus que ceux déjà cités ici ni que vous même.

Au moment où furent écrites ces prédictions tout faisait supposer qu'elles s'accompliraient mais pouvait-on songer que l'évolution du monde serait aussi rapide et que la musique serait celle que nous constatons, celle qui se cherche dans un langage nouveau et une forme émotionnelle qui ne capte pas encore tous les radars... Que sont des Schmitt ou des Roussel, pour ne citer que nos deux derniers sujets, en rapport avec les nouveaux contemporains ? Il ne s'agit pas de juger, il faudrait seulement admettre que dans les programmes de nos stations radio-phoniques on pourrait glisser quelques pièces représentatives de ces compositeurs vus à un silence inexplicable (et inexploité). Encore une fois nous ne sommes pas privés de choix dans l'abondant catalogue de Florent Schmitt.

Lorrain, né à Blainot le 23 septembre 1870, il n'avait que deux mois quand la guerre (celle de 70) éclata. La paix de Francfort laissa ce pays, au bord de la frontière, côté France. Son enfance fut studieuse dans un milieu où la bonne musique avait sa place mais c'est sans grande passion qu'il apprit le piano. Tout devait changer après la révélation de Chopin et de Franck lorsqu'à 17 ans il travailla au conservatoire de Nancy avec Henri Hess et l'harmonie avec le directeur Gustave Sandré. A Paris, deux ans plus tard, il devait continuer cette discipline avec Théodore Dubois puis avec son successeur Albert Lavignac. Un second prix l'encouragea pour travailler le contrepoint et la fugue avec Cédalge. A l'âge du service militaire il avait suffisamment d'aptitudes pour être flûtiste. Une première œuvre fut destinée à son instrument (avec piano) Scherzo-Pastorale. Elle date de 1889 et fut achevée en 1912.

Il continua ses études rue de Madrid dans les classes de Jules Massenet et de Gabriel Fauré. Son admission à concourir pour Rome avec Mélusine en 1896 fut sans résultat mais Frédéric, l'année suivante, lui rapporta un second prix (le premier avait été destiné à Max d'Ollone). Déjà le caractère du musicien se manifestait dans son acharnement au travail. Les années 1897 et 1899 furent des années de travail intense et d'efforts destinés à Charles Levade et Edmond Matheron. Enfin la capitale s'ouvrit à Charles Levade et Edmond Matheron. Elles évoquent l'atmosphère de plusieurs cités germaniques. Florent devait les orchestrer, car il était fait pour cet univers instrumental, sous forme de ballet créé à l'Opéra-Comique le 25 mai 1932.

Si je me suis permis de ne laisser plus haut que le prénom du maître ce n'est pas que je fus un de ses familiers (je lui hélas très peu approché mais il n'aimait pas le titre que lui conféraient sa haute valeur « Maître... Maître... disait-il, appelez-moi Florent... comme tout le monde... »).

Le Quintette pour piano et cordes, en si mineur, prend place parmi les grandes œuvres françaises de cette nature. Il a l'envergure de celui d'un Franck ou d'un Fauré sans pour cela y être comparé. C'est au second (son maître) qu'il est dédié. Il le commença à Rome en 1901 le modifia en 1908 pour en donner la première audition à la Société Nationale le 25 mars. Une nouvelle retouche devait avoir lieu en 1919. Composé de trois mouvements, le premier débute par une introduction lente et grave dans laquelle sont exposés les deux thèmes principaux. Après un développement riche et varié d'un « Animé » il se termine dans l'apaisement. Nous trouverons aussi dans la seconde partie deux thèmes qui atteignent une expression dramatique puissante après une introduction qui avait servi de transition avec un effet de cloches lointaines revenant à la fin apporter un sentiment de calme et de repos. Le final s'ouvre dans la tonalité initiale par une danse farouche contrastant avec un second motif gracieux. Une opposition de ces motifs précède un rappel de l'introduction du premier mouvement, de l'introduction du final, du motif des cloches et une polyphonie puissante est réalisée avec



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dolmet
66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

première audition aux concerts Lamoureux le 8 janvier 1905, Feuillet de voyage, pour piano à quatre mains (achevés en 1913). Le fameux Psalme XLVII (quelques fois indiqué XLVI de la Vulgate) pour soprano solo, chœur, orgue et orchestre dont la première audition fut donnée le 27 décembre 1906. Ce psalme, traduit au XVIIème siècle par Lemaître de Sacy, célèbre la victoire d'Ezéchias roi de Juda de 715 à 696 avant J.C. Il n'est qu'un prétexte à cette grandiose partition qui montre la maîtrise du musicien si près de l'Académie par la contrainte et si loin dans l'affirmation d'une personnalité indépendante qui restera toujours à l'écart des intrigues. Norbert Dufourcq définit ainsi ce chef-d'œuvre :

«... Un édifice sonore d'une solidité invulnérable et de la plus rigoureuse logique. Les audaces y obéissent toujours à une nécessité et ne rompent pas en visière avec l'orthodoxie de la grammaire musicale (et c'est par cela surtout qu'apparaît l'exemple de l'enseignement de Fauré). Il y a au cours de ces pages des oppositions de joug d'yonisisme et de langue voluptueuse et grave du plus puissant effet dramatique ».

Les Reflets d'Allemagne (1905) furent d'abord écrits pour le piano « ce confortable mais décevant piano » ! Ce sont huit valse dont on a reconnu l'adresse, la malice aussi (coutumière chez Florent Schmitt). Elles évoquent l'atmosphère de plusieurs cités germaniques. Florent devait les orchestrer, car il était fait pour cet univers instrumental, sous forme de ballet créé à l'Opéra-Comique le 25 mai 1932.

Sur de tels instincts de volupté, de cruauté de frayer, un musicien tel que Florent Schmitt devait écrire une partition exceptionnelle, dans un climat harmonique bien personnel, affirmant sa position, à l'âge de trente sept ans, parmi les plus grands musiciens français.

(à suivre)

Pierre PAUBON

les éléments connus. Une dernière fois le thème du final réapparaît tandis qu'une nouvelle superposition de ces éléments déchaîne une conclusion magistrale où le rythme domine et donne à l'œuvre un souffle qui atteint les plus hauts sommets de l'art.

En 1907 s'inscrit un mimodrame (c'est-à-dire un ballet) qui porte un titre resté célèbre La Tragédie de Salomé. La première partition fut écrite pour petit orchestre, mais, trois ans après, elle fut réorchestrée pour grand ensemble. C'est le poème de Robert d'Humières qui inspira cette œuvre audacieuse créée par la Loïc Fuller au Théâtre des Arts le 9 novembre 1907. La seconde version fut donnée aux concerts Colonne le 8 janvier 1911 et entra à l'Opéra en 1913. Les sentiments violents exprimés dans cet ouvrage nous sont transmis dans une musique extrêmement colorée. A la mélancolie teintée d'orientalisme du « Prélude » succède la « Danse des Perles » dans laquelle Salomé fascinée par les jouteurs va se parer. Pendant le troisième épisode « Les Enchantements de la Mer », Hérode est enlevé par des pensées de luxure que Salomé ne manque pas d'accroître par sa danse. Hérode lui arrache ses voiles tandis que l'anachorète Jean recouvre de son manteau cette nudité mais Hérode le retire. La « Danse des éclairs » rythmée à 3/2 est caractérisée par les sonorités péchantes des flûtes employées dans le registre aigu. Salomé ensorcelle Hérode, elle s'empare de la tête de Jean tranchée par le bourreau aux ordres d'Hérodiade mais, prise de terreur, elle la jette à la mer. C'est la « Danse de l'effroi ».

Sur de tels instincts de volupté, de cruauté de frayer, un musicien tel que Florent Schmitt devait écrire une partition exceptionnelle, dans un climat harmonique bien personnel, affirmant sa position, à l'âge de trente sept ans, parmi les plus grands musiciens français.

(à suivre)

Pierre PAUBON

NOS CONCOURS

CABOURG PALMARÈS

PREMIER GROUPE.

1) Les Juniors de la Lyre Amicale de Polisy. — Mention excellent. Félicitations au directeur. Médaille de Jeunesse et Sports. Prix de 200 F de la Caisse d'Épargne de Lisieux. Prix de 100 F de la Fédération de Normandie.

2) Les Juniors de la Musique Municipale de Le Havre. — Mention excellent. Félicitations au directeur. 1 clarinette offerte par le C.M.F. Prix de 200 F de la Caisse d'Épargne de Lisieux. Prix de 100 F de la Fédération de Normandie.

3) Chorale mixte « La Gamme » de Le Havre. — Division d'honneur. 30/30 maintenue en division d'honneur. Félicitations au directeur. Vase de Sèvres du président de la République.

4) Chorale mixte « Claudin Le Jeune » de Valenciennes. — Division d'excellence. Seconde section 30/30. Prix ascendant. Félicitations au directeur. Coupe offerte par l'Office du Tourisme. Prix de 200 F de la Caisse d'Épargne de Lisieux.

5) Chorale mixte de Châtelleraul. — Division supérieure. Première section 28/30. Prix ascendant. Félicitations à la directrice. Coupe offerte par l'Office du Tourisme.

DEUXIEME GROUPE.

1) Mandolinen - Club Falkenstein (Allemagne Fédérale). — Division d'honneur. 30/30. Félicitations au directeur. Vase de Sèvres du ministère des Affaires Culturelles.

2) Harmonie Municipale d'Anzin. — Division supérieure. Première section. 28/30. Prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix du Ministère des Affaires Culturelles.

3) Harmonie Municipale de Chartres. — Division supérieure. Première section. 29/30. Prix ascendant. Félicitations au directeur. Vase de Sèvres du Ministère des Affaires Culturelles.

4) Harmonie Municipale de St-Pol-sur-Mer. — Division supérieure. Première section. 28,5/30. Prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix du Ministère des Affaires Culturelles.

5) Batterie d'Accompagnement de l'Harmonie de Chartres. — Première division. Première section. 25/31. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

TROISIEME GROUPE.

1) Batterie d'Accompagnement de « La Fraternelle » de Caen. — Troisième division. Seconde section. 28,5/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

2) Musique Municipale d'Evron. — Seconde division. Première section. 29,5/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. Médaille offerte par le Comte d'Ornano, député-maire de Deauville.

3) Harmonie Municipale de Bully-les-Mines. — Seconde division. Première section. 29/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

4) Accordéon-Club Virois. — Première division. Seconde section. 21,5/30. Premier prix.

5) Fanfare Municipale de Blanzzy. — Division inférieure. Seconde section. 21. Second prix.

6) Harmonie « La Fraternelle » de Caen. — Division d'honneur. 29,5/30. Maintenu division d'honneur.

Félicitations au directeur. Prix de 1.000 F de la Maison Couesnon, à valoir sur achat d'instruments.

QUATRIEME GROUPE.

1) Harmonie « L'Espérance » de Sourmont-Potigny. — Seconde division. Seconde section. 27/30. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

2) Musique Municipale de Dijon. — Première division. Seconde section. 28/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix de 500 F de la Maison Couesnon, à valoir sur achat d'instruments.

3) Société Musicale Normande de Mondeville. — Première division. Seconde section. 27/30. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

4) Fanfare Municipale de Proyart. — Première division. Seconde section. 29/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

5) Musique municipale de La Rochelle. — Première division. Première section. 28,5/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

CINQUIEME GROUPE.

1) Musique municipale de Nazelles. — Troisième division. Seconde section. 23/30. Premier prix. Félicitations au directeur.

2) Musique municipale Beauzeoise. — Troisième division. Première section. 28/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

3) Société Musicale de Le Pallet. — Troisième division. Première section. 22/30. Premier prix.

4) Fanfare à trompettes « La Mag. demoise » de Meung-sur-Loire. — Seconde division. Première section. 22,5/30. Premier prix. Félicitations au directeur.

5) Fanfare Municipale à trompettes de Viazon. — Division d'excellence. Première section. 23/30. Premier prix. Coupe offerte par « Les Enfants de la Plage ».

SIXIEME GROUPE.

Batteries-fanfaires de tambours et clairons.

1) L'Avenir Ruslois (Rugles-27). — Troisième division. Troisième section. 29/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

2) Batterie de la Fanfare de Blanzzy. — Première division. Seconde section. 28,5/30. Premier prix ascendant.

3) Batterie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer. — Première division. Première section. 27/30. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

4) La Jeunesse Bourguignonne de Dijon. — Division d'excellence. Première section. 27/30. Premier prix à l'unanimité.

5) Batterie de l'Harmonie de Liévin. — Division d'excellence. Première section. 29/30. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. Coupe offerte par l'Office du Tourisme.

6) Fanfare-corp de Bad Homburg (Allemagne Fédérale). — Sans classement. 39/30. Prix d'honneur. Félicitations au directeur. Coupe offerte par « Les Enfants de la Plage ».

ooo

Aux prix spéciaux, s'ajoutent des Conducteurs offerts par les Editions Transatlantiques et des bons d'achats et conducteurs offerts par la Maison Leduc. Les Muséons Leblanc, Martin, Delmer ont accepté des publicités dans le programme.

L'ISME

Suite de la 1ère page

vont au concert symphonique, comme au concert de chambre, fréquentent même le théâtre lyrique et s'intéressent à tout, qui éventuellement jouent en quatuor et trio, appartiennent à une formation symphonique ou autre, jouissent enfin de tous les plaisirs inhérents à l'Art musical, mais je crois qu'ils sont rares et que nos efforts doivent tendre à grossir cette catégorie sympathique.

L'enseignement en France s'est, depuis de nombreuses années, étendu aux points reculés de nos

Provinces. Depuis peu, les Pouvirs publics tentent de coordonner toutes ses activités très variées et qui méritent l'intérêt qu'on leur porte.

Déjà, la Confédération Musicale de France, groupant de nombreuses Sociétés Musicales populaires (environ 500.000 musiciens) a pu, sous l'impulsion de son président, Albert Ehrmann, imposer des programmes musicaux sérieux : dictée-lecture chantée et instrumentale apportent une sensibilité et un sens musical aux jeunes musiciens. Ceux-ci, nantis d'un bagage, se dirigent naturellement vers nos Ecoles de musique : environ cinquante « Ecoles nationales » existent dans la plupart des grands centres et des « Ecoles municipales » fonctionnent dans un grand nombre de villes plus ou moins importantes. L'enseignement y est dispensé pour 80 à 85 %, à des amateurs, par d'excellents professeurs d'une manière rationnelle. Depuis l'année 1969, le concours de recrutement des professeurs se déroule sur le plan national, dans la capitale, évitant ainsi déplacements et perte de temps inutiles aux postulants qui devaient concourir auparavant dans chacune des villes où se trouvaient des postes disponibles.

M. Landowski, inspecteur général de l'enseignement musical, a établi, il y a quelques années, un plan qui permettait plus facilement à ces amateurs, s'ils le désirent et s'ils en ont les possibilités, d'envisager, non seulement un travail plus profond, mais encore une carrière musicale. A cet effet, ont été créés en France, des « Conservatoires Régionaux » qui, à la suite d'un accord entre les ministères des Affaires Culturel-

AVIS IMPORTANTS

T.V.A.

La loi du 3 juillet 1970, parue au Journal Officiel du 5 juillet 1970 porte des simplifications fiscales.

Les sociétés musicales sont concernées par l'article 12 de cette loi qui permet des franchises et des décrets sur la perception de la T.V.A. pour les recettes provenant de buffets ou tombolas organisés lors de fêtes.

Selon les renseignements fournis par l'Administration des Finances la T.V.A. ne serait due par les sociétés que pour une somme (impôt) dépassant 1.200 F.

Une décade pourrait leur être appliquée sur le montant de l'impôt, situé entre 1.200 F et 4.800 F; au-dessus de cette somme il n'y aurait aucune réduction.

Nous conseillons aux sociétés de prendre contact avec l'Administration des contributions indirectes de leur localité dès que possible. En effet, le forfait est obligatoire depuis août et il y a intérêt à se

faire connaître à l'Administration des Finances, pour identification.

TAXES

Les contributions indirectes peuvent, dans certains cas, accorder une exonération de la taxe sur les spectacles.

Par contre, le droit d'enregistrement de 0,10 par place est exigible. En principe, c'est la vignette de 0,10 qui devrait être collée sur le billet d'entrée. En réalité l'Administration perçoit d'après le nombre des entrées.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA C.M.F. (Article 7)

«Le bureau ne correspond qu'avec les représentants des fédérations. Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses seront transmises par la voie inverse.»

les et de l'Education Nationale, dispenseront à la fois, aux élèves qui les fréquenteront, l'enseignement musical et l'enseignement général : les classes primaires ou secondaires seront assurées le matin, l'après-midi étant en général consacré à la musique. Ce n'est pas nouveau, mais il était difficile, à travers des lois fondamentales et des préjugés parfois gênants, de fonder dans notre pays, ce genre d'établissements, qui, ne l'oublions pas, sont fréquentés gratuitement. L'enseignement, sous quelque forme qu'il soit donné, est entièrement gratuit en France et les élèves des classes primaires bénéficient de la gratuité des livres. Or, c'est grâce à l'impulsion de Marcel Landowski, que ces Conservatoires Régionaux qui ont vu le jour dans une dizaine de villes françaises, reçoivent d'ores et déjà un nombre important, de jeunes gens et de jeunes filles. Leur succès est très grand et de nombreuses cités seront, d'ici peu, nanties de ces Ecoles. De plus, si l'enseignement dispensé en vue d'une carrière professionnelle est plus poussé et plus profond, l'émulation entre les jeunes musiciens est profitable pour une grande part, à ceux qui envisagent d'apprendre la musique uniquement comme complément de culture et pour une meilleure compréhension de l'art musical classique et contemporain. car, ajouterai-je, la part faite à la musique de notre temps est très importante. C'est pour cela que, revenant à l'idée première de mon propos, et faisant, en compositeur, une courte réexposition... j'insisterai beaucoup sur le fait que l'enseignement musical doit être aussi complet pour l'amateur que pour le professionnel. Seules, une connaissance plus grande d'un répertoire spécialisé pour chaque instrumentiste et une technique plus poussée apporteront au musicien professionnel ce que l'on demande comme dans chaque corporation, au travailleur spécialisé.

Notre pays sort d'une torpeur musicale assez longue. De nombreuses tentatives apportèrent, il est vrai, de temps en temps, quelques lueurs ; mais il semble que, maintenant, la route soit nettement tracée. Après l'enseignement musical auquel notre Section de l'I.S.M.E. apporte son attention et sa contribution, un récent plan décennal de décentralisation symphonique et lyrique qui vient d'être établi par les Affaires Culturelles, promet de donner une vie encore plus active et d'apporter des débouchés aux jeunes musiciens de nos provinces. Mais c'est là un autre problème et je terminerai donc sur cet optimisme.

STRUCTURES DE L'ORGANISATION MUSICALE EN UNION SOVIETIQUE
TEMOIGNAGE
PAR ANDRE AMELLER

Mme Korykhalova est une charmante femme, qui se dévoue sans compter pour la cause de la musique. Chargée de cours au Conservatoire de Leningrad, elle s'est spécialisée surtout dans les problèmes de musicologie et sur la méthodologie pianistique.

Au congrès de l'ISME à Moscou, j'ai eu l'honneur de présider, le jeudi 9 juillet, la séance consacrée à « l'éducation musicale professionnelle » et de présenter les conférenciers : Helmut Schuze (R.D.A.), les professeurs A. Alexeyev (U.R.S.S.), Diethard Wecher (Allemagne Fédérale) et Mme Korykhalova. Celle-ci a fait un exposé sur l'organisation musicale dans son pays. Elle a répondu volontiers à toutes mes questions et commenté un document important :

L'éducation musicale en U.R.S.S. a toujours un caractère de masse, comme d'ailleurs la quasi-totalité des réalisations entreprises ; elle est accessible à tous. Les résultats obtenus dans le domaine de l'éducation musicale ne dépendent que des dons de l'individu et de son assiduité personnelle à ce qu'il entreprend. Le développement musical de l'enfant commence dès la plus tendre enfance : en effet, dans les établissements préscolaires : crèches, maternelles, jardins d'enfants, les enfants apprennent des chansons, prennent part à des jeux musicaux, font des mouvements en musique et, peu à peu, s'habituent à écouter.

A l'école, dans le cadre de l'en-

seignement général cette éducation musicale sera poursuivie.

La musique ne joue pas un moindre rôle dans l'éducation esthétique donnée à l'école. Des cours obligatoires de musique et de chant sont prévus dans les programmes scolaires de la 1^{re} à la 7^e (chez nous, de la 10^e à la 4^e) ; dans les grandes classes, de la 8^e à la 10^e (3 à la 1^{re}) ces cours sont facultatifs.

L'enseignement musical à l'école a pour but d'éveiller l'intérêt et le goût des élèves pour la musique, de les habituer à l'audition et à l'interprétation grâce au chant choral, de les initier à la littérature musicale et aux notions solfégiques essentielles de base.

Les diverses formes d'activités extra-scolaires pour l'éducation musicale des enfants et de la jeunesse, qui se font dans les Maisons des pionniers, clubs et autres établissements d'éducation culturelle, connaissent une grande ampleur. Les enfants fréquentent des groupes divers d'activités artistiques et apprennent à jouer un instrument à cordes ou à vent, instruments populaires, et surtout ils participent à des ensembles orchestraux de danse ou de chant ; il est organisé pour eux des concerts-débats et ils sont emmenés en groupe aux spectacles des théâtres musicaux, etc. Il existe, à Moscou, un théâtre d'opéras pour les enfants qui est très suivi et j'ai eu l'occasion d'assister à un opéra de Khrennikov conçu spécialement pour les jeunes. Les adultes qui aiment la musique peuvent aussi satisfaire leur désir d'en faire activement. Ils ont à leur disposition, en plus des groupes précités, des studios et des cercles d'études où ils peuvent apprendre la musique et, le soir, parfaire leur instruction musicale, la période s'étendant sur quatre années. Nombreuses sont les découvertes de sujets très doués et qui réussissent dans la carrière musicale.

Le premier échelon dans le système de l'éducation musicale est constitué par les écoles de musique. Ce ne sont pas les établissements de formation professionnelle, leur but est d'initier à la musique le plus grand nombre d'enfants et d'adolescents.

Y sont acceptés les enfants ayant un penchant et un goût minimum pour la musique, qui continuent leurs études générales. La durée des études dans ces écoles d'instruction musicale et générale est de 7 années.

C'est au cours de nombreuses activités que les plus doués et les plus travailleurs seront alors remarqués et certains seront dirigés vers les grandes classes qui forment à la profession.

Des établissements sont spécialisés afin de former les musiciens qualifiés tels que : artistes des chœurs et d'orchestres pédagogiques pour les écoles enfantines. Pour y entrer, il faut avoir, en plus de la préparation musicale reçue, un niveau correspondant au brevet élémentaire, premier cycle (certificat d'études) ; en plus de cette préparation musicale, les élèves fréquentent des cours à programmes secondaires pour parfaire leurs connaissances générales. Certains établissements d'enseignement musical secondaire y dispensent l'enseignement de la pédagogie afin d'y préparer les professeurs de chant et d'enseignement musical pour les écoles secondaires ainsi que les moniteurs des établissements pré-scolaires.

Les éléments les meilleurs entreront dans les écoles supérieures de musique ; celles-ci recrutent en majeure partie les jeunes

venant des écoles de musique. De nombreux musiciens soviétiques éminents ont été ainsi formés.

Parallèlement l'adolescent accepté recevra une éducation générale secondaire ; l'enseignement musical supérieur est dispensé par : Les Conservatoires - Ecoles des Beaux-Arts - Instituts musico-pédagogiques, installés dans toutes les grandes villes ; actuellement, 21.000 étudiants ; instrumentistes, chanteurs, musicologues, metteurs en scène d'opéra, chefs d'orchestre, compositeurs, fréquentent 28 établissements de ces types. Nombreux sont ceux qui y étant formés, choisiront à leur tour de professer.

Le besoin de stages pratiques a amené la création récente d'un nouveau type d'établissement : les **Instituts de Culture** ; ceux-ci deviennent indispensables en raison de l'accroissement de besoins culturels du peuple soviétique et de collectivités d'artistes amateurs. Dans le domaine des professions les plus diverses, deux sections essentielles : travail de bibliothèque et instruction culturelle apportent aux travailleurs ce qu'ils réclamaient et en forment pour un rôle actif de moniteur, un diplôme faisant accéder certains ; à la direction de club, de maison de la culture, à l'inspection de district, à la méthodologie, etc. Cette éducation reçue leur permettant, le cas échéant, à être directeurs de chœurs ou d'ensembles instrumentaux populaires, groupes théâtraux et chorégraphiques et, bien sûr, à l'enseignement dans ces maisons.

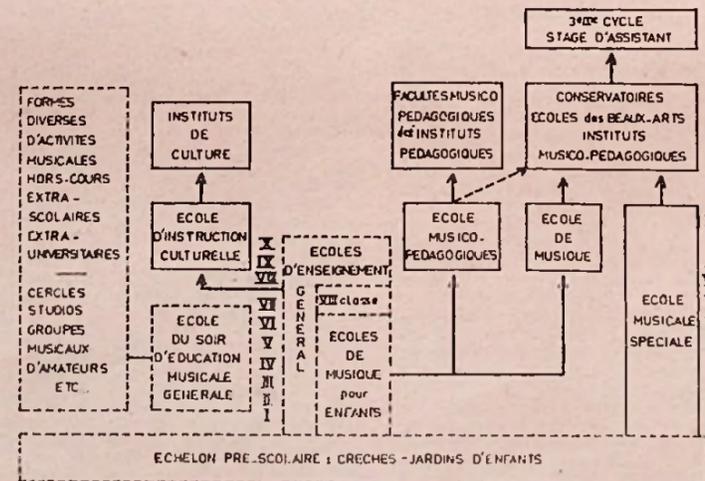
Dans certains Instituts pédagogiques, dans les sections musico-pédagogiques, on prépare des professeurs de chant hautement qualifiés pour les écoles d'enseignement général et des professeurs des disciplines musicales pour les écoles et les instituts à tendance musicale.

Pour la formation de spécialistes du domaine de l'interprétation, de la pédagogie et de la recherche, il existe dans les **Ecoles Supérieures de musique** un troisième cycle et des stages d'assistants. C'est là que sont formés, en général, les cadres de la recherche pédagogique par les écoles supérieures ; lors des trois années de ce troisième cycle le jeune chercheur approfondira ses connaissances dans la spécialité qu'il a choisie, passera ses certificats de maîtrise et préparera sa thèse pour obtenir le titre de « Candidat » en histoire de l'Art. Certains de ces musiciens deviendront assistants stagiaires ; durant deux ans, sous la surveillance d'un directeur d'études, ils perfectionneront leur maîtrise d'interprète et de pédagogue.

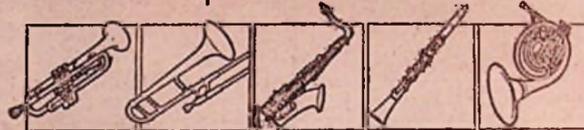
Dans le système d'E.M. soviétique, il est permis, à ceux qui travaillent dans le domaine de la culture musicale, d'augmenter leur qualification en prolongeant leur formation professionnelle sans pour autant cesser de travailler. Dans la plupart des Ecoles de Musique, Conservatoires, Ecoles des Beaux-Arts, et des Instituts, il existe des cours du soir et des cours par correspondance, comme il en existe dans les instituts de culture ; des congés supplémentaires sont accordés à ceux qui viennent de villages lointains passer les examens dans les grandes villes.

Bien sûr, de nombreuses conférences et cours publics peuvent être fréquentés par les jeunes pédagogues qui les suivent largement. Tous les jeunes terminant leurs études sont assurés d'un emploi.

Voici un schéma succinct que Mme Korykhalova a eu l'amabilité de m'établir dans le détail.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-aux-Rois - 75 PARIS 10^e - Tél. : 03-07-74



Neuvième congrès de l'ISME

Depuis quelques années, plus particulièrement ces derniers mois, d'éminents confrères ont écrit de nombreux articles sur Moscou et la Russie. Vouloir y ajouter quelque chose semble un peu une gageure. Je vais cependant tenter de le faire.

Délaissant pour l'instant l'intérêt touristique, je vous propose d'aborder de suite le thème général de ce Congrès : « Le rôle de la musique dans la vie des enfants, des adolescents et de la Jeunesse ».

Pour nos lecteurs qui ne connaîtraient pas encore l'ISME, je tiens à préciser qu'il s'agit d'une Société Internationale pour l'Education Musicale. La section française est présidée par Mme Blanche-Claude Leduc, M. André Ameller, délégué général et directeur du Conservatoire de Dijon, est le représentant français au sein du bureau directeur de l'I.S.M.E. La responsabilité de ce Congrès, impressionnant et grandiose, incombait à Dimitri Kabaleski, directeur du Conservatoire de Moscou et vice-président du comité directeur de l'I.S.M.E.

Ce fut une réussite totale. Pourtant, accueillir 41 nations, largement représentées (182 personnes pour la délégation française), les répartir dans trois grands lieux de rencontre culturels pour les séances de travail, n'était pas une tâche facile. Du 7 au 13 juillet, 92 rapports furent entendus. Nous reparlerons plus loin de ceux qui ont particulièrement retenu notre attention. Le succès de ce Congrès ne fut pas seulement du au plan pédagogique. En effet, sur le plan artistique, de nombreux concerts vinrent illustrer ces conférences. Nous avons donc eu le plaisir d'entendre des orchestres, des solistes, des chorales, et la joie de voir des spectacles de danse, avec le concours de 1.400 enfants de tous horizons, et de 2.000 enfants d'U.R.S.S.

Une phrase tirée d'un ouvrage d'Olga Sosnovskaya « Musique pour enfants par les Compositeurs Soviétiques », résume assez bien l'atmosphère de ce Congrès. Il s'agit d'une citation des propres paroles de Dimitri Kabaleski : « Aucun compositeur, aucun artiste, aucun homme de lettres n'a le droit d'oublier les enfants. Si chacun de nous donne son talent aux enfants, il aura fait son devoir sacré d'HOMME ».

Puisqu'en premier lieu vient l'éducation musicale des enfants, le 8 juillet, à la Maison Centrale des Travailleurs de l'Art, le Congrès commença par l'inauguration de l'Exposition s'y rapportant. Vingt pays avaient rassemblé méthodes, livres illustrés et disques pour enfants, témoignages des efforts communs faits dans ce même but.

Dans son discours d'accueil, le professeur L. Ginsbourg (URSS),

docteur en histoire de l'art, qui admirablement souligne ce rôle de la musique : « Dans l'éducation esthétique des enfants et des adolescents, dans la formation des meilleurs traits de leur caractère, de leur vision du monde et de leurs intérêts artistiques », dit-il.

La Maison Centrale des Travailleurs de l'Art d'URSS est l'un des clubs artistiques les plus importants du pays. Là, se réunissent musiciens, acteurs dramatiques, peintres, sculpteurs, danseurs, artistes de cinéma et de variétés. Ils viennent pour montrer à leurs collègues et aux invités leurs nouveaux travaux, pour connaître les résultats artistiques obtenus par leurs confrères en Art, enfin simplement pour se reposer entre amis. Cette Maison existe depuis près de 40 ans. Des maîtres de l'art comme K. Stanislavsky et V. Nemirovitch-Danchenko, S. Prokofiev, A. Najdanova, A. Goldenweizer et C. Neigauz l'ont fréquentée.

Les portes de cette Maison sont toujours ouvertes aux jeunes qui prendront la suite.

Le soir, le professeur Frank Callaway (Australie), président de l'I.S.M.E., prononçait son allocution de bienvenue à tous les délégués à la séance inaugurale, dans la Salle des Colonnes de la Maison des Syndicats.

Décor exceptionnel pour cette première soirée de concerts.

Dans cette très belle salle, toute blanche, aux colonnes immenses, tous les fauteuils rouges étaient occupés. Des milliers de bougies faisaient scintiller de magnifiques lustres de cristaux. Il se dégageait de cette réunion quelque chose d'indéfinissable, qui semblait prédisposer les âmes et les choses à un lyrisme certain.

Nous ne fûmes pas déçus. Les quatre concerts furent remarquables :

— concert du ministère des Affaires culturelles de l'U.R.S.S. ; du ministère de l'Education Secondaire de l'U.R.S.S. ;

— concert du Conseil Général des Syndicats ; du Comité exécutif de la Chambre des Députés ;

— concert. Chœur d'enfants de l'Institut des Arts de l'Académie des Sciences Pédagogiques de l'U.R.S.S. qui a pris part au 8^e congrès de l'I.S.M.E. à Dijon en 1968 ;

— concert. Ensemble républicain des jeunes violonistes d'Esthonie (U.R.S.S.) ; chœur « Broda Smiana », Bulgarie.

Ce chœur mérite une mention spéciale. Style de grande classe, Lauréat du Prix Dimitrov à Classe, Lauréat des festivals internationaux de la Jeunesse à Budapest, Berlin et Bucarest. Diplômé de la B.B.C. à Londres du meilleur chœur d'enfants en 1968, etc. Son récital à Moscou fut des plus intéressants, avec douze chants d'inspirations très variées, et d'un niveau d'interprétation très élevé.

Il y a le chœur des petits, le chœur des juniors, le chœur des masses, avec la participation de tous les enfants, soit 200 à 200 dans des spectacles (commémorations, fêtes...).

Le lendemain, 9 juillet, commencent les réunions de travail.

Les séances eurent lieu dans les trois salles prêtées à cette occasion. Des options différentes s'offraient aux congressistes, à savoir : systèmes et méthodes contemporaines de l'éducation musicale ; section Instruction Musicale de Masse ; musique dans les écoles primaires de l'art ; musique dans les écoles primaires et secondaires ; section Education Musicale Professionnelle ; problèmes généraux de l'éducation musicale ; table ronde des compositeurs.

Chaque jour, jusqu'à la fin du congrès, les conférences se déroulaient, traitant ces divers sujets aussi passionnants les uns que les autres.

Le choix était souvent difficile à faire, plusieurs conférences dignes du même intérêt ayant lieu dans des salles éloignées. Souvent, nous étions conduits par des cars de l'Intourist, mais souvent aussi, nous devions nous livrer à des marches accélérées, qui laissaient cois les Moscovites, habitués à beaucoup plus de lenteur dans les rues... Mais revenons aux choses sérieuses.

Vous avez déjà lu le rapport de Mme N. Korykhalova.

Il convient de citer également d'autres conférences fort intéressantes : « Les studios de chant-choral, nouvelle forme d'éducation musicale des enfants » par G. Struve. Bases idéologiques de l'éducation musicale en Union Soviétique par Dmitri Kabalecki. L'éducation musicale extra-scolaire ; les grands musiciens éducateurs soviétiques et l'évolution de leurs traditions par le professeur L. Baramboin ; communauté de fonction des Arts et Sciences au cours de l'éducation des enfants et des adolescents par G.D. Souvorov, membre correspondant de l'Académie des Sciences de l'Ukraine.

Le 9 juillet à midi :

— concert. Chorale « Les petits chanteurs de Vincennes ». Cette chorale, dirigée par M. Ladrette, obtint un très vif succès. Elle fut longuement applaudie et même bisnée.

Parmi les œuvres interprétées, plusieurs chants de Planel. Le dernier chœur - Dieu, qu'il a fait son regard, était de Claude Debussy.

Le soir :

— concert. Chœur des étudiants du conservatoire national du nom de N.A. Rimsky-Korsakov de Léningrad (U.R.S.S.). Ensemble vocal et instrumental R.D.A.

— concert. Orchestre symphonique de l'école musicale du Conservatoire national de Moscou du nom de P.I. Tchaïkovsky, sous la direction de Dimitri Kabalecki, A. Mikhaïlov et Maxim Chostakovitch.

Maxim Chostakovitch viendra à Dijon le 31 mars 1971, diriger l'orchestre du conservatoire de cette ville ;

— concert. Chœur de garçons de Philadelphie. Un ensemble très musical et « attractif » avec des negro-spirituels et des chants de folklore russe, dont « Kalinka ».

Le 10 juillet, la France fut à l'honneur. A midi :

— concert par le « Quintette à Vent » du conservatoire de Dijon. Programme éclectique, allant de J. Haydn, H. Tomasi, A. Ameller, F. Frakas à J. Ibert. Les jeunes élèves faisant partie de ce quintette méritent d'être cités, car leur succès fut très grand. Ils furent même bissés et chaleureusement félicités : flûte, Mlle Dominique Martin ; hautbois, M. Georges Pillot ; clarinette, Mlle Martine Salomon ; cor, M. Léon Weber ; basson, M. Pierre Ganzoinat.

Précédant ce concert, avait eu lieu à la Maison Centrale des Compositeurs de l'U.R.S.S., une intéressante table ronde des compositeurs.

L'après-midi, à la salle des Colonnades de la Maison des Syndicats, M. André Ameller présenta son rapport intitulé : « Problème d'éducation musicale chez les instrumentistes amateurs », dont il a été question dans les articles sur l'Isne, au cours de la séance plénière présidée par le professeur Dimitri Kabalecki ;

— concert. Ensemble vocal de chambre de l'université British-Columbia (Canada). Chœur de l'école Jōhoku (Japon). Ensemble « Dzudza Iyarim » du Palais des Pionniers et des écoliers du nom de Y. Gagarin Bakou (U.R.S.S.). Interprétation remarquable.

Enfants transfigurés par l'amour de la musique

Samedi 11 juillet des options nouvelles : formes et méthodes contemporaines d'éducation musicale ; la musique et l'électronique ; méthodes d'imitation des enfants au chant polyphonique. Emploi de moyens audiovisuels dans l'éducation musicale ;

— concert. Orchestre de chambre des étudiants de Berne (Suisse). Folklore et éducation musicale. Recherches scientifiques ;

— concert. Chœur académique des Jeunes de Copenhague (Danemark). Chœur de Bratislava (Tchécoslovaquie) ;

— concert. Orchestre symphonique central du Kentucky (U.S.A.) ; chœur de garçons de la Maison Républicaine des Enseignants de Vilnius Ajuolioukas Vilnius (U.R.S.S.).

Dimanche 12 juillet, assemblée générale.

— concert « Les Chanteurs de Lucerne » (Suisse). Chœur d'enfants de la ville de Taïboukhin (Bulgarie). Les jeunes musiciens de l'école musicale centrale près le conservatoire de Moscou (U.R.S.S.). Chœur et orchestre de l'école musicale de Naoka (Suède).

Pour la première fois, dans ce 9^e congrès international, une résolution a été votée à l'unanimité, c'est le vœu suivant :

I.S.M.E. - MOSCOU
Les délégués de l'I.S.M.E., représentants de 41 nations, réunis à Moscou, considèrent comme indispensable l'éducation musicale de chaque enfant, et décident qu'au retour de cette 9^e conférence, ils interviendront, avec les personnalités officielles de leurs pays respectifs ; parlementaires, directeurs, etc., pour le droit de tous les enfants à l'éducation musicale, afin que celle-ci devienne une réalité dans le monde entier.

Vœu voté à l'unanimité par l'assemblée générale du 12 juillet 1970.

Je n'ai pas fait l'énumération des rapports américains, anglais, suisses, danois, hongrois, etc., non par oubli, mais parce que nous aurons l'occasion d'y revenir. Certains apportent en effet des nouveautés dans l'éducation musicale qu'il serait bon d'étudier.

Mais, à dessein, j'ai fait l'énumération de tous les concerts entendus. La liste était un peu longue certes, mais elle montre bien toute l'importance de ce congrès.

Le vœu voté rejoint bien la pensée de Dimitri Kabalecki, citée au début de ce compte rendu, puisqu'il est l'expression de toutes les pensées présentes à ce congrès.

Je pense que chacun, tant qu'il lui restera des forces vives, aura à cœur de poursuivre ce but.

Le lundi 13 juillet, Les dernières séances de travail pour le primaire et le secondaire.

— concert. Orchestre Symphonique des Jeunes de la Radio (Danemark) ;

— concert. Orchestre à vent (Finlande). Chœur d'une école de musique (Suède). Ensemble vocal et instrumental de l'école secondaire de Varsovie. Jeunes musiciens d'Ouzbékistan-Tachkent (U.R.S.S.).

MUSIQUE MILITAIRE
DANS LES JARDINS DU LUXEMBOURG
LE 14 AOUT 1970

Un an après sa création en 1966, le Young Tulsan Band était venu en France. Pour la seconde fois, cette fanfare a choisi Paris pour terminer une série de concerts donnés en Europe au cours de l'été 1970.

— La fanfare des Young Tulsan Senior groupe 100 exécutants. Ce sont les meilleurs musiciens de la High School et des Collèges des environs de Tulsa (Oklahoma), U.S.A.

— La fanfare des Young Tulsan Cadet groupe également 100 exécutants.

Quand on sait que le groupe fut choisi comme orchestre officiel pour accueillir le Président Johnson en Oklahoma, en août 1966, et qu'il a représenté l'Oklahoma à la parade inaugurale du Président Nixon, le 20 janvier, on comprend de suite que cette musique, excellente, est également « attractive ».

Le programme a donc débuté par un défilé dans les Jardins du Luxembourg, depuis les grilles de l'Observatoire jusqu'au kiosque.

Très vif succès, particulièrement durant le tour du lac.

Le concert fut ensuite donné, sous la direction de Jerrold Lawless, fondateur et chef de cet orchestre de réputation internationale.

La foule continua d'arriver après le défilé et vint rejoindre les nombreux auditeurs, de tous âges, déjà installés sur les chaises, presque totalement occupées.

Il convient de citer ces jeunes en exemple. S'ils interprétaient ce qu'ils avaient appris avec beaucoup de sens artistique, ils le faisaient aussi avec beaucoup de plaisir.

1^{re} partie : quelques airs d'Oklahoma, « Walt Disney », Overture bien sincères condoléances de Frank Erickson, « The Water is wide », de Ployhal, « The Fantas-

Une mention spéciale à cet ensemble.

En Ouzbékistan, un proverbe dit : « On ne peut vivre sans poèmes et sans chansons ». Cela explique l'ardeur de ces jeunes à extérioriser leurs sentiments.

Leur joie de vivre éclate et leurs sourires, en dansant communiquent cette joie à toute l'assistance. Leurs chants sont toute sensibilité. Un vrai spectacle en plus car les instruments — doira (large tambourin avec des anneaux à l'intérieur) — accompagnent merveilleusement, les danses enlaidées.

Le soir :

— concert. Orchestre populaire des bals du Palais de la Culture de Gorki du nom de Lénine (U.R.S.S.). Ensemble folklorique du Palais des Pionniers du nom de Dimitrov Sofia (Bulgarie).

Le mardi 14 juillet, à midi, réception au Palais des Congrès du Kremlin.

Nous ne saurions trop insister sur l'accueil chaleureux qui nous fut réservé, et le déjeuner se déroula dans une atmosphère extraordinaire de détente et de communion d'esprit.

Il me fut donné de faire la connaissance d'Aram Khachatryan dont le monde entier connaît la « Danse du Sabre ». Cet homme grand, fort, aux cheveux argentés, est la douceur même. Avec beaucoup d'émotion et de conviction, il me dit : « O France, j'aime France ». Il me fit aussitôt des petites portées de musique avec des notes et me donna un autographe que je conserve précieusement. Par deux fois, il me renouvela sa sympathie pour notre pays en me serrant les mains.

Dans ce congrès, l'amour de la musique sut élever l'auditoire au-dessus de toute autre contingence et, véritablement, ce fut une semaine où le travail a pu être positif. Il nous est permis d'être optimistes. Un grand pas en avant vient d'être fait pour que la musique vive, à nous maintenant de faire qu'en France, les projets deviennent réalité.

Le soir : concert dans la salle des Concerts du Kremlin.

Le souvenir laissé reste inoubliable...

Les meilleurs ensembles se produiront à nouveau.

Nous y reviendrons dans le détail une prochaine fois car certaines formations méritent d'être mentionnées plus longuement. Mais sachez d'ores et déjà que le chœur final comprenait la participation de 1.000 enfants. Le lever de rideau, la première émotion passée, suscita un tonnerre d'applaudissements. Et la fin du concert se termina véritablement en apothéose.

Ce fut un merveilleux voyage, une merveilleuse mission.

Laurence MONTEIL.

Laurence MONTEIL.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine la mort subite de M. R. Quoy, président-fondateur de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires et Ecoles de Musique de France, survenue le 22 juin dernier, à Lauris-sur-Durance.

M. Quoy a fait beaucoup pour la musique et il entretenait de très courtois rapports avec la C.M.F. Nous regrettons profondément sa disparition et nous prions la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires et Ecoles de Musique de France d'accepter nos sincères condoléances.

Nous apprenons à l'instant le décès de M. Martinet, Président de la Fédération musicale du Centre. La C.M.F. adresse à Mme Martinet et aux membres de la Fédération ses sincères condoléances.

Laurence MONTEIL.

KURNBACH
La musique ne connaît pas de frontières
Stags Franco-Allemand

Organisé par la Confédération des Musiques populaires d'Allemagne, le stage musical franco-allemand s'est déroulé du 26 juillet au 1^{er} août à l'Ecole Fédérale de Kurnbach. Avec un programme de travail chargé, chacun a véritablement donné le meilleur de lui-même et, très simplement il faut remercier nos amis allemands pour l'excellente ambiance de travail qu'ils ont su donner à ce stage. D'ailleurs, comment ne pas travailler lorsque l'on se trouve dans des locaux appropriés et de toute beauté.

Un après-midi fut réservé à la détente, et en car, nous sommes allés à Karlsruhe, où nous avons pu admirer le parc zoologique de grande renommée, à Baden-Baden, grande ville thermale et ville de la jeunesse européenne, et nous sommes rentrés à travers les routes de la Forêt Noire que beaucoup d'entre nous découvraient. Le concert final a couronné d'une façon brillante les efforts des dirigeants allemands : M. Sillwarz, l'extraordinaire animateur et interprète, M. Binder et Dodler, ses dévoués assistants. Dans une allocution, M. Weber, Président de la Deutschen Volksmusikerverbund a rendu homma-

NOS STAGES 1970

STAGE DE FORMATION DE CHEFS BOULOURIS-SUR-MER

Accueillis au CREPS de Boulouris-sur-Mer du 12 au 25 juillet, les 45 stagiaires, chefs d'harmonies de la C.M.F., ont beaucoup travaillé, et cela malgré l'appel pressant des joies offertes par la plage toute proche. La Fédération du Sud-Est avait eu la lourde responsabilité d'organiser ce stage, en collaboration avec la C.M.F. et si les deux premiers jours, quelques problèmes d'emploi du temps sont survenus, la bonne volonté et l'excellent humeur de tous ont puissamment aidé à l'aplanissement de ces difficultés. Nous ne pouvons qu'adresser des remerciements à M. Robert, directeur de ce stage ; M. et Mme Soustrot, professeurs de grand dévouement ; M. Laurent, chef de musique de St-Pons ; M. Nick, secrétaire avisé, qui tous, avec leurs qualités différentes mais complémentaires, ont assuré le bon fonctionnement de ce stage. Deux autres personnes ont également marqué tous les stagiaires d'une part M. Ehrmann qui continue de faire un travail gigantesque au sein de la C.M.F. et plus particulièrement pour nous, et d'autre part, M. Dondeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix de Paris qui, sacrifiant ses vacances, est venu simplement mettre ses connaissances à notre service. De toutes ces personnes quelle belle leçon de simplicité et d'amour de la musique...

Aussitôt le petit déjeuner de 8 h. terminé, nous commençons à travailler, répartis en 4 groupes de différente force, et dès le signal de l'attaque, c'est « allegro » que solfège, dictée musicale, harmonie, théorie, direction, défilent devant nos yeux, mais néanmoins avec beaucoup de sérieux et d'approfondissement. Bien sûr, le point d'arrêt revivifiant de midi était fort apprécié, mais la reprise de l'après-midi arrivait, et jusqu'à 17 h. 30 : ensemble instrumental, instrumentation et orchestre, voyaient nos souffles être réduits au maximum. La pause jusqu'au dîner permettait de profiter des joies de la plage, de jouer au football ou encore de faire du tourisme dans les alentours. Dîner et colloque à 20 h. 30, avec instrumentation de nouveau, et discussions concernant les problèmes administratifs des sociétés. Une très belle excursion, le dimanche, nous permit de souffler un peu, nous allâmes jusque Cannes, où, après une visite de la ville, une baignade s'imposa. Plus, direction Pygmalion où nous fûmes reçus comme des rois par M. Gianoglio. La soirée se termina par une aubade, retour par l'Estérel.

Le concert final permit de faire un bilan : sans fanfanterie aucune et en toute objectivité, je dois dire qu'il a atteint un très vif succès populaire et surtout un haut niveau musical. Nos chefs : Marc Soustrot, Jacques Négrinot et Roland Hengen, nous ont conduits jusqu'à la double barre finale avec beaucoup de maturité et de précision dans des œuvres de M. Poot (ouverture de Laetare), Gounod (Petite Symphonie pour flûte, hautbois, bassons, cors), D. Dondeyne (Variations), Th. Dubois (Ensemble de cuivres), Jh. Darling (Rhythm Parade).

Chacun a retenu de ce stage les enseignements qui lui étaient propres, mais quinze jours de travail, c'est bien peu si l'on considère tout ce qu'il y a à faire pour former quelqu'un à la direction. On a pu se rendre compte que tenir une baguette n'était pas si simple, et que malgré la bonne volonté, il faut un travail énorme pour ne pas paraître ridicule.

Dans toutes les sociétés, il faudrait que chacun fasse davantage et notamment vous, les jeunes. Obtenez la confiance, l'estime de vos anciens et ils vous donneront des responsabilités. Et tout autour de vous, demandez à vos camarades de faire de la musique, occupation saine et enrichissante. L'amitié ressentie à Boulouris ne doit pas s'éteindre, elle peut continuer, et surtout faire tache d'huile. A bientôt, mais avec des résultats...

Un stagiaire.

MARLY-LE-ROI
L'I.N.E.P. de Marly-le-Roi accueille un stage nouveau-né

Rénovation pédagogique, méthodes actives, participation, bien d'autres encore, tels sont les thèmes autour desquels se concentre l'enseignement général.

Telles étaient aussi les grandes idées qui présideront à la naissance d'un stage de la Confédération Musicale de France, dans le décor verdoyant de l'I.N.E.P. à Marly-le-Roi (Institut National d'Education Populaire).

Du 31 août au 5 septembre, les représentants techniques des différentes Fédérations Musicales se virent offrir un large éventail d'informations pédagogiques. Les méthodes nouvelles musicales, se tallèrent, bien entendu, un morceau de programme, présenté par M. Ehrmann, directeur du stage.

Lundi 31 août. — Présentation de la méthode Martenot par le professeur spécialisé, Mme Leconte.

Mardi 1^{er} septembre. — Enseignement de la flûte à bec par le professeur M. Amlon.

Présentation des Cantilèges par M. Grindel.

Mercredi 2 septembre. — Colloque sur l'Education Musicale et la formation des animateurs par M. André Robert, directeur technique de la Fédération du Sud-Est.

Présentation du visonote par M. Lion, directeur de l'Ecole Musicale d'Evreux.

Conférence par M. Dodler, professeur d'éducation musicale en Allemagne, pour handicapés.

Jeu 3 septembre. — Considérations sur les structures de l'enseignement musical (La musique entre à la faculté).

Compte-rendu sur les congrès de l'I.S.M.E. à Moscou. Méthode Kodaly par Mlle Levallois, professeur d'éducation musicale (second degré). Méthode audio-visuelle Massis, présentée par M. Ehrmann.

Vendredi 4 septembre. — Présentation de la famille des trompettes par M. Guy Touvron, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris.

Colloque avec M. Corbell, inspecteur de l'enseignement général.

Instrumentation, orchestration et répertoire par M. Désiré Dondeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Samedi 5 septembre. — Visite des ateliers concernant la méthode Karl Orff, ateliers animés par Mme Penclتون, inspectrice au Ministère des Affaires Culturelles.

Une option toute particulière fut donnée au panorama de l'enseignement musical, tel qu'il existe de la Maternelle à la Faculté. A cet égard, pédagogie et psychologie s'allièrent pour l'étude de la « matière première » : l'enfant ou l'adolescent.

Des réunions faites en veillée ont permis des débats passionnés entre les stagiaires : adopter telle ou telle méthode d'embûche ? Non, la croquer en profondeur, la faire passer au crible de sa personnalité, et demeu-

re à M. Ehrmann, Président de la CISP.M. et Président d'honneur de la C.M.F. Mais à quel bon remerciement M. Ehrmann ? Tout ce qu'on pourrait lui adresser, serait de l'avoir de tous encors trop faible pour véritablement exprimer tout ce que l'on ressent lorsqu'on voit le dévouement, le désintéressement et le travail, et l'amour de la musique que celui-ci porte en lui. D'autres salutations furent adressées à M. Sieber, sous-préfet de Sinsheim, à M. Bökke, maire de Kurnbach qui nous a merveilleusement bien aidés pour l'organisation matérielle des stages, à la municipalité et enfin à tous les auditeurs. Ceux-ci, pour qui jusqu'alors musique populaire signifiait valse, marche ou polka, ont dû réviser ce soir-là leur jugement. Que ce soit l'orchestre dirigé d'une baguette sûre par R. Hengen (Luxembourg) et R. Binder (Allemagne) ou les groupes instrumentaux, tout, je dois le dire, a été d'une très haute valeur artistique. Cependant, il faut adresser une louange toute particulière aux solistes français, R. Latné-lize, D. Breuillard, D. Senet, Ch. Ries (flûtistes) ; Osłowski (saxophoniste) ; Guillaume, Lachèvre (cornistes) ; B. Soustrot, J.-C. Poirier (trompettistes) ; J.-M. Rapaud, J. Nivet (trombonistes) ; D. Paloyan, Ph. Patel (clarinettes), sans oublier bien sûr notre pianiste S. Paloyan. M. Ehrmann remercia les personnalités présentes et mit l'accent plus particulièrement sur le rayonnement de l'école de musique de Kurnbach, qui dépasse déjà les frontières de l'Allemagne, il remercia tous les participants de leur excellente tenue et surtout de leur travail fécond.

Mais tout le travail fait à l'échelon national peut être fait à l'échelon régional. Déjà dans certaines régions, des journées d'étude sont organisées. Il faudrait que dans chaque société tout le monde y participe, que les jeunes ne se sentent pas isolés, qu'ils travaillent leur instrument, et surtout le solfège, que les moins jeunes ne prennent pas leur instrument une fois seulement par semaine et cela malgré leurs absorbantes occupations professionnelles. La musique populaire en France se porte relativement bien, mais il est d'intérêt vital qu'elle se renouvelle, et plus encore qu'elle progresse dans une proportion de trois ou quatre.

« Une vie sans musique, c'est un univers sans vie ».

Un stagiaire.

Un stagiaire.

rer l'esprit en éveil pour accueillir toute nouvelle optique. Les participants décideront d'établir pour la rentrée un rapport détaillé des différentes conférences, et de le présenter au sein de leur groupement ou fédération.

Est-il possible de dégager une impression d'ensemble d'une session que tous ont trouvée trop courte ?

Est-il nécessaire de s'occuper du nouveau-né, alors que les participants parlent déjà du prochain stage ?

Une stagiaire.

EN STAGE AU C.R.E.P.S. A MACON SOIXANTE-CINQ JEUNES, VENUS DE DIX DEPARTEMENTS SE PERFECTIONNENT EN MUSIQUE ET EN PEDAGOGIE

Depuis 1960, chaque été voit revenir au CREPS de Mâcon la phalange de jeunes, « mordu » de la musique, et que la Fédération musicale de Saône-et-Loire regroupe en vue d'un perfectionnement musical et instrumental. Les stagiaires, formés dans leur localité d'origine, sont désignés par les écoles de musique ou les sociétés auxquelles ils appartiennent; il ne saurait en effet, être question d'inculquer des notions de base en quelques jours, ce sont donc des « perfectionnants » du niveau du cours moyen et même supérieur — et M. Merille, qui dirige le stage, se plaît à reconnaître que, d'année en année, le niveau des stagiaires s'élève. « Du reste, poursuit-il, aux trois années consécutives de stage auxquelles, nous astreignons les jeunes, viennent désormais s'ajouter deux années supplémentaires que l'on pourrait qualifier de formation pédagogique ». En effet, il convient de songer à la relève des anciens: trois années de stage d'été de 15 jours permettent de déceler ceux qui pourront, comme moniteurs d'abord, comme dirigeants plus tard, s'occuper des jeunes de leur commune. Au cours du stage, ces futurs moniteurs auront l'occasion de prendre eux-mêmes la bague du chef en main, et de diriger leurs camarades.

Le renom des stages de la Fédération musicale de Saône-et-Loire est tel, que les stagiaires viennent souvent de fort loin. Le Nord, l'Aube, la Côte-d'Or, la Drôme, le Loiret, la Moselle, l'Yonne, la Corse, même la Seine — qui a pourtant ses propres écoles — envoient chaque année leur lot de jeunes qui viennent grossir le contingent de Saône-et-Loire.

Nous parlons de pédagogie: à ce titre, un cas est typique; c'est celui de ces cinq stagiaires, formés au Conservatoire de Musique de Metz, et qui ont demandé à venir au stage de Mâcon afin de perfectionner leur pédagogie.

Il est de tradition que, à l'issue de leur stage, ces jeunes offrent aux Mâconnais un échantillon de leur savoir. Depuis plusieurs années les concerts de fin de stage ont lieu en salle. Celui de cette année a lieu le mercredi 29 juillet, à 21 heures.

Outre le président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, M. Marc Merille, qui dirige le stage, surtout sur le plan administratif (car il désire laisser à chacun des professeurs la responsabilité de son enseignement), l'équipe d'enseignants est solidement soudée par une déjà ancienne habitude de travail en commun: M. Merille, nous présente successivement:

— M. Fonta, premier prix de flûte au Conservatoire de Toulouse, sous-directeur de l'Ecole de Musique de Chalons, directeur de la « Vaillante ».

— Mlle Baudot, sortie première au Lycée La Fontaine, à Paris, professeur de musique aux Ecoles Normales de Dijon, nommée à Chalons pour la rentrée scolaire prochaine également professeur à l'Ecole de Musique de Chalons.

— Mlle Guetschel, également ancienne élève du Lycée La Fontaine premier prix de piano au Conservatoire de Paris, qui enseigne à Paris.

— M. Sindt, premier prix de trompette du Conservatoire de Metz, professeur à l'Ecole de Musique de Chalons.

— M. Birseas, premier prix de Didjone, également professeur à l'Ecole de Musique de Chalons.

(Extrait du « Courrier de Saône-et-Loire »)

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Réflexions après le stage de Boulouris 1970

Du 12 au 25 juillet 1970 s'est déroulé à Boulouris-sur-Mer le stage de formation de chefs de musique, de moniteurs et d'animateurs de sociétés populaires de musique. Stage dont l'organisation nous a été confiée par la Coopération Musicale de France. Il rassemblera des stagiaires répartis dans tous les degrés jusqu'à celui conduisant à l'épreuve de Direction et de moniteurs institué par la CMF.

— Nous avons pu, cette année, terminer heureusement ce stage en sélectionnant quelques stagiaires qui devraient se présenter à l'examen de Direction qui aura lieu à Paris, les 26 et 27 octobre prochain au Conservatoire, à l'occasion des

LES RITMIKS DE MONTRÉAL

L'ensemble de cuivres, les Ritmiks de Montréal sont intéressés à faire un échange de musiciens avec un corps de musique de la France. « Les Ritmiks de Montréal » est un ensemble musical formé de 70 étudiants sous l'habile direction de huit instructeurs bénévoles; les Ritmiks assurent en plus du côté musical les services d'ordre et certaines fonctions publiques.

La compétence des instructeurs, le bon vouloir des étudiants ont fait, qu'avec les années, les Ritmiks ont atteint un très haut niveau de perfection, tel que le témoigne le championnat Junior A du Québec, qu'ils ont décroché avec brio en 68. Les Ritmiks, « troupe fraîche, jeune, dynamique », ont du panache à revendre, de la fierté bien légitime et un goût pour la musique qui leur fait le dur entraînement auquel tout Ritmik digne de ce nom doit s'astreindre. En effet, tous les midi, tous les soirs après la classe et souvent après le souper, ils se réunissent, font l'apprentissage de l'instrument, mémorisent des notes musicales, frappent sur leurs tambours, astiquent épées, carabines et drapeaux.

Le tout fait que le spectacle offert par les Ritmiks est vivace et vigoureux, et n'a rien de la caste; il se veut plutôt la caractéristique du monde de demain, fort, joyeux conquérant.

Les Ritmiks regardent en face; ils jouissent d'une formation droite et intègre; les Ritmiks se tiennent et la réputation qu'ils ont atteinte fait de cet ensemble musical, le groupe le mieux coté du Québec. Leurs épaulettes, ils les ont méritées, leur gloire ils ont su la gagner et la maintenir à un haut degré.

Les critiques sont unanimes à reconnaître le talent et la discipline de ce corps harmonieux et vibrant, ce qui faisait écrire au critique Claude Gingras de « La Presse » qu'ils jouaient «... avec aplomb, avec ensemble, avec aussi un sens du rythme assez étonnant ».

Fort d'une réputation qui dépasse les frontières du Québec, les Ritmiks ont été appelés en toutes occasions à se produire devant des milliers de spectateurs enthousiastes et avides de qualité. Que ce soit lors des différents défilés auxquels ils ont participé partout en province, ou qu'il s'agisse des divers spectacles auxquels ils ont contribué les Ritmiks ont su être toujours dignes et à la hauteur des espoirs qu'avaient fondés les différents responsables de ces organisations.

Sans cesse les Ritmiks furent en demande et ils ont su attirer l'attention du gouvernement québécois qui les a délégués pour le représenter à Tenafly, New Jersey, au printemps dernier. La réputation des Ritmiks est donc chose faite et les frontières n'existent plus pour eux. Les instructeurs ont mis tout en œuvre pour faire de cet ensemble musical un élément d'excellent esprit, de dynamisme, de discipline, de représentativité d'une jeunesse consciente de ce qu'elle est et de légitime fierté.

A chaque année les Ritmiks offrent un répertoire renouvelé, mais qui doit toujours répondre à trois exigences: la parade, le concert, l'évolution (chorégraphie). La parade exige des rythmes et des mélodies entraînants; le concert permet de puiser au grand répertoire des maîtres; l'évolution demande des rythmes et des tempos très variés.

Ces trois exigences permettent d'atteindre à un répertoire riche en couleurs et qui met en relief les nombreuses possibilités d'un ensemble de cuivres.

« Les Ritmiks de Montréal » sont demandés partout plus que jamais: c'est ainsi qu'au début de mai, ils ont participé à un concert-échange à Stony-Creek, Ontario, où ils reçurent une ovation sans précédent. Ce soir, ils reçoivent la Saltfleet High School Concert Band et ils espèrent que vous saurez les accueillir comme il se doit.

The Ritmiks of Montréal welcome the Saltfleet High School Concert Band under the direction of Mr. David Peters. We wish that each of you will remember his stay in Montréal.

concours d'Excellence.

La Société qui servira de critère sera la musique des Gardiens de la Paix que dirige notre ami Désiré Dondeyne.

— Nous rappelons de plus que nous avons eu la joie de voir cet été au concours international de Tarbes et au Festival Fédéral du SE à Vals-les-Bains, les sociétés de Lourdes, Manosque et Bour-de-Péage, dirigées par nos anciens stagiaires, ce qui prouve la nécessité et l'efficacité de notre organisation technique.

— Jusqu'à ce jour nous n'avons à vrai dire, fait aucune publicité: Les inscriptions au stage se faisaient suivant les relations des premiers inscrits.

— Devant l'importance, et la nécessité de plus en plus urgente d'apporter aux sociétés les éléments indispensables à la Direction et à l'enseignement musical, notre devoir est maintenant de faire connaître notre activité et nos projets.

En premier lieu nous devons nous efforcer de donner confiance à tous nos inscrits, les accepter avec leurs connaissances et les laisser libres du choix des cours dans lesquels ils estiment obtenir un résultat positif.

Dès l'année prochaine — suivant les colloques organisés dans notre stage et suite aux rapports et observations que nous avons reçus des stagiaires — conformément à la décision de M. le Pt. Ehrmann, nous réaliserons simultanément le stage national de 3 années et le stage international supérieur de 4ème année qui se faisait habituellement à Marly-le-Roi.

Nous envisageons donc avec la CMF un stage de 80 places ou de 100 places d'une durée de 15 jours. Cette nouvelle structure provoque certainement une émulation indéniable et permettra aux stagiaires d'étudier, la totalité des connaissances exigées et nécessaires pour le Concours de Direction de Paris, et par conséquent de former des chefs, des moniteurs et des animateurs (l'insiste sur ce dernier terme) valables pour sauver nos sociétés populaires de musique. — Nous recevons, aussi, tous les chefs de musique — en fonc-

tion — désireux de se perfectionner et de suivre l'évolution actuelle et de même tous les titulaires d'une récompense de leur Union ou Fédération soucieuse de conduire une société ou d'enseigner dans les écoles du 1er degré.

Dans la forme générale, les disciplines sont enseignées — dans 4 groupes séparés, chaque stagiaire serait libre, dès le premier jour de se placer dans le groupe qui lui convient — Puis il peut, dans chaque discipline, changer de groupe, selon sa force et ainsi atteindre progressivement le dernier groupe dans le délai prévu de 3 années.

— Les disciplines enseignées sont: la Pédagogie du solfège et de l'instrument — l'Instrumentation — l'Orchestration — la Direction — l'Harmonie — le Solfège — et l'Histoire de la Musique — On s'attachera, grâce à la présence de Présidents de Fédérations, d'Union et de groupements, d'inculquer à ces jeunes gens, l'esprit de société c'est-à-dire l'esprit d'équipe, le dévouement, l'esprit d'entraide, la générosité et toutes ces qualités humaines qui valorisent le talent et sans lesquelles rien de durable ne peut être réalisé.

— La Pédagogie ne sera enseignée, que dans les 3ème et 4ème groupes — de même l'Harmonie ne se fera qu'à partir du 2ème groupe.

— Ces modifications sont imposées en raison des différents niveaux des connaissances des stagiaires, même s'ils ont tous leur 1ère mention de moyen et admissibles en supérieur.

— Le premier groupe recevra ceux dont les bases sont incomplètes.

— Je termine en citant volontiers les noms des instructeurs qui ont participé bénévolement à notre stage 70. MM. Ehrmann, directeur des stages CMF et ses collaborateurs Robert, directeur du stage; M. Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix, M. G. Laurent, M. et Mme Soustrot, M. Nicène, chargé du secrétariat et de la discipline générale — Ils ont été aidés par des jeunes moniteurs dont les connaissances ont été jugées suffisantes; MM. Blin, Zemp, Négrinat et Grégorec.

A. ROBERT

Deuxième Festival International de Musique Populaire — Concours de marche

Le Centre Culturel d'Epinay-sur-Seine et la Commission des Fêtes organisent, sous l'égide de la municipalité, le deuxième Festival International de Musique Populaire, avec concours de marche.

La date retenue pour ce festival est celle du 13 juin 1971.

Comme en 1969, ce deuxième festival sera doté de nombreux prix d'un montant total de 4.500 F. F. Le premier prix sera sans doute fixé à 600 F.

Des indemnités de déplacement seront versées aux sociétés participantes, en fonction, notamment, de la distance.

Nous serions heureux de savoir si vous comptez éventuellement participer à notre deuxième festival.

En cas de réponse affirmative adressée à:

Service des Affaires Culturelles

Hôtel de ville

93 - Epinay-sur-Seine - FRANCE nous vous ferons parvenir le règlement et questionnaire à remplir.

Notre ville qui compte 45.000 habitants est située dans la banlieue de Paris, près de la sortie de l'autoroute Lille-Paris.

Musique Militaire

« Les Armées Réunies »

La Chaux de Fonds fondée en 1828

Malgré son titre de « Musique Militaire » celle-ci est autonome et complètement indépendante des autorités militaires. Cette appellation subsiste en vertu d'une ancienne tradition à laquelle sont restés fidèles plusieurs corps de musique de la Suisse romande et du canton de Neuchâtel en particulier.

Il en est de même pour ce qui concerne notre uniforme qui reflète celui que portaient les officiers supérieurs des troupes fédérales de l'armée suisse de 1861 à 1870: « longue tunique bleu foncé, deux rangs de boutons jaunes, grandes épaulettes dorées; pantalon gris-bleu, passepoils rouges; bicorne avec rosace aux couleurs fédérales, bonnet de police de même drap que la tunique ».

Fanfare classée dans la catégorie d'excellence de la Société fédérale de musique lors des der-

niers concours fédéraux, elle a obtenu dans les trois disciplines: morceau imposé, morceau au choix et défilé, le maximum de points.

Son effectif ascende toujours entre 60 et 70 exécutants placés de tout temps sous la conduite de chefs professionnels de valeur. Depuis 1946, nous avons le privilège de bénéficier de la direction aussi compétente que distinguée de M. le Commandant René De Cuninck, précédemment chef de la célèbre musique du 1^{er} Régiment des Guides de Bruxelles.

De par son idéal artistique et patriotique, notre corps de musique est intimement lié à la vie et aux institutions de notre pays; il participe à toutes les manifestations officielles et jouit d'une belle réputation, tant en Suisse qu'à l'étranger, où il a eu à maintes reprises, l'occasion de se faire apprécier (Carnaval de Viareggio

et Lunéville en 1953, Stuttgart en 1954, Thonon-les-Bains en 1955, Perpignan en 1956, Milan en 1958, Strasbourg en 1960, Mulhouse en 1961, Fontainebleau en 1961, Dunkerque en 1962, Belfort et Aix-les-Bains en 1963, Cannes en 1965, Le Mans en 1966).

De plus, notre répertoire riche et varié, ainsi que le soin que nous apportons régulièrement à la préparation de nos auditions nous permettent de collaborer avec succès aux manifestations de tous genres et de donner satisfaction aux organisateurs qui font appel à nos services pour les concerts ou défilés.

DIRECTION CAHIER DES CHARGES

1. Le nombre de répétitions est fixe à trois par semaine.

2. Les répétitions auront lieu:

— le mardi, de 20 h. 30 à 22 h., sans interruption;

— le vendredi, de 20 h. 30 à 22 h. 30 avec 15 minutes de pause;

— la troisième répétition sera fixée selon entente entre parties.

3. La société, d'entente avec le chef, a le droit d'augmenter le nombre des répétitions, suivant les circonstances.

4. Le traitement, de l'ordre de F. S. 1.100 par mois, sera fixé selon entente.

Lors des sorties officielles la Société prend à sa charge les frais de voyage et d'entretien de son chef.

5. Le chef a, vis-à-vis de la musique militaire, « Les Armées Réunies » les obligations suivantes:

a) tout le travail de direction, tant aux répétitions qu'aux concerts et autres manifestations auxquelles la société est appelée à fonctionner;

b) direction des cours d'élèves et de perfectionnement, suivant entente avec le Comité;

c) copie de musique, occasionnellement seulement;

d) transcription ou composition de trois œuvres musicales importantes par année (ouvertures, fantaisies, suites d'orchestre, etc.). Ces œuvres doivent être livrées complètes, soit parties et partitions, et demeurent la propriété de la Société;

e) arrangements de partitions suivant les besoins.

6. Le chef porte l'uniforme de la Société.

7. Il est interdit au chef de diriger une autre société, harmonie ou fanfare de La Chaux-de-Fonds.

8. Dans le cas où le chef assumerait la direction d'une autre société, il est convenu que la musique militaire « Les Armées Réunies » aura toujours la priorité pour fixer les dates de répétitions, concerts ou autres manifestations officielles.

9. Les vacances du chef, fixées à 21 jours par année, au minimum, sont en principe les mêmes que celles qui sont accordées à la Société par le Comité. Des congés d'urgence pourront cependant être autorisés sur demande spéciale du chef au Comité.

10. Le contrat est conclu pour une durée de deux ans, renouvelable ensuite tacitement d'année en année. Il peut être résilié par l'une ou l'autre partie, moyennant un avertissement préalable de six mois, pour un 31 décembre.

241 CANDIDATS AU CONCOURS DE GENÈVE

Le 20^e Concours Int. d'exécution musicale (32^e concours organisé à Genève) aura lieu du 19 septembre au 3 octobre 1970.

241 candidats, soit 100 femmes et 141 hommes, de 30 pays, se sont inscrits: pour le chant (lied et oratorio), 48 (33 femmes, 15 hommes); pour le piano, 71 (39 femmes, 32 hommes); pour le violon, 31 (12 femmes, 19 hommes); pour l'orgue, 49 (14 femmes, 35 hommes); et pour le saxophone, 42 (2 femmes, 40 hommes).

Les nationalités se répartissent ainsi: France, 57; U.S.A., 30; Suisse, 28; Allemagne de l'Ouest, 18; Italie, 14; Canada, 12; Japon, 11; Angleterre, 9; Autriche et Pologne, chacun 8; Israël, 7; Bulgarie et Roumanie, chacun 6; Allemagne de l'Est, Honrie et Tchécoslovaquie, chacun 3; Belgique, Brésil et Pays-Bas, chacun 2; Afrique du Sud, Argentine, Chili, Chine (Formose), Corée du Sud, Danemark, Espagne, Finlande, Mexique, Yougoslavie et Uruguay, chacun 1; 1 candidat est apatride.

Le morceau imposé pour le saxophone a été composé par Michel Wiblé (Genève). Le concert des Lauréats, avec l'orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Samuel Baud-Bovy, aura lieu le samedi 3 octobre. Il sera radiodiffusé par un grand nombre d'émetteurs européens et d'outre-mer. Les lauréats se présenteront ensuite à Bale, à Schaffhouse et à Mulhouse. Les Jeunes musiciens de Suisse organisent une tournée d'une dizaine de concerts pour un (ou une) des lauréats.

Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
22, 23, 24, 25 octobre 1970 Pentecôte 1971	PARIS LAON (Aisne)	Congrès d'hiver de la Confédération Musicale de France - Concours d'excellence. Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	Commandant Jules Semler-Collery, Président de la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10ème. M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
CONCOURS			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
29-30 mai 1971 Pentecôte	CHATEAUBRIAND (Loire-Atlant)	Concours International de Musique.	M. Bassereau, chef de musique, rue du Maréchal-Foch, à Chateaubriand (44)
6 juin 1971	SAINT-AIGNAN-SUR-CHER (Loir-et-Cher)	Concours National de Musique	M. Paul Venaille, 9, rue Honoré-de-Balzac (41) Saint-Aignan-sur-Cher.
1 juillet 1971	SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours International de Musique.	Secrétariat du concours de musique Hôtel de Ville. 09 - Saint-Girons
FESTIVALS			
23 mai 1971	PATAY (Loiret)	Festival de Musique	M. André Menissier, 12, rue Coquillette (45) Patay

LISZT et la Belgique

Dans un chapitre de l'ouvrage intitulé *Studia Musicologica Academiae Hungaricae* 11, 1969, M. Albert Vander Linden, membre de l'Académie royale de Belgique (Classe des Beaux-Arts), bibliothécaire du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, étudie les rapports que Franz Liszt a entretenus avec des artistes ou des personnalités belges. Ces relations peuvent être envisagées sous plusieurs aspects : rencontres et amitiés individuelles, concerts, compositions, critiques, hommages et honneurs.

Le premier contact avec un Belge se fit sous la forme d'une polémique engagée avec Fétis, à Paris, en 1837, à propos de Thalberg, pianiste que Liszt n'appréciait pas comme compositeur. Cette brouille fut de courte durée et l'on peut lire dans la première édition de la *Biographie universelle des musiciens* (1840), un article laudatif de Fétis consacré au talent de virtuose de Liszt qui écrivait une *Etude de perfectionnement* pour la *Méthode des Méthodes de Piano de Fétis à Moscou* (Paris-Londres-Berlin 1840). En 1855, Liszt demande à Fétis, pour le grand duc de Weimar, les textes et les commentaires de ses concerts historiques. Dans une autre lettre, il fait part à son correspondant bruxellois de l'inauguration de la saison musicale à Weimar par l'exécution pleine de succès de la *Grande Ouverture de concert de Fétis*.

A Paris, Liszt est également entré en relation avec le philologue belge Honoré Chavée (1815-1877) qui corrigea le texte des articles de Liszt consacrés à Chopin, publiés dans la *France musicale*, repris par la *Belgique musicale* de février à août 1851. Liszt rencontra également le violoniste François Seghers (1801-1881), co-fondateur des Concerts du Conservatoire de Paris, fondateur de la Société Sainte-Cécile. Il confia pendant un certain temps ses filles Blandine et Cosima à cet ami dévoué.

Il rencontra le pianiste Louis Messemackers qui, après la révolution de 1830 lui demanda des leçons. Il fut également en rapport avec les violonistes Charles de Bériot, Henri Vieuxtemps et Lambert Massart, professeur au Conservatoire de Paris. Il connut également la comtesse de Mercy-Arpenateau, l'amie des « Cinq » Russes avec la-

quelle il entretenait une correspondance momentanément suivie.

Parmi les personnes rencontrées par Liszt en Belgique, certaines furent des amis : à Bruxelles, les Servais, F.A. Gevaert, Maurice Kufferath, Edouard Lassen, Louis Brassin, Marie Pleyel, née Moke, qui fut professeur de piano au Conservatoire royal de Musique et à laquelle il dédia la *Fantaisie sur la Norma* et la *Tarantelle di Bravura*; à Anvers, Peter Benoit et Victor Luyken; à Liège, la famille Orban, l'avocat Gustave Dubouquet qui reçut la dédicace de *Faust* (Album 1811) et le colonel Proszynski.

Rappelons que César Franck dédia son *Quatrième trio op. 2* « à son ami Franz Liszt ». Ce dernier écrivit en 1854 à l'éditeur Marie Escudier pour « fixer son attention sur le talent très réel de M. Franck en le recommandant affectueusement à sa bienveillance ».

En 1884, Liszt a fait représenter à Weimar l'opéra-comique *Quentin Durward* de F.A. Gevaert (traduction allemande d'Otto Neitzel).

Les élèves de Liszt furent très nombreux et parmi les plus importants, il faut citer le compositeur Franz Servais (1846-1901) et le pianiste Arthur De Greef (1862-1940).

Les concerts donnés par Liszt en Belgique ne sont pas fréquents mais ils n'ont peut-être pas été tous recensés. Liszt s'est fait entendre à Liège, à Bruxelles, à Gand et à Anvers à plusieurs reprises. Des concerts consacrés à ses œuvres ont été souvent organisés : en 1881, un festival Liszt à Anvers et à Bruxelles; le 3 mai 1882, la première exécution en langue française de la *Légende de sainte Elisabeth* (traduction de Gustave Laryel) à Bruxelles; en 1885, second festival Liszt à Anvers; en 1886, festival Liszt à Liège.

Le festival Liszt offert au maître par l'Association des artistes-musiciens de Bruxelles, le 29 mai 1881, eut lieu au Palais des Académies sous la direction de Servais. Au programme : *Le Tasso*, le *Concerto pathétique*, *Lorely*, air chanté par Mlle A. Kufferath, la *Faust-Symphonie*, œuvres données en première audition à Bruxelles.

L'exécution de la *Légende de sainte-Elisabeth* à Bruxelles fut un triomphe personnel pour Liszt qui à cette occasion fut promu prési-

dent d'honneur de la Société de Musique de Bruxelles. Le 4 mai 1882, Liszt visita le Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Les classes d'ensemble instrumental jouent pour lui les *Dances galliciennes* de Jules Zarembski orchestrées par lui. Saint-Saëns, à l'orgue, a joué la *Prédication aux oiseaux* (de la *Légende de Saint-François d'Assise*).

Le dernier festival Liszt a eu lieu à Liège en 1886. Au programme : la *Messe de Gran*, le *Deuxième concerto pour piano en la*, la *Fantaisie honoruso*, *Ballade du roi de Thulé*. S'il est un charmant gazon (médailles).

Liszt avait été promu Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1842, il devint Commandeur de cet ordre en 1881. Le bijou de cette Commanderie a été remis, après la mort du compositeur, à la Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, où il est conservé. Le 8 janvier 1885, Liszt avait été élu membre associé de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. Sa mort à Bayreuth, en 1886, trouva de nombreux échos en Belgique sous la forme notamment d'articles publiés dans le *Guide musical* et dans l'*Art moderne*.

d'honneur du cérémonial militaire. En 1864, elle présentait ses premiers concerts en public abordant le répertoire de nos grandes œuvres classiques et modernes. Elles est, actuellement, la meilleure des formations musicales, valables, de la jeune armée africaine. Elle nous en apportait le témoignage, en le fort beau concert, qu'elle nous donnait.

Le beau programme présenté débutait par : « l'Hymne National du Sénégal », suivi de mon chant des « Africains », ce dont je suis très fier, et de la célèbre « Marche de la Garde Consulaire ».

En début de la première partie du programme, nous entendimes : « Les Dragons de Noailles », une œuvre importante et charmante du commandant Jules Semler-Collery, notre cher président C.M.F.

Puis vinrent des œuvres consacrées, signées : St-Saëns; Bach; Wagner; Dvorak; D. Milhaud; Gimenez et Watelle. La seconde partie était réservée à des œuvres spécialement sénégalaises et intitulées : « Le Sénégal à travers son folklore », un folklore recueilli et arrangé par le commandant Avignon lui-même. Cette intéressante suite était complétée par la « Rapsodie Africaine » : « Les Heures Sénégalaises », la belle œuvre, bien

connue du commandant Avignon, et qui transporte ses auditeurs en musique, et avec art, en cette prenante et chaude atmosphère africaine, si caractéristique et fort intéressante, musicalement parlant.

Un beau Défilé militaire : « Sénégal en marche » terminait cette belle audition, qui récolta de chaleureuses ovations de la part d'un auditoire séduit et soulevé par l'émotion.

Remercions profondément les grands chefs des Forces Armées Sénégalaises, et tout particulièrement M. le Général de Division J.-A. Diallo, chef d'état-major-général et commandant en chef des Forces Armées Sénégalaises, qui s'intéresse personnellement et facilite la tâche de leur grand chef de musique. Et félicitons vivement notre cher camarade : le commandant Jean Avignon, pour une belle réussite, genèse d'une future et grande tradition qui honore le flambeau musical de nos musiques militaires, tout en maintenant le prestige de la France en ces lointaines et grandes régions où se développe, exporté par les ailes de la musique, une civilisation française, devenue symbolique.

Capitaine F. BOYER

**POUR DEGAGER
VOS RESPONSABILITES
ASSUREZ LES MEMBRES
DE VOS SOCIETES
A LA C.M.F.
OU RENOUEVEZ
VOTRE CONTRAT**

Stage pour les Professeurs (Méthode Martenot) — 3 h le Mercredi après-midi pour la région parisienne. S'inscrire 23, rue St-Pierre — 92 - Neuilly.

La Musique des Forces Armées Sénégalaises au Jardin du Luxembourg

Ce 22 juillet dernier, la musique des Forces Armées Sénégalaises, que dirige avec grande autorité notre talentueux camarade : le commandant Jean Avignon, offrait aux Parisiens un grand et beau concert, qui fut donné au kiosque du Jardin du Luxembourg. Cette belle musique militaire, qui exerce les fonctions d'une musique de la Garde, à Dakar, visite, actuellement, la France et ses grandes régions militaires. Fondée en 1901, lors de la constitution de l'armée nationale du Sénégal, elle fut formée par des cadres et des soldats sénégalais, transférés de l'armée française, et par une majorité de jeunes recrues ne possédant aucune connaissance musicale.

M. le Commandant Jean Avignon, qui fonda et dirigea pendant 12 ans la Musique Principale des troupes de marine, à Paris, fut chargé de sa formation, aidé par des instructeurs de l'armée militaire technique. Il entreprit une véritable éducation musicale en profondeur.

Dès 1961, l'ensemble était en mesure d'assurer tous les services

L'affaire de la Brabançonne (IV)

Les débats parlementaires sur la « Brabançonne » eurent du moins pour conséquence de provoquer quelques vocations. Poètes et compositeurs s'attelèrent à cette entreprise difficile de réconcilier le verbe et la mélodie. Un chant des Belges, conçu pendant la guerre 1940-1944, fut proposé. Il se terminait ainsi :

Petit pays grand par la gloire
Qui survécut à tant d'écueils,
Tes triomphes comme tes deuil
Brillent au fronton de l'histoire.
Jamais forait ne vint ternir
Tes anneaux sans flétrissures,
Et de l'honneur, la route sûre
Te mènera vers l'avenir.

Ces vers faisaient évidemment songer à l'hymne de Gevaert : « Vers l'Avenir », dont les paroles sont dues au genre de Conscience, et que d'aucuns souhaitaient substituer à la « Brabançonne ».

Camille Huymans l'eût pour son compte adopté comme chant royal en gardant comme chant national une « Brabançonne » stylisée, réduite à un couplet unique et expurgée de certaines expressions qu'il jugeait superflues. Une note de sa main, conservée dans ses archives, dit : « Je ne puis que vous féliciter, Dieu et ferait volontiers un cantique, les autres qu'on y parle du Roi et en ferait volontiers une manifestation... » et dans une lettre à sa fille, Mlle Sara Huymans, il précisait sa pensée à propos d'un autre projet : « Le texte reste banal. Il faudra dire au moins que Wallons et Flamands, nous défendrons le pays à nouveau, si l'on nous attaque. Il faudra dire aussi que nous bâtissons une communauté prospère, débarrassée de la misère et de la pauvreté. Et cela, on le passe sous silence également. En somme, le texte est fait pour les patronages. Et ce qui est grave au point de vue esthétique, c'est qu'on introduit le vers fameux de Rogier qui sonne comme un abolement de chien : le roi, la loi, wa wa ! Enfin, je me demande toujours pour quelle raison la personne du Roi doit être mêlée à la liberté de la patrie. Qu'on le mette à part, soit. Mais la destinée du pays n'est pas liée à une dynastie ni à une forme républicaine ».

Son opinion était que la valeur de la « Brabançonne » résidait dans son contenu du passé ; elle avait symbolisé par deux fois la résistance tant pour les Belges que pour l'étranger. A ce titre, elle était irremplaçable, mais il conseillait, au lieu de l'exécuter à toute occasion, dans les bals comme dans le « Deum », de la réserver aux circonstances solennelles.

En 1951, un arrêté du Prince Régent, daté du 12 juillet et signé par M. Harmel, ministre de l'Instruction publique, institua une nouvelle Commission de la Brabançonne. En faisaient partie : MM. Marcel Poot, Arthur Prévoost, Eugène Collin, Raymond Herremans, l'abbé Quolabach, Charles Radoux-Rogier. La présidence exercée par M. Lucien Christophe, le secrétaire par Mlle S. Huymans et M. O. Van Mulders. Ses travaux se poursuivirent jusqu'en 1958.

Les membres musiciens furent chargés de nettoyer la mélodie de ses méismes, afin qu'elle puisse être chantée aisément. Deux versions, l'une de MM. Poot et Prévoost, l'autre de MM. Radoux-Rogier et Collin, furent longuement entendues et commentées. On se mit d'accord, sauf sur le troisième vers, pour un choix provisoire.

Un seul couplet devant être désormais interprété dans les cérémonies, un premier texte rédigé par le professeur Radoux-Rogier fut établi. Il différait peu de celui de Charles Rogier et présentait quelques inconvénients auxquels le poète qu'est Lucien Christophe tenta de porter remède. La traduction flamande fut assurée par M. Herremans.

Entre-temps, à l'initiative de la Princesse Jean de Mérode, avait été projeté un concours entre tous les compositeurs belges, afin de recueillir les dix arrangements les meilleurs à l'hymne national. Il ne semble pas qu'il ait donné de résultats. Le labeur de la Commission non plus, car, cinq ans après, elle attendait toujours une réponse du gouvernement. Sur les versions musicales de Jongen, De Boeck, Désiré Defauw, on n'avait pas plus d'information. Plusieurs commissaires avaient été remplacés par MM. Franz André et Norbert Rosseau.

En fait, M. Harmel avait accepté la proposition, mais avant qu'elle eût été ratifiée, selon l'A. du 12-7-1951, par le Conseil des Ministres et sans que la Commission n'ait été avisée, le couplet avait été publié par la presse et vivement critiqué tant à la Chambre que dans le public. Invité à reconsidérer son avis après audition de l'enregistrement par le ténor Anspach qui avait également eu lieu devant les membres du Conseil des Ministres, la Commission maintint sa résolution en exposant ses raisons dans un rapport détaillé de M. Christophe, poète chef-d'œuvre de technique poétique — où l'on trouve même une citation de René Vivien — et de défense humoristique. Au reproche de platitude articulé contre les paroles, il soulignait que lorsqu'il s'agit d'œuvres consacrées par le temps, les faiblesses du verbe disparaissent dans le sillage de la musique. Ainsi en est-il du « Chant du Départ » et de sa « frétilleuse trompette guerrière » qui vaut bien le sang « impur » de la « Marcellaise » et le « Vouons notre sang » de Rogier. « A une époque où la paix est une obsession, remarquait spirituellement le rapporteur, on s'accommoda plus aisément du sang déjà versé que de celui qui pourrait l'être ». Et il concluait : « Puisqu'on ne peut modifier la « Brabançonne » sans tomber d'un mal dans un autre, il vaut mieux ne rien changer à ce qui existe. C'est le sentiment que j'avais déjà avant d'avoir été chargé de présider la Commission. Il s'est accru au cours de l'expérience que je viens de faire ».

Carlo BRONNE
Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

Le 46^e R.I. et sa Musique à Berlin

Avant eu le grand honneur d'être comblé, avec quelques camarades de l'Armée des Anciens du 46^e R. I., son cher président Bischoff en tête, à venir assister aux manifestations militaires qui se déroulaient à Berlin, en ce secteur français et à l'occasion de notre fête nationale du 14 juillet dernier, nous eûmes le grand plaisir, et l'intime satisfaction d'y constater, nous soulèvement la grande et belle vitalité de nos F.F.A. (Forces Françaises en Allemagne) et particulièrement de notre 46^e R. I., maintenant placé sous les ordres du colonel Lasny, mais, aussi, d'y apprécier la respectueuse et cordiale sympathie dont sont entourés nos unités et services stationnés en ce secteur français.

Et cette constatation allait droit à nos cœurs, gonflés d'optimisme, surtout quand on a dû, comme moi participer à nos trois dernières guerres : 14-18, 39-41 et 43-45 ; cette dernière avec l'armée de la Libération. Mais je tiens surtout à souligner, ici, en notre cher journal « C.M.F. », l'action et le rôle de la musique du 46^e R. I., que dirige avec autorité, mon talentueux camarade, le chef de musique capitaine Delguidice, en toutes les manifestations et présentations spectaculaires qui nous furent offertes et qui nous firent apprécier la haute valeur de sa mission, militaire et artistique, et dans le cadre de la discipline, servante de la tradition.

Parmi les manifestations prévues, la plus belle, merveilleuse et recon-

fortante, fut la grande prise d'armes, la belle revue des troupes et des blindés, qui eut lieu en ce vaste espace de la caserne Napoléon, sur son magnifique stade. Réceptions cordiales, repas confortables, nous furent également offerts. J'eus la grande joie d'y entendre ma « Berlinnoise », le chant-défilé que j'ai composé en hommage à nos F.F.A.

Le 14 juillet, en soirée, notre belle musique participait à une grande fête franco-allemande, qui avait lieu dans un grand jardin, square de Berlin. Elle y donna un fort beau concert. Ce fut vraiment une grande et belle manifestation de force, d'art, de discipline et de vitalité, en sa puissance. Nombreux étaient les spectateurs et auditeurs allemands, berlinois et berlinoises, et même de toute la grande région de Berlin, qui manifestèrent leur admiration, et leur sympathie, par de chaleureux applaudissements, en toutes occasions et avec le sourire. Ce dont nous étions très fiers, nous les visiteurs.

Ainsi, notre 46^e R. I., notre « Mazarin Français », sait rester digne d'un émouvant passé historique, de grandeur, de sa puissance, qui anime toujours la haute valeur humaine de notre grande et chère France.

Et nous devons en remercier bien profondément nos F.F.A., et leurs grands chefs, musique en tête.

Capitaine F. BOYER
Ex-chef de musique du 46^e R. I. à Paris

SCHOLA CANTORUM OUVERTURE DE NOUVELLES CLASSES

La grande famille de la Schola Cantorum ne cesse de croître. Des classes nouvelles sont créées cette année. Citons, parmi les plus importantes, celles de : Direction d'orchestre : Louis Sollesz. Violoncelle : Roger Loewenguth. Danses espagnoles : Lutys de Luz. Guitare espagnole : Miguel Cusiños. Guitare d'accompagnement : Jeanine Suchel.

VIENT DE PARAITRE

Aux éditions Robert Martin, 106, la Coupée, 71-Charney-lès-Macon, pour les formations Juniors : Quatuors Favoris de Laurent Delbecq. Aux éditions Pro-Musica, 2.500 Bienne-Suisse, 29, rue Neuve - Un livre : L'Introduction à la Musicothérapie d'Edgar Willemis. A la Librairie Larousse - 17, rue du Montparnasse - Paris-6ème - Un dictionnaire de la Musique contemporaine de Claude Rostand (critique musicale).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A

Toute lettre destinée à un correspondant portant un numéro devra, pour être acheminée, être obligatoirement accompagnée d'un TIMBRE-POSTE.

OFFRES D'EMPLOI

- L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89) Un poste de Jardinier est vacant à la ville. Recherchons musiciens et clairons dans les professions suivantes : tourneurs, ajusteurs, outilleurs, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agents de sécurité. Ecr. au journal sous numéro 790. Ville du centre 15.000 habitants demande pour le 1er octobre Chef de musique pour batterie Fanfare diplômé non exigé. Ecr. au journal sous No 791 qui transmettra. COMMUNE DE SASSENAGE (Isère) 3 km de Grenoble, recrute gardien de police et chauffeur P.L. et transp. com. Pl. réservée par pr. à caisse-claire et bassiste. Candidature au maire avant le 20 octobre. Ville 10.000 habitants « Sous-Préfecture » cherche Directeur pour l'harmonie municipale 1ère Division 1ère section - Emploi et logement assurés. URGENT. Ecr. au journal qui transmettra sous No 792. Harmonie Municipale Ville du Sud-Est (20.000 h) RECHERCHE tambour-major ou musicien (cuvre) capable pour assurer également enseignement du solfège dans les écoles. Emploi municipal libre le 1-10-70 - S'adresser au Président, Mairie de Voiron (Isère).

La ville de Loudun (86), recherche Directeur Ecole de Musique et Harmonie Municipale. Emploi complet et logement assurés. S'adresser Mairie de Loudun (86)

Recherchons professeur violon et professeur saxophone, capable assurés, cours éducation musicale. Emploi à temps complet ou partiel pour renseignements, s'adresser au journal sous No 794.

Union Musicale Revin (Ardennes) Harmonie 1ère Division 1ère Section réserve places 2 clarinettes, cors, basses à comptables qualifiés, correspondants et ouvriers libérés du service militaire possédant CAP ou Certificat FPA de fraiseur, tourneur, ajusteur, mécanique générale - Emploi dans l'industrie locale. Logt. assuré avantages sociaux, cantine. Pour tous renseignements, écr. M. Georges Doridou Président de l'U.M.R. (Sartimizon), 08 - REVIN.

MUSIQUES MILITAIRES

La Fanfare du 24ème G.C. Méca en Allemagne (au cœur de la Forêt Noire) réserve des places aux musiciens et clairons - trompes de chasse qui désiraient faire leur service militaire dans une formation musicale aux FFA - se faire connaître 4 à 5 mois avant leur incorporation auprès du chef de Fanfare S.P. 69154.

S. A. C. E. M.

Extrait du Protocole d'accord, art. 7 (2ème). Pour deux bals ou concerts organisés chaque année entre le 1er octobre et le 30 septembre pour permettre l'achat d'instruments de musique, de partitions musicales ou d'équipement, la SACEM accepte de consentir à la Société à titre de « don » une somme représentant 50 % des droits acquittés. Ce don ne peut être consenti qu'à la condition : que, pour l'organisation des bals ou concerts, il ne soit fait appel qu'à des orchestres locaux ou régionaux ; que la société se conforme aux stipulations énumérées aux a, b et c de l'article du présent Protocole, en précisant, lors de la déclaration préalable à l'agent de la SACEM le but de la séance ; que la société présente au moment du règlement des redevances les factures acquittées justifiant les achats précités.

SOCIETES DE MUSIQUE

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos membres honoraires à vos amis

un CALENDRIER Personnalisé à votre Société Demandez catalogue et échantillons à l'imprimerie SIMATIS 42 - SAINT-ETIENNE

OCCASIONS

A VENDRE en parfait état : contrebasse 4 cordes, ancienne, gros gabarit, belle sonorité. Une trompette UT « Couesson monopole » argentée. S'adr. ENGRAND 17, rue Danjou 82 - Boulogne-Billancourt. Tél. : 605-91-22

DICERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROCQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris, Mod. déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Els TAIMIOT, (36) ARGENTON (Indre).

RECHERCHONS jeu de timbales si et fa bonne occasion - Prière faire offre à Harmonie Municipale de SOUSTONS - 40

L'Harmonie du Rhône division Excellence A, 65 exécutants dont 12 prix conservatoire invite « Musique d'Honneur » à plusieurs festivals de Fédération sociétés musicales du Sud-Est, accepterait donner concerts de haute qualité musicale, à l'occasion de manifestations artistiques ou commerciales, particulier dans région Rhône-Alpes. Répertoire de musique classique, légère ou moderne. Conditions raisonnables. Ecr. secrétaire J. Chatain 16, rue Ph.-Gaillard - 69 Couzon-au-Mont-d'Or. Tél. 47-02-22

L'allemand usuel et pratique et correspondance commerciale. Cours modernes par correspondance à la portée de tous. Stag. Université-Vienne (Autriche) - documentation contre 5 timbres Institut Franco-Viennois - 113, rue La Fayette - Paris-10ème

RECHERCHONS pour Editions Disques groupes folkloriques toutes régions. S'adresser à CNEAI, 19, rue Coysevox - Paris.

AVIS DE CONCOURS

Un concours destiné à pourvoir un poste de trombone, à la musique de la Police Nationale, aura lieu le lundi 5 octobre 1970, à 13 h. 30, au siège de la musique place du Général-Leclerc, 92-Vauclerc (à 20 minutes de la gare Saint-Lazare). Tél. : 970-32-20 et 970-32-01

PROGRAMME DU CONCOURS

a) Epreuve d'exécution. - Concerto imposé : Etude de concert (H. Busser). b) Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre. - Solo : Boléro de M. Ravel.

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

- 1) - Etre Français. 2) - Etre âgé de 21 ans au moins et 30 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. 3) - N'avoir jamais été condamné et ne pas être frappé d'indignité incompatible avec l'exercice de la fonction publique. 4) - Avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée.

N. B. a) Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats. b) Les candidats sont avisés de ce que la date du concours est susceptible d'être modifiée pour raison de service. Se renseigner au secrétariat de la musique la veille du concours. c) Toute correspondance en vue de renseignements complémentaires doit comporter un timbre pour la réponse.

Note relative au concours pour le recrutement de musiciens à la musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Un concours est ouvert à la Préfecture de Police pour le recrutement à la musique des Gardiens de la Paix de Paris. De six musiciens pour les pupitres ci-dessous désignés : Flûte. Cor en fa. Saxhorn basse si bémol. Trompette de cavalerie mi bémol. Percussion. Saxophone basse.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1) Etre Français ou naturalisé depuis 5 ans au moins. 2) Etre âgé de 21 ans au moins et de 28 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

Cette limite d'âge est reculée :

- a) Jusqu'à 30 ans (au 1er janvier de l'année du concours) compte tenu de la durée des services militaires obligatoires et pour les candidats pères de famille, mariés ou veufs, d'une année par enfant à charge. b) en ce qui concerne les jeunes gens engagés ou rengagés dans l'armée pour accomplir une période d'une durée supérieure à celle du service actif, d'un temps égal à celle qu'ils ont effectivement passée sous les drapeaux, dans la limite extrême de 10 années.

3) avoir effectivement accompli les obligations d'activité du service national actif ou en avoir été soit légalement dispensé, soit exempté pour inaptitude physique.

Peuvent faire acte de candidature les jeunes gens âgés de 19 ans au 1er janvier de l'année du concours. Toutefois, en cas de succès, ils ne sont nommés qu'après accomplissement de leur service national actif ou sur justification d'une décision de dispense légale ou d'exemption ou après un nouveau contrôle de leur aptitude physique.

- 4) avoir une taille minimale de 1,68 mètre. 5) avoir, sans aucune correction par des verres, une acuité visuelle supérieure ou égale à 15 dixièmes pour les deux yeux, sans que l'acuité minimale pour un œil puisse être inférieure à 7 dixièmes. Avoir également un champ visuel et un sens chromatique normaux (le port de lunettes ou de verres de contact est interdit).

6) être de constitution particulièrement robuste, exempt de toute mutilation ou déformation et apte à un service de jour comme de nuit pouvant notamment comporter une exposition aux intempéries et des déplacements de durée prolongée hors résidence.

7) jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.

8) avoir satisfait au concours d'admission à l'emploi de Gardien de la Paix de la Police Nationale comportant :

- des épreuves d'instruction générale (orthographe, composition française, arithmétique). - des épreuves d'aptitude physique.

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

- 1) Une demande d'emploi sur papier libre. 2) Un extrait de l'acte de naissance délivré par la mairie du lieu de naissance. 3) Trois timbres-poste à 0,40 F. 4) Un certificat de nationalité, délivré par le juge du Tribunal d'Instance. 5) Un document attestant de la régularité de sa situation au regard du service national, c'est-à-dire : - soit un état signalétique et des services militaires délivré par le bureau de recrutement compétent ou une copie certifiée conforme des quatre premières pages du livret militaire - soit une copie certifiée conforme de la décision de l'autorité militaire lui accordant une dispense légale de service national. - soit une copie certifiée conforme de la décision de l'autorité militaire le reconnaissant physiquement inapte au service national. 6) les copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestations d'études qui auraient pu lui être délivrés. 7) 2 photos d'identité récentes

EPREUVES DU CONCOURS

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- 1) épreuve d'admissibilité : Interprétation d'un morceau de concours imposé par le jury. 2) épreuve d'admission : lecture à vue d'un morceau inédit. Affectation à la musique des Gardiens de la Paix de Paris ne peut intervenir qu'après accomplissement d'un stage à l'école du Gardien de la Paix.

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir au plus tard le vendredi 30 octobre 1970, à la Préfecture de Police, Direction Générale du Personnel, du Budget, du Matériel et du Contentieux (Sous-direction du personnel - 1er bureau) 2, rue de Lutèce à Paris (4e), où tous renseignements complémentaires pourront être donnés.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

CHORALES D'ALSACE

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHORALES D'ALSACE - Dimanche, 19 avril 1970 - à Wintzenheim (Haut-Rhin)

ORDRE DU JOUR

- 1) L'ensemble vocal Joseph Muller, Colmar, chante sous la direction de Joseph Muller ; 2) M. Charles Goetzmann, vice-président de l'association, ouvre la séance du Congrès ; 3) appel des sociétés, par le secrétaire général, M. Alfred Mœrlen ; 4) M. Mœrlen présente le procès-verbal du Congrès 1969 à Sélestat ; 5) rapport du trésorier, M. Aimé Moser et des vérificateurs aux comptes. Décharge au trésorier et désignation de deux vérificateurs pour le nouvel exercice ; 6) rapport du service des distinctions honorifiques par M. André Jung, secrétaire adjoint ; 7) décharge au conseil pour la gestion de 1969 ; 8) Renouvellement partiel du conseil et de la commission de musique : membres sortants rééligibles : MM. Rodolphe Pfimlin, André Jung, M. Trinckler et remplacement de M. Georges Adam, démissionnaire pour raisons de santé. Nouveau membre proposé : M. Albert Rauscher Saverne. Commission de musique : membres sortants rééligibles : MM. Dr Ch. Mauz, Claude Hebling, Norbert Stocky ; admission de M. Marius Trommenschlager, directeur de la chorale « Alliance Mulhouse » ; 9) Les concours scolaires de Strasbourg et de Mulhouse ; rapport de MM. Claude Hebling et Joseph Muller ; 10) Le concours International de Sélestat ; rapport de M. Marcel Laugner ; 11) Ratification de la décision du conseil concernant la radiation définitive des chorales du groupement dissident de Colmar ; 12) Exposé de M. Charles Goetzmann, vice-président (thème) : La vie d'une chorale au temps présent, essai d'analyse ; 13) Les taxes des contributions indirectes, rapport de M. André Jung ; 14) Admission de cinq chorales comme membres de l'Association ; 15) Fixation du congrès de 1971 : centre du Bas-Rhin ; 16) Le répertoire choral et le bulletin de l'Association (M. Joseph Muller) ; 17) Divers.

Pendant les travaux du congrès, visite commentée de la Route des Cinq-Châteaux. Un car est mis gracieusement à la disposition des visiteurs par la municipalité de Wintzenheim.

LA VEILLE DU CONGRÈS

Samedi, 18 avril 1970, les membres du conseil et de la commission de musique se sont réunis à 18 h., à l'hôtel Meyer à Wintzenheim, chef-lieu du canton, commune urbaine et viticole en plein développement, pour préparer les travaux de l'assemblée générale du lendemain.

A 18 h. 30, ils ont déposé une couronne au monument aux morts, rendant l'hommage d'un pieux souvenir aux victimes des deux guerres

LE CONGRÈS

Dimanche 19 avril, la belle salle de l'hôtel de ville de Wintzenheim est le lieu de réunion des délégués. La séance de travail commence à 8 h., pour les membres de la commission de musique, à 9 h., pour les délégués réunis en congrès. En préliminaire, l'ensemble vocal Joseph Muller, organisateur du congrès, interprète trois chœurs, vivement applaudis : « La rose du Joli mois de mai », de Jean Planson ; « La chaise aux papillons », de Georges Brassens, harm. R. Passaguet ; « D'Zit esch do », de J.-Paul Baumgartner.

En l'absence de M. R. Pfimlin président, le vice-président, M. Ch. Goetzmann, ouvre la séance souhaitant la bienvenue et mettant l'assemblée des chanteurs dans une agréable ambiance. Il excuse M. R. Pfimlin, notre vénéré président qui, pour des raisons de santé, et à la suite d'une intervention chirurgicale, regrette de ne pouvoir être des nôtres, mais qui transmet à l'assemblée ses fidèles souhaits. M. Goetzmann se fait l'interprète de tous pour adresser à M. Pfimlin les meilleurs souhaits de prompt rétablissement, ainsi qu'à M. Robert Nusbaum, vice-président d'honneur, également empêché, pour des raisons de santé, d'être parmi nous. Il faut observer une minute de silence à la mémoire de tous les chanteurs et de leurs pro-

ches, disparus au cours de l'année. Le secrétaire général M. Mœrlen fait ensuite l'appel des sociétés. Le vice-président propose de quitter le point numéro 11 avant les autres points de l'ordre du jour qui a pour objet la ratification par l'assemblée de la décision du conseil prononçant la radiation définitive des sociétés chorales du groupement dissident de Colmar.

M. Goetzmann, soulignant la gravité de la décision à prendre, évoque devant les délégués présents, dans un exposé clair et détaillé, les origines du différend, le développement de celui-ci, les demandes entreprises, les essais de conciliation les mesures prises par le conseil après et devant l'échec de toutes nos tentatives, l'obligation pour le conseil d'appliquer les statuts prévoyant les sanctions et la radiation.

Après les interventions de MM. Trommenschlager (Alliance-Mulhouse) et Schmitt (Hikrich).

Le premier craignant qu'on n'ait pas assez pris en considération l'effet de la relation humaine et estimant qu'une réunion au sommet « Association-Groupement » aurait dû avoir lieu.

Le deuxième demandant des renseignements sur les prétentions du groupement en cause.

M. Goetzmann donne toutes les précisions souhaitables, donnant satisfaction à l'assemblée, car devant le machaérisme et l'intransigeance des meneurs de cette pénible affaire, le conseil d'ALSACE a dû prendre la décision connue qui, à notre grand regret, frappe 13 sociétés, savoir :

Les chorales de : Andolsheim, Beblenheim, Breitenbach, Concordia, Colmar, Usines Municipales Colmar, Horbourg, Jechheim, Griesbach-Val, Metzeral, Riquewihr, Soultzeren, Sandhoffen et Wintzenheim.

La ratification, soit par vote secret, soit par vote à main levée, est proposée. Le vote n'étant pas exigé, mais le vote à main levée proposé, l'assemblée des délégués, consciente de la gravité et de la portée de sa décision, la ratifie avec sérénité, sauf 1 voix contre et deux abstentions.

M. Goetzmann précise que les porte de l'Association restent ouvertes à toute société voulant respecter les statuts de notre Association les Chorales d'Alsace.

La parole est ensuite donnée à M. J.-P. Moser, qui donne lecture du procès-verbal du congrès de Sélestat, du 20 avril 1969, approuvé à l'unanimité.

M. Aimé Moser, trésorier, lui succède pour le compte rendu financier qui, après l'intervention des vérificateurs de comptes, est accepté à l'unanimité.

Le trésorier, avant encore répondu aux questions posées relatives à l'assurance et le financement des concours de chant scolaire de Mulhouse et Strasbourg, est applaudi en signe de remerciements pour l'exemplaire gestion de la trésorerie et du financement dit bulletin et des concours de chant scolaire. M. Jung, chargé du service « Compensés » fait le compte rendu détaillé des distinctions accordées aux chanteurs et sociétés pendant l'année écoulée et informe les délégués que pour tout renseignement relatif aux distinctions, il y a lieu de se référer au bulletin numéro 19, page 32.

M. Goetzmann remercie M. Jung pour son excellent rapport et son travail très apprécié.

La décharge au conseil pour la gestion 1969 est donnée à l'unanimité. M. Goetzmann au nom de tous ses collaborateurs, en remercie sincèrement l'assistance.

Renouvellement partiel du conseil Les membres sortants MM. Pfimlin, Jung et Trinckler sont réélus à l'unanimité. M. Albert Rauscher, président de la chorale de Saverne est élu comme nouveau membre en remplacement de M. Adam, démissionnaire pour raisons de santé. Les membres sortants de la commission de musique, MM. le Dr Mauz, Cl. Hebling et Norbert Stocky sont, eux aussi, réélus à l'unanimité.

M. Trommenschlager, Marius directeur de l'Alliance de Mulhouse, élu comme nouveau membre, sera dorénavant partie de ladite commission.

LES CONCOURS DE CHANT SCOLAIRE

Le 22 concours de chant choral scolaire aura lieu en 1970 : - à Mulhouse, le 23 avril, 28 chorales avec environ 1.300 participants sont inscrites ; - à Strasbourg, le 21 mai, 25 chorales avec 1.200 participants.

Un vibrant hommage est rendu à notre président, M. Rodolphe Pfimlin, organisateur de ces belles manifestations qui comptent parmi les plus importantes : les vœux les plus sincères sont formulés à son adresse, qu'il puisse continuer encore bien longtemps l'œuvre commencée il y a 22 ans. M. Baumgartner, chargé de l'organisation des concours de Strasbourg, est complimenté et félicité pour son dévouement et l'intérêt qu'il porte à l'enseigne-

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUT INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS Nickelage - Argenture - Vernis FABRICATION - OCCASIONS ARTISAN SPECIALISE R. MAZEREAU 39, rue N.-D.-de-Lorette - PARIS - 9 - Fournisseur de la Garde Républicaine

ment de la musique et du chant choral.

Cinq chorales scolaires, désireuses de faire partie de l'association des chorales d'Alsace, sont admises à l'unanimité, savoir:

les chorales de Sainte-Marie-aux-Mines, de l'Institut de l'Assomption à Colmar, du C.E.S. «Pfeffel» (garçons), Colmar, du C.E.S. «Pfeffel» (filles), Colmar et la chorale mixte du lycée d'Etat à Sarreguemines.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL DU 7 JUIN 1970 A SELESTAT

La parole est donnée à M. Laugner, président de la chorale Harmonie 1858, organisateur de ce grand concours. Il rend compte du travail fait et expose le programme de la journée, et ce qui sera ce concours.

34 sociétés sont inscrites à ce jour, groupant environ 1.400 chanteurs, c'est un record. M. Laugner est vivement remercié et applaudi pour son action exemplaire et tous sont convaincus de la réussite grâce à l'équipe sélestadienne qui entoure son dynamique président.

TAXES DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES A LA CHARGE DES SOCIETES

M. Jung, après avoir pris contact avec l'administration des contributions indirectes, expose avec clarté la question des taxes mises à la charge de nos sociétés lors de leurs manifestations et donne des précisions sur les exonérations dont peuvent bénéficier les chorales en cours d'année.

LE CONGRES EN 1971

aura lieu les 8 et 9 mai à Saverne. M. Rauscher, président de la Concordia 1850, qui prend en charge l'organisation, invite les sociétés dès aujourd'hui à venir nombreuses à Saverne, où il voudra les accueillir au mieux.

M. Goetzmann remercie M. Rauscher et lui souhaite une bonne réussite.

LA VIE D'UNE CHORALE AU TEMPS PRESENT

est le sujet développé et analysé par M. Goetzmann. Partant du besoin qu'éprouve tout homme à extérioriser son état d'âme, il montre comment l'amour du chant occupe le plus profond de l'être. En se greffant sur l'esprit social, cette aspiration amène les hommes à unir leurs voix dans un chœur harmonieux. Le même état d'âme unit alors tous les participants et se communique même aux auditeurs. «Tout en respectant les critères de la préservation des traditions culturelles», «une chorale se doit de marcher vers l'avenir avec conviction. Elle doit savoir créer une bonne entente, maintenir l'ambiance de qualité, cultiver la valeur humaine, assurer une parfaite collaboration entre président, directeur et chanteurs.

Les auditeurs approuvent la thèse de M. Goetzmann par leurs vifs applaudissements.

LE REPERTOIRE CHORAL ET LE PROGRAMME DU BULLETIN TRIMESTRIEL

sont traités par M. Müller, président de la commission de musique. Les chorales disposent de dossiers et de collections de chœurs qu'elles

peuvent consulter. Une intervention a été faite auprès des éditeurs, pour qu'ils pensent davantage aux chœurs d'hommes. En accord avec la C.M.F., l'Association envisage d'organiser un concours de composition de chœurs. Cette question, digne d'intérêt, est soumise à la commission de musique pour étude et élaboration.

En ce qui concerne le bulletin et son calendrier, M. Müller prie les délégués de lui faire connaître les dates des manifestations prévues et de lui adresser tout article ou compte rendu de la presse méritant la parution dans le bulletin. L'immense travail, effectué par notre infatigable directeur M. Müller, est admiré et reconnu et le vice-président M. Goetzmann le fait applaudir.

DIVERS

La proposition de M. Trommschlagger (Mulhouse) de réunir en congrès les chefs de chœur en vue d'étudier et d'approfondir le problème des chorales, de l'organisation de stages, et la formation de cadres, qui correspond également aux idées de M. Fenninger (Haguenau), est accueilli avec intérêt.

Le conseil prend bonne note et la mettra à l'étude.

Réponse satisfaisante est donnée à des demandes de renseignements quant au classement, reclassement ou déclassement de sociétés.

Le vice-président remercie très sincèrement les membres du conseil pour le fructueux travail effectué et les délégués, ayant assisté aux débats passionnés de ce congrès qui restera gravé dans les annales de l'Association. Il confie ensuite la bannière à M. Joseph Müller, président de l'ensemble vocal de Colmar, jusqu'au prochain congrès, après avoir adressé des paroles élogieuses à M. Laugner (Sélestat) qui a rendu l'emblème restauré, après en avoir eu la garde pendant un an.

Un double quatuor, composé de chefs de chœurs, interprète sous la direction de M. Joseph Müller «Ah combien est heureux...» de Guillaume Costeley et M. Goetzmann lève la séance à midi.

Notons que les familles des congressistes ont participé, pendant les travaux du congrès, à la visite commentée de la route des Cinq-Châteaux, dans un car confortable, mis gracieusement à la disposition des visiteurs par la municipalité de Wintzenheim, que nous remercions très sincèrement.

LA RECEPTION AU CAVEAU DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN

Après le congrès, les congressistes se sont réunis au caveau des Chevaliers de Saint-Jean où un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Wintzenheim, au cour duquel le maire, M. Robert Sibir, conseiller général et M. Goetzmann prononcèrent des allocutions vivement applaudies.

Le banquet officiel fut servi à l'hôtel Meyer et fit honneur au patron et à son personnel.

A la table d'hôte, M. le Maire et M. Goetzmann étaient entourés par la reine des Vins d'Alsace, Mlle Marie-Odile Schoepfer et sa sœur Elisabeth, en costume régional.

La journée se termina dans une très cordiale ambiance, à la satisfaction de tous, laissant le souvenir d'un congrès stimulant.

Merci de tout cœur aux amis de l'Ensemble Vocal et à son dévoué directeur, M. Joseph Müller, organisateur du congrès 1970.

Jean-Pierre MOSER Secrétaire adjoint de l'Association.

sociétés du département et parents arrivaient sur la place de l'Eglise où une remise de gerbe par 2 jeunes stagiaires précédait l'exécution de la Marsillaise que suivaient l'Ouverture de Mireille de Gounod, l'Odé à la Jolie pour chœur à 2 voix et petit orchestre extraite de la 9^e Symphonie de Beethoven et la création de la Marche de la Fédération d'Adrien Canavésio.

La musique municipale de La Clotat prenait ensuite place sur le podium pour la deuxième partie de ce concert et nous gratifiait d'une audition parfaite de la 2^e suite de l'Arlésienne de Bizet et d'une sélection de Porgy and Bess de Gershwin.

Assistaient à cette journée de clôture: MM. Bertrand, maire; Galéazzi, directeur de la M.C.J. de Plan-de-Cuques; Delon, inspecteur départemental de la Jeunesse et Sport; Vaise, professeur au Conservatoire de Marseille, représentant Maître Barbizet, directeur, et Maître Goudreau, adjoint au maire de Marseille, délégué aux Beaux-Arts; Fayet, adjoint au maire de La Clotat; Courtil, entouré de MM. Rouvière, Recco et Amalbert, membres du C.A. Fédéral.

Au cours de la réception et du banquet offerts par la municipalité, M. Bertrand recevait, des mains du président d'en Courtil, la médaille d'honneur dorée de la C.M.F. pour services rendus à l'Art Musical.

Après la brillante réussite de ce premier rassemblement, nous devons remercier MM. Augier, professeur de flûte au Conservatoire de Marseille; Bien, professeur de trompette au Conservatoire d'Aix-en-Provence; David, professeur de trombone au Conservatoire d'Aix; Ferrand, professeur de clarinette au Conservatoire de Toulon; et Pouzenc, professeur de basson et saxo au Conservatoire de Marseille, pour l'aide bénévole qu'ils nous ont apportée en assurant les conférences illustrées d'exécution de traits instrumentaux, MM. Amalbert, Badie et Griseri pour leur présence constante auprès des jeunes gens et pour l'obscur travail de détail qu'ils ont effectué afin d'assurer la bonne tenue artistique du concert et l'instruction des enfants. M. Canavésio pour avoir assuré la coordination du travail et la direction de ce concert, sans oublier la musique municipale de La Clotat et son président, M. Fayet, pour leur précieuse collaboration.

Notre gratitude va aussi à MM. Bertrand, maire de Plan-de-Cuques, et Galéazzi, directeur de la M.C.J., pour leur excellent accueil et pour la participation financière importante qu'ils ont prise dans l'organisation de ce stage dont notre trésorerie n'aurait pas pu, à elle seule, supporter la charge.

Nous ne pouvons terminer sans féliciter les stagiaires pour leur discipline, leur correction, leur ardeur au travail qui n'excluaient nullement joie et bonne humeur, nous prouvant ainsi que cette jeunesse, tant décriée à nos jours, était capable de donner bien des satisfactions à condition qu'elle soit placée devant ses responsabilités et qu'on lui fasse confiance pour qu'elle les prenne.

CENTRE A L'ATTENTION DES SOCIETES

En raison de la réorganisation en cours de la Fédération Musicale du Centre (F.M.C.), le Congrès annuel, qui avait été envisagé pour le 18 octobre, est reporté à une date ultérieure.

Les sociétés seront avisées, en temps utile, de la date de l'assemblée générale dès qu'elle pourra être fixée.

Le secrétaire général, A. RELIN, 54, boulevard de l'Hôpital, VICHY (03).

VICHY

Le concert de l'Estudiantina-Ecole Mozart a démontré les bienfaits de la musicothérapie pour la rééducation des enfants inadaptés.

L'Estudiantina-Ecole Mozart donnait, dans les salons de l'Hôtel Albert-1^{er}, un concert qui réunissait un nombreux auditoire. Ce fut une manifestation très réussie et qui permit de constater combien l'influence de la musique peut être précieuse pour la rééducation des enfants inadaptés.

Mme Andrieux-Legrand devait, en effet, préalablement à l'audition des élèves qu'elle dirige, faire un exposé sur «l'empêchement du problème de l'enfant inadapté». Contrairement à l'opinion généralement admise, beaucoup de ces enfants peuvent être guéris, et tous améliorés dans leur comportement. La musique est un adjuvant précieux de tout traitement.

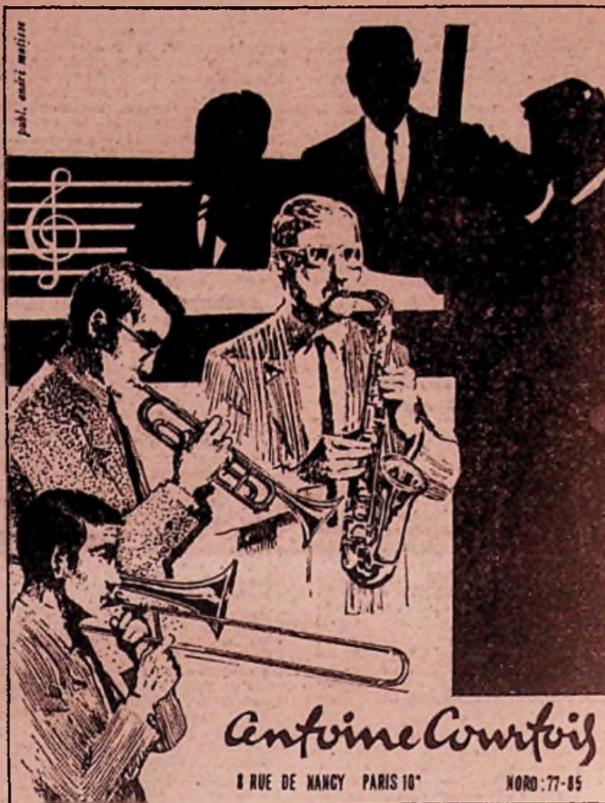
Mme Andrieux-Legrand devait, en effet, préalablement à l'audition des élèves qu'elle dirige, faire un exposé sur «l'empêchement du problème de l'enfant inadapté». Contrairement à l'opinion généralement admise, beaucoup de ces enfants peuvent être guéris, et tous améliorés dans leur comportement. La musique est un adjuvant précieux de tout traitement.

Après les rafraîchissements, le premier repas commun était servi dans la magnifique salle du Clocheton avant le départ pour une visite du port de Marseille.

Les jours suivants étaient réservés à des causeries faites par les professeurs de Conservatoires, du travail par pupitre et des répétitions d'ensemble en vue du concert de fin de stage, le tout entrecoupé de baignades dans la piscine municipale pour l'accès de laquelle nos stagiaires disposaient d'une entrée gratuite permanente.

Dimanche 5 juillet, dernier jour du rassemblement, nous donnâmes l'occasion d'entendre une remarquable prestation de l'orchestre «Junior» sous la direction de M. Adrien Canavésio, président de la Commission Technique, directeur du stage.

Tôt le matin, représentants des



La guitare, les enfants prirent en groupe possession de la scène et firent une belle démonstration de rythmes et de jeux. La vente aux enchères, au profit des enfants inadaptés, de toiles et sculptures de maîtres, fut animée par Gérard Montil. Le poète Michel Talon, président du Cercle poétique de l'Estudiantina, et Anna Teyssier firent apprécier plusieurs œuvres délicates, parmi lesquelles un poème de Marie-Alphonse Blondier, mis en musique par Thérèse Andrieux-Legrand.

Une gerbe de roses fut offerte à Mme Marty par Patrice Chemtel, et un coffret de friandises au docteur Marty, président de l'Association de La Vernière, par Claude Périse. A l'issue de ce concert en tous points réussi, le commandant Molat, commandant d'armes à Vichy, remettait la médaille d'or dans l'Ordre National du Mérite et du Dévouement Français (Aris) à Mme Andrieux-Legrand, en reconnaissance des services rendus, par la musicothérapie, aux enfants inadaptés. (L'Espoir et La Tribune, 10-6-70).

CHAMPAGNE ET MEUSE

NECROLOGIE

C'est avec peine que notre Fédération et nos Sociétés de Musique Populaire ont appris la mort de M. Ovide BERTEAUX, président et directeur du Groupe lyrique et symphonique de Reims. Il était musicien de l'harmonie municipale et de l'harmonie du 3^e canton de Reims.

C'est à l'âge de 77 ans que cet homme, qui consacra sa vie à la Musique Populaire avec un dévouement inlassable, a quitté ses amis. Homme de cœur, M. Ovide BERTEAUX dirigea de très nombreux concerts, il fit produire en maintes occasions à l'étranger le Groupe lyrique et symphonique, sa disparition laisse un grand vide dans le monde musical mariais.

FRANCHE-COMTE ET BELFORT

La Fédération Musicale est en deuil

Survenue quelques jours avant le congrès de Morteau, la mort de M. Claudius LACROIX, vice-président fédéral, a semé la consternation dans le monde musical de nos quatre départements.

Le défunt, qui a été enlevé à l'affection des siens à l'âge de 85 ans, fut un musicien et un artiste dans toute l'acceptation du terme. L'Union San-Claudienne, fondée en 1878, lui avait confié la direction en 1910; il conserva cette fonction jusqu'en 1948, époque où M. Charles Hecht prit la succession.

Directeur de l'Ecole de Musique de Saint-Claude, trombone-solo à l'Harmonie d'Artillerie de Besançon (1907-1909), puis à l'Harmonie de Franche-Comté, M. Lacroix fut aussi violoniste à la Philharmonie de St-Claude, dirigée par M. Billat.

Sa carrière musicale ne fut même pas interrompue par la 1^{re} guerre mondiale qu'il fit en tant que musicien-brancardier, ce qui ne l'empêcha pas d'être blessé et de recevoir les félicitations pour sa conduite courageuse.

Tous ceux qui ont compris les services rendus à l'Art Musical par M. Claudius LACROIX lui gardent une affectueuse reconnaissance.

La nombreuse assistance, présente au service funéraire, à la cathédrale Saint-Claude, en fut un émouvant témoignage; remarqués notamment: M. Jallion, maire et conseiller général, ainsi que plusieurs membres de la municipalité San-Claudienne, MM. Pochon, Bouvret, Gros, représentant la Fédération Musicale de Franche-Comté et Belfort, MM. Jules Hecht, Abel Vuillemin, censeur du lycée, ainsi que de nombreuses personnalités du monde musical.

A l'issue du service religieux, M. Camil Pochon (vice-président de la Fédération Musicale) prononça l'éloge du disparu: un homme honnête qui a droit à la reconnaissance de tous.

Nous renouvelons à Mme LACROIX et à toute la famille nos condoléances les plus sincères.

Congrès Fédéral des

6 et 7 juin 1970 à Morteau. Le Congrès «1970», qui avait pour siège la charmante cité de Morteau (Doubs), s'est échoué sur deux journées: samedi 6 juin et dimanche 7 juin.

La première de ces deux journées était consacrée à une réunion du Bureau Fédéral, chargé d'examiner les questions figurant à l'ordre du jour de la séance générale du len-

demain, dimanche. Etaient présents: M. Georges Vriez (président); MM. Adam, Bouvret, Clapotino, Erard, Garaffi, Gros, Mercier, Pochon, Poirot, Vuillemin; absents excusés: MM. Dupont et Bagnol.

En soirée, au théâtre, deux valeureuses formations se faisaient entendre en un concert de gala particulièrement réussi: la fanfare de Ste-Ursanne (Suisse), dirigée par M. Francis Etique, et la «Democrate de Charquemont», conduite par M. Pierre Vuillemin.

Dans le même temps, et toute la nuit durant, l'orchestre de Kronenbourg et l'orchestre «The Dickens Royal», animaient, alternativement, le bal du Congrès, situé sous le chapiteau, place de la Gare.

La journée de dimanche débuta par le réveil en fanfare effectué, dès 7 h., par l'infatigable fanfare de Sainte-Ursanne. A 9 h., les congressistes étaient réunis dans l'accueillante salle des fêtes; après que M. le président Georges Vriez eût prononcé l'éloge ému, à la mémoire de M. Claudius Lacroix (vice-président fédéral, récemment décédé), les questions figurant à l'ordre du jour furent examinées avec soin par l'assemblée.

Situation financière, congrès pour les prochaines années, subventions communales, départementales et d'Etat, examens fédéraux, jeunesse et sports, amicale des chefs et sous-chefs, etc. L'indemnité de décès (versée à la famille) est portée de 100 F à 150 F, la somme versée à chaque enfant de moins de 18 ans est portée de 10 F à 50 F. Les membres sortants et rééligibles sont reconduits dans leurs fonctions sans qu'il ait été besoin de faire appel aux bulletins de vote: MM. Vriez, Poirot, Clapotino, Vuillemin, Gros, Dupont, Mercier. En raison de l'importance accrue du Centre de Montbéliard, un membre suppléantaire, désigné par l'Amicale des chefs et sous-chefs, Algèra au Bureau fédéral: M. Jean-Pierre Compaagne, personnalité bien connue pour son talent et son dévouement, qui est d'ailleurs accueilli à main levée et à l'unanimité.

Le Congrès se terminant vers 11 h., la «Lève Morteau» et la fanfare de Sainte-Ursanne victorieuses elles assurent la partie musicale du défilé et de la cérémonie au monument aux morts.

C'est au cours d'un «vin d'honneur», offert aux congressistes par la municipalité de Morteau, que M. Vriez remit à M. Genevard, conseiller général et maire de la ville, la grande médaille avec diplôme de

AUBE ET HAUTE-MARNE

Il est certain qu'en notre Fédération, les sociétés sont bien vivantes et qu'elles ne manquent aucune occasion pour manifester leurs initiatives qu'elles concrétisent brillamment. Je n'en veux pour preuve que la fête du «jumelage» qui s'est déroulée ce samedi 29 et dimanche 30 août à Planey-l'Abbaye (Aube) où la fanfare municipale, que dirige et qu'anime avec le brio qu'on lui connaît M. Hubert Richard, recevait la société musicale suisse la «Circunia» de Prez-vers-Noréaz, bourgade suisse de 700 habitants située dans la vallée proche de Fribourg.

En effet, après l'initiative prise il y a environ 2 ans par M. Richard de créer une chaîne amicale des so-

ciétés musicales, ce fut tout d'abord la société belge de Tourinnes-la-Grosse, dans le Brabant, qui avait inauguré cette chaîne en venant à Planey en 1969. Cette année, c'était une société suisse, et les réjouissances prévues ne le cédèrent en rien à ce qui fut fait avec les Belges. Planey-l'Abbaye est-elle appelée à un vaste festival européen? Cette idée pourrait faire sourire si l'on ne connaissait M. Richard. Oui, grâce à sa société de musique, Planey-l'Abbaye n'est plus une commune dont on cherche le nom sur une carte pour la situer; nous en sommes heureux et la Fédération musicale Aube-Haute-Marne s'en réjouit.

D. BORNOT.

BOUCHES-DU-RHONE

PREMIER STAGE FEDERAL «JUNIOR»

A l'instigation du président Paul Courtil, le Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Musicales des B.D.R. avait décidé d'organiser, pour la première fois depuis sa création, un stage de perfectionnement musical réservé aux meilleurs élèves des cours moyen et supérieur des écoles de musique des sociétés fédérées.

Celui-ci s'est tenu du 1^{er} au 5 juillet 1970 à Plan-de-Cuques, commune à 7 km de Marseille, dans le cadre de l'«Opération Jeunesse» de la Maison de la Culture et de la Jeunesse de cette ville.

Il réunissait 45 jeunes filles et garçons de 12 à 18 ans, instrumentistes à vent, venant de différents points du département. Le centre chargé du ramassage arriva à Plan-de-Cuques, le mercredi 1^{er} juillet, à 11 h. 30.

M. Bertrand, maire de la ville, et M. Galéazzi, directeur de la M.C.J., souhaitèrent la bienvenue à nos jeunes musiciens, en compagnie du président Courtil et de MM. Anial-

bert, Badie, Canavésio et Griseri, de la Commission Technique Fédérale, chargés de diriger la session, pendant que les caméramen de l'O.R.T.F. filmèrent cette joyeuse arrivée que les télespectateurs du Sud-Est ont pu voir sur le petit écran le jeudi 27 juillet, à 19 heures.

Après les rafraîchissements, le premier repas commun était servi dans la magnifique salle du Clocheton avant le départ pour une visite du port de Marseille.

Les jours suivants étaient réservés à des causeries faites par les professeurs de Conservatoires, du travail par pupitre et des répétitions d'ensemble en vue du concert de fin de stage, le tout entrecoupé de baignades dans la piscine municipale pour l'accès de laquelle nos stagiaires disposaient d'une entrée gratuite permanente.

Dimanche 5 juillet, dernier jour du rassemblement, nous donnâmes l'occasion d'entendre une remarquable prestation de l'orchestre «Junior» sous la direction de M. Adrien Canavésio, président de la Commission Technique, directeur du stage. Tôt le matin, représentants des

bienfait de la Musique.
Un « entracte », judicieusement aménagé, permet à chacun de visiter l'exposition d'instruments présentée par M. Bucher, luthier, 8, place de la Concorde à Mulhouse. L'instrument offert par cette firme a été attribué, par tirage au sort, à la fanfare « Rallye Graysols ».

Le défilé de l'après-midi et le festival régional attirèrent un nombreux public pour applaudir avec succès : la fanfare de Bie-Ursau, la fanfare municipale de Courgenay, la Fanfare de Villers-le-Lac, la Lyre Mortuanienne, l'Union Instrumentale du Locle, l'Union Musicale des Fins.

A 21 h., sous le chapiteau, un bal mettait un point final au Congrès « 70 » de Mortaux, pour lequel tous les organisateurs sont à féliciter.

Ensemble Symphonique de Lons-le-Saunier

L'abbaye de Baume-les-Messieurs (Jura) recevait, le dimanche 7 juin 1970, 170 exécutants et plus de 700 auditeurs. Avec le concert donné en l'église Saint-Désiré en 1968, c'est la plus importante manifestation réalisée depuis de nombreuses années par l'Ensemble Symphonique Lédouin. Le concert commença avec le saxophone méconnu sous cette forme dans une sonate de Hindel (arrangement, M. Mule; orchestration du soliste, M. René Ferreux). L'orchestre, formé par l'Ensemble Symphonique de Lons-le-Saunier et l'Orchestre de Chambre de Chalon-sur-Saône, était dirigé avec délicatesse par Jean Fonda (chef de l'orchestre chalonais).

L'orchestre exécuta ensuite deux chorales de J.-S. Bach et une œuvre de M. J.-M. Depelsenaire (directeur du Conservatoire de Mauthouge), « Concerto Grosso » pour deux trompettes et trombones, ainsi que l'orchestre, solistes : MM. Daniel Villette, Michel Loujaret, Robert Laroche. Œuvre imposante, subtile, pleine de délicatesse, pour laquelle il convient de féliciter l'auteur, sans oublier les solistes, l'orchestre et leur directeur, M. Ferreux (directeur du Conservatoire de Lons-le-Saunier).

Une chorale, bien au point, dirigée par M. l'abbé Biot, présenta quatre chants à « capella » de : Kerouf, Mauduit, Lassus, Viadana.

Ce magnifique concert se termina par le Requiem de Campra : cinq solistes parisiens de l'O.R.T.F., Jocelyne Chamonin et Annie Bertelon (sopranos), Joseph Sage (haute-contre), André Meurant (ténor), Georges Abéoul (basse).
Merci pour ce merveilleux concert avec lequel solistes, musiciens et

choristes se sont retrouvés dans une ambiance très musicale et très sympathique. Assistèrent à cette manifestation : M. le Préfet du Jura et Mme M. Dufour, directeur du cabinet de M. le Préfet; M. Ravier, sénateur; M. le Trésorier-Payeur général; M. Payard, maire-adjoint de Lons-le-Saunier; M. le colonel Balaudeau et Mme; M. le Maire de Baume-les-Messieurs; M. d'Agon de Lamont, président de l'Association des parents d'élèves du Conservatoire.

L'Harmonie, la Batterie-Fanfare et l'Orchestre Symphonique de la ville de Montbéliard (Doubs) se distinguent à Chalon-sur-Saône.

Les membres de l'Harmonie, de la Batterie-Fanfare et de l'Orchestre Symphonique de la ville de Montbéliard ont effectué, fin juin 1970, un agréable voyage à Chalon-sur-Saône, pour participer au concours organisé par la C.M.F., la Fédération de Saône-et-Loire et l'Harmonie locale. Quarante-trois formations musicales étaient inscrites pour cette importante compétition. En dépit de cette concurrence loyale mais sévère, nos concitoyens se sont couverts de lauriers et c'est dans l'euphorie générale qu'ils sont rentrés à Montbéliard, ravis et fiers de leurs premiers prix remportés dans leurs catégories respectives.

Les résultats du concours devaient d'ailleurs désigner les trois ensembles à participer au concert de l'après-midi; (seul, l'Orchestre Symphonique ne put se produire, en raison des conditions atmosphériques peu favorables).

Ces résultats, particulièrement brillants, valurent les plus vives félicitations à MM. Berthelot Henri (chef de l'Harmonie) et de l'Orchestre Symphonique), Viénot Lucien (chef de la Batterie-Fanfare) et M. René Clerc (président) qui montèrent sur le podium pour recueillir les lauriers si parfaitement mérités. A noter que M. Berthelot, très ému, eut droit à l'accolade de son ancien chef, M. Semler-Collety, actuel président de la Confédération Musicale de France.

Il convient de remercier toutes les bonnes volontés de l'Harmonie qui, par l'organisation de bals ou autres manifestations, permet (avec l'apport de la municipalité) d'envisager la possibilité de tels déplacements.

M. le président Georges Vriez, qui a fait l'amitié aux responsables montbéliardais d'exprimer sa satisfaction, se joint à MM. Clerc et Viénot pour renouveler leurs félicitations.

Compliments aux vaillants musiciens et à leurs talentueux dirigeants.

tés ont créé des activités annexes sous forme de groupes soit folkloriques ou de majorettes venant par leurs évolutions mettre une note de fantaisie aux défilés de cliques ou batteries-fanfars.

En outre la participation de notre fédération à bon nombre de festivals tels que ceux de Revel ou de Tarbes pour ne citer que les derniers en date, ont été particulièrement enrichissantes à bien des points de vue.

Outre qu'ils ont démontré une fois de plus l'extrême vitalité de notre fédération (près de 60 sociétés étaient représentées à Revel) de nombreux enseignements sont à retenir de ces rassemblements.

Pour terminer la F.D.S.M.C. de la Haute-Garonne, tient essentiellement par la voix de son président, M. Verdier auquel se joint tous les membres du Bureau, à remercier très vivement toutes les personnalités qui par leur amabilité et leur compréhension en matière musicale ont permis la réalisation de tous ces travaux et notamment de la série d'épreuves qui viennent d'avoir lieu.

En effet, parallèlement à la tâche obscure de préparation de celles-ci sur le plan organisationnel administrative, ces épreuves n'auraient pu se dérouler sans l'accord ni la bienveillance dont ont fait preuve notamment :

M. Lancelin, directeur du conservatoire régional de Toulouse; M. Avdige, maire de Tournefeuille, ainsi que M. le Directeur du C.E.S. de l'Isle-en-Dodon qui voulurent bien mettre à la disposition des organisateurs de la F.D.S.M.C. et en cette occasion des locaux dont ils ont la garde.

Il convient de remercier également tous les membres des jurys constitués qui, sous les directives et l'autorité de M. Kopetzki, président de la commission artistique de la fédération, également chargée de l'organisation des épreuves, surent se montrer à la fois compétents, compréhensifs et extrêmement justes dans les décisions qu'ils eurent à prendre.

LAURENT R.
Secrétaire de la Commission Artistique de la F.D.S.M.C. de la Haute-Garonne

HAUTE-VIENNE

CONCERTS PUBLICS A LIMOGES

Sur une idée de M. Lagorge, la fédération des sociétés musicales de la Haute-Vienne et plus spécialement le comité de Limoges ont organisé des concerts tous les mercredis au Champ de Juillet, face à la magnifique gare de Limoges.

Une scène en gradins et un fond d'arbustes constituaient un cadre agréable où les mélomanes vinrent de plus en plus nombreux (2.000 personnes environ au dernier concert). Pour des raisons financières, toutes les sociétés du département n'ont pu se produire et nous avons été obligés de ne faire produire que les sociétés de Limoges et particulièrement l'Union Harmonique Municipale de Limoges qui a renouvelé son programme tous les mercredis. Voici le programme :

27 mai. — Union Harmonique Municipale de Limoges (direction M. Denis), Accordéon Club de Limoges (direction M. Doucet, Rallye Limousin (direction M. Pichenaud).
3 juin. — Union Harmonique Municipale, Collège-Rythme (direction Georges Demery).
10 juin. — Union Harmonique Municipale, Avenir Musical du Limousin, (direction Josy Mars); Les Espoirs d'Isle (Melle Comte).

17 juin. — Union Harmonique Municipale de Limoges, Accordéon Club de la Bregère (direction M. Valor); Ecole du Barbichet (groupe folklorique).
24 juin. — Union Harmonique Municipale de Limoges, Accordéon Club de Limoges, Eglantine du Limousin (groupe folklorique).

L'an prochain, un théâtre de verdure sera implanté à cet endroit agréable de Limoges ce qui favorisera nos concerts.

L'UNION HARMONIQUE MUNICIPALE DE LIMOGES A ROCHEFORT

Les 6 et 7 juin, nos musiciens de Limoges se sont distingués au festival de musique de Rochefort où le jury était composé de Messieurs Colteux, Boucard et Bonnin. M. Carrie, adjoint au maire de Limoges était également du voyage. Au cours des divers concerts, M. Colteux a particulièrement apprécié l'interprétation de son ouverture « Le dernier des Horaces » et a tenu à féliciter M. Denis pour sa direction. Notre harmonie municipale s'est vu décerner :

Le 1^{er} prix d'honneur, le 1^{er} prix d'exécution avec félicitations du jury et mention au directeur, 1^{er} prix du défilé, coupe de la ville de Rochefort et coupe du comité d'organisation.

L'UNION MUSICALE DE SAINT-YRIEX

Le 28 mai en soirée, dans le cadre de verdure de la place de La Nation, l'Union Musicale a donné son concert de Printemps. 54 éléments, renforcés par la batterie des enfants de Bionne, ont proposé au public un programme composé avec goût : « Jeune fanfare » (Colteux), dirigée par M. Gabriel Gourba, sous-chef, puis « Salut à Bergerac », « L'ouverture du Califé de Bagdad »,

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

la marche de la 2^e D.B., Spanisch rythms. Le Flambar, dirigés par M. François Duquesne, chef de la formation. Signaux qu'au cours de cette soirée, on a pu entendre « Joli Mai », une composition de M. Duquesne, dédiée à Mme Fabregue, épouse du Président de la société.

EXAMENS DE LA FEDERATION DE LA HAUTE-VIENNE

Ils se sont déroulés à Limoges à l'école des Feuillants, le 14 juin. Nouveaux en vrac. — Au hasard de la lecture des journaux, nous avons pu relever une partie seulement de l'activité de nos sociétés.

Le Rallye Limousin. — Bujaleuf (10 mai), Brigueuil (23 mai), St-Auvent (26 avril).

Nous avons également appris le mariage du fils de M. Pichenaud, directeur de cette société et nous lui adressons nos vœux de bonheur.

La société de Saint-Léonard et son chef Jacques Ruard ont donné une série de concerts en Alsace puis à Champagnery, Les Cars, Ambazac.

Le Collège-Rythme et Georges Demery ont été programmés à Sauvial-sur-Vige, Bellegarde et ont un calendrier d'été bien rempli.

Le Réveil Arézien, dirigé par M. Marfond, s'est produit au château du Mas à St-Yriex pour la fête des Mères puis à Peyrache-Château. Beaucoup de déplacements en vue pour cette société.

Les accordéonistes de La Brogère ont donné leur concert annuel le 27 juin au Vigenal.

La Lyre de Châteauneuf-la-Forêt : cette jeune société, admirablement dirigée par M. Durand a donné à Châteauneuf une agréable séance où musique et théâtre se complétaient fort bien.

L'Espérance de Saint-Junien de M. Séguélas a joué sous le kiosque de la capitale du gant.

L'Accordéon Club de Limoges, après son concert annuel à l'hôtel de ville de Limoges est parti donner une série de concerts en Belgique.

La Renaissance Saint-Sulpicienne de Faust-Ranty a débuté sa saison Aux Cars et jouera sans doute tous les dimanches de l'été.

L'Avenir Musical du Limousin, dirigé par Josy Mars s'est produit à Isle et à Miallet.

Radio-Limoges. — Grâce à Pierre-Jean Lymario des émissions spéciales ont été consacrées à toutes les sociétés musicales du département, ce qui a permis de recruter un peu.

ILE-DE-FRANCE

COURBEVOIE

C'est sous le titre du 94^e anniversaire que la Chorale Municipale invita ses concitoyens à un concert le 25 avril 1970, auquel assistaient aux côtés de M. Deprez, député-maire et des membres de la municipalité, nos amis le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération ainsi que Gadanne, directeur de l'Harmonie de Pantin. Une fois de plus, c'est devant une salle quasiment pleine que se déroula le programme.

C'est que les familles de quelque 140 enfants étaient venues pour applaudir les chœurs chantés par ces derniers, rassemblement scolaire que notre ami R. Baron, directeur de la Chorale, réussit pour la 4^e année de suite.

Pour rendre plus sonore cette célébration d'anniversaire, le directeur de la Chorale avait sollicité le concours de l'harmonie locale : l'Union Harmonique.

Ainsi, élargissant ses pupitres pour rassembler la même formation chorale que lors de notre Assemblée Fédérale de février, il put faire applaudir, avec accompagnement d'orchestre, la Cantate 147 de J.-S. Bach et quelques extraits des « Cloches de Corneville ».

A Capella, 3 œuvres très différentes : J.-S. Bach, Jeannquin et La Source, cette dernière obtenant, sans contredit, la faveur du public.

L'Union Harmonique, conduite avec aisance par J. Boulet, se dépensa puisque, outre les accompagnements de chœurs, on put applau-

dir : « Alors je chante », « Véronique » et « Au pays lorrain ».

Le plus grand succès, dans ce concert, l'auditoire le marqua à l'adresse du soprano solo de la chorale, Mme Charpentier qui chanta à ravir : « Les noces de Figaro », « Le bonheur est chose légère » (accompagnée au violon par Mme Baron), « Monsieur Beucaire », 3 compositions impérissables dont 2 d'auteurs qui font honneur à la France. Nous avons pu savoir que cette chanteuse, amateur dans toute la force du terme, débuta dans cette chorale en novembre 1944, lors de la reprise d'activité de cette société, conduite par son père qui était au pupitre des ténors depuis 20 ans, qu'elle y connaît celui qui allait devenir son époux, lequel occupe le poste suprême de Président depuis un an. Nous l'avons dit, dans un compte rendu semblable, il y a un an : la Chorale de Courbevoie est une grande famille.

PARIS

REMISE DES PRIX AUX ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE DES SERVICES CENTRAUX DE LA S.N.C.F.

C'est le jeudi 25 juin que, comme chaque année, s'est déroulée dans la salle de spectacles S.N.C.F., 18, rue de Dunkerque, Paris-X^e, la traditionnelle remise des prix de l'Ecole de Musique des Services Centraux.

Bien avant l'heure prévue, de nombreux élèves étaient venus prendre place. Le programme débuta à 15 h. par la projection d'un film comique, « Les Aventures de Tintin », dont les enfants conserveront un gai souvenir.

Après un cour entracte, tant le programme était chargé, les élèves furent récompensés en grand nombre.

La sympathique, dynamique et toujours très dévouée Huguette Rolland, présenta les personnalités.

M. Jean-Achille Pahin, président général de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français (U.A.I.C.F.), M. René Lezage et Mme, président d'honneur des écrivains cheminots, Mme Drouillet, représentant M. Drouillet, président du comité des Services Centraux, le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales, Marcel Azolla, compositeur et vedette accordéoniste.

S'étaient excusés, M. Girardot, ingénieur général, attaché à la Direction du Nord, M. Vandaele, chef des services sociaux de la région du Nord, Delaplanche, ingénieur principal de la direction du personnel ainsi que M. Etienne Lorin, compositeur vedette accordéoniste, etc.

A 17 h., la speakerine donna lecture du palmarès et des notes obtenues par les 110 élèves ayant participé à différents concours (Léopold Belland, Fédération, Unaf, etc.), qui ont obtenu les 1^{er} et 2^e prix (dont le 1^{er} prix de piano en division supérieure décerné à Mlle Cluzel).

Les livres offerts par l'U.A.I.C.F. étaient nombreux, de choix, très éclectiques et de bon goût. Chacun fut récompensé suivant ses capacités et son âge.

Après cette distribution de récompenses au cours de laquelle les lauréats furent chaudement applaudis, Huguette Rolland présenta un certain nombre d'élèves pour l'audition.

Catégorie « débutants » piano. — Denis Hannoun qui interpréta à petits pas de Bull. Gilles Hannoun qui interpréta sonatine de Beethoven.

Catégorie « préparatoire » piano. — Catherine Sellier et Frédéric Bouaniche dans un 4 mains, une toute petite soirée de Bever.

Catégorie « moyen » piano. — Valérie Poincelet, concertino Giesco de Wurmser; Gilles Decaestecker, impromptu en la de Schubert; tous deux avaient obtenu une 1^{re} médaille au concours Léopold Belland.

Débutant violoncelle. — Marie-Capucine Vertut, Ariette de Lully.

Audition de guitare. — Débutant, Hubert Zaganadin, prélude n° 1 de Woychek.

Groupe de 10 guitares. — Dirigé par M. Maillard, Adagio d'Albinoni, Sayonara, Siffler sur la colline de Passiu.

Audition des accordéons. — Quatuor : Serge Génot, J.-J. Bertin, Serge et Christian Goupil, dans la Polka des Montagnes.

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

4 OCTOBRE 1970 :

Courte et bonne, polka-marche, Gabriel Allier; Rosée du matin, schottisch, Roger Colteux; Charme discret, mazurka, Roger Colteux; Guéty, fandango, Charles Garcia; Quadrille sur des airs populaires, A.-S. Petit.

18 OCTOBRE 1970 :

Viens poupoule, polka-marche, Gauwin; Schottisch des Pierrots, A. Corbin; Pour avoir la fille, mazurka, Horzer-Walter; Frou-Frou, valse, Chateau-Aillier; Les Ségas-Bourbon, quadrille, Parés.

1er NOVEMBRE 1970 :

Après l'orage, polka, Z. Bajus; Arc-en-Ciel, schottisch, J. Gouyraud; La Vie en rose, mazurka pour Cornet, Fernand Azeul; l'adorée, valse pour clarinette, F. Doydier; Le Mécennais, quadrille, G. Meister

Soliste : J.-Louis Le Fournis, ga-

L'audition se poursuivait. A une

Après ces auditions, MM Pahin,

Distinctions honorifiques remises

Croix d'honneur de Chevalier de

Distinctions remises par M. Marcel

Médaille de la Fédération musica-

Médaille accordée par la Confé-

Tenant toujours le pupitre de

Il donna de sages conseils aux

Marcel Azzola, compositeur et

M. Pahin, Président général de

De ce fait, il a fallu ouvrir de

Le succès de notre école est dû

Je ne saurais donc trop insister

Parmi ces arts, nombreux, mis

La musique élève l'éducation de

rent. Pourquoi n'en ferais-je pas

Une fois de plus, les invités et

Ce n'est que vers 19 h. 30 que

Un vin d'honneur fut offert aux

Le secrétaire de séance.

INDRE-ET-LOIRE

ESVRES-SUR-INDRE

Inauguration de la salle Roger-Besnier

Il y a près d'un an, le chef de

Roger Besnier, c'était toute l'ac-

A la veille de prendre une retraite

Répondant à l'invitation de la

Parmi celles-ci, nous retrouvons,

et puis de nombreux amis et repré-

La plaque portant gravé le nom

Il exprimait à la municipalité sa

M. Guérineau présentait alors le

Le festival de Charlieu a obtenu

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Le festival de Charlieu a obtenu un énorme succès

La réussite d'une manifestation

Cette année, l'Harmonie de Char-

A 20 h. 30, tout Charlieu était

Après quelques heures de repos,

concert qui allait suivre, hommage

Puis, il était procédé à la distri-

Francis Rondeau, 1^{er} mention, 1^{er}

C'était ensuite le vin d'honneur

Au moment où beaucoup de musi-

C'est pour elle un encouragement

Mme Besnier, très touchée de la

A 9 h., à la caserne des pompiers,

Le président Labouret reprit la

Le président reprit la parole pour

Après quelques heures de repos,

pour les sociétés de divisions infé-

A 10 h., le congrès était terminé.

Les congressistes rejoignent l'abbaye

La participation de la Musique de la

Puis, M. Bay dit son plaisir d'être

Le soleil qui était au rendez-vous,



Vient de paraître :

M.O. GILLOT et J. LEONARD

JE SUIS MUSICIEN

TOUS les éléments nécessaires à l'initiation musicale sont réunis dans ces six cahiers. Leur emploi dispense, pendant deux ou trois années, de tout autre matériel imprimé.

Pour les élèves de 5 à 8 ans.

Livre I. 10 semaines de cours. Connaissance du mode pentatonique de do. Usage des rythmes les plus simples dans la mesure à deux temps.

Un volume de 48 pages, 22 x 29,5, abondamment illustré 7,20

Editions A. LEDUC, 175, rue St-Honoré - PARIS-1er

Tél. OPE. 27-03

Voici les sociétés qui, en plus de celles déjà citées, ont participé à cet inoubliable festival :

Harmonie de Roanne; Réveil de Crémieux; Fanfare de Chandon; Indépendante de Montagny; Fanfare de St-Germain-Lespinasse; Tambours et clairons d'Amberley; Fanfare de Roanne; Harmonie du Côteau; Avenir Musical de Villers; Fanfare de Couvroure; Pifres Roannais; Société Musicale de Renaison; Clique de Saint-Denis-de-Calaroc; Avenir Musical de Pouilly-sous-Charlieu.

Jean FOLLOT.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Brillantes prestations de l'Harmonie des H.B.L.

Après un grand concert donné au Jardin Français-Allemand de Sarrebruck le 7 juin dernier, en présence de hautes personnalités, à l'occasion du dixième anniversaire de sa création, l'Harmonie vient, par deux fois, de faire valoir son renom. Tout d'abord à St-Dié, invité d'honneur du festival départemental vosgien, présidé par M. Monnillot, et placé sous le haut patronage de M. Jules Semler-Golbery, président de la Confédération Musicale de France, auquel assistaient également M. Lafond, président de la fédération de la Moselle, et M. Quantin, président de l'Harmonie, elle obtint un succès sans précédent au grand concert d'ouverture de ce festival, le 13 juin, devant plus d'un millier de personnes, dans la magnifique salle des fêtes parfaitement aménagée à cette occasion.

La médaille de la fédération des Vosges fut remise à son directeur (M. Bolle) et l'issue du vin d'honneur, nimbé d'une plquette commémorative. Les 27 et 28 juin, elle participait au grand concours international de musique de Chalon-sur-Saône, auxquelles participèrent,

l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. de Paris et l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace. Elle se vit récompensée des résultats suivants :

- Premier prix ascendant pour harmonie;
- Premier prix ascendant pour batterie-fanfare;
- Premier prix de direction à l'unanimité pour son directeur et mention au tambour major.

L'Harmonie et la batterie se classent donc en division d'excellence A et deviennent les formations n° 1 du département de la Moselle, parmi les sociétés affiliées à la C.M.F.

Elle reprendra son activité dès septembre, avec sa participation à la Foire de Metz le 10 octobre (concert au podium) et son concert spirituel annuel en la cathédrale de Metz le dimanche 22 novembre, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles orgues.

Bravo à cet ensemble composé de 95 % de mineurs du fond, qui par sa volonté et sa persévérance, s'efforce à porter haut, le prestige de la musique amateur, tout en groupant à la fois autour de lui, un esprit de parfaite entente et d'animation, si précieux sur le plan culturel.

NORMANDIE

BERNAY

Le 24 juin, l'Harmonie Municipale a souhaité de bonnes vacances à plus de sept cents personnes venues assister au dernier concert de la saison : concert dont la qualité ne le cédait en rien à une densité des plus substantielles. Dix-sept pièces étaient prévues, mais les « Bis » réclamés par ces pantagruéliques mélomanes ont amené ce « score » déjà honnête à vingt-trois !

Tout commença par « CARMEN », défilé sur des thèmes du célèbre Opéra, avec la dynamique participation de la Batterie-Fanfare, menée par Jacky Grente, que l'on devait retrouver en 2ème partie.

L'Harmonie, restée seule, poursuivait avec la robuste Marche « VIENNE RESTE VIENNE » de Schrammel, lui conservant sa carrure toute germanique. Le public tout de suite dans l'ambiance, bisait le morceau suivant « LE SIFFLEUR ET SON CHIEN » du Pryor. Les applaudissements allèrent à la petite flûte de Pierre Robillard ainsi qu'aux autres musiciens, qui surent aboyer avec un rare souci d'authenticité.

Après cette plaisanterie musicale, c'est le « GOPAK », extrait de « LA FOIRE DE SOROTCHINSKY » de Moussorgsky, qui nous fut offert; un GOPAK bondissant, empreint d'une joie nerveuse, violente parfois, et très bien traduit pour l'Harmonie par J. Avignon. Puis Moussorgsky céda la place à Beethoven, Glazounov et Debussy, chantés par le Quatuor de saxophones dont les titulaires sont : Jacques Nasselet, soprano; Pierre Desprez (alto); Michel Blot (ténor) et Pierre Robillard (baryton). De Boccherini, le « MENUET » bien connu auquel les quatre partenaires surent garder l'aspect « poudré à frimas » de son époque. Du quatuor de Glazounov, œuvre originale admirablement écrite pour les saxophones, nous avons entendu la Canzone et la Zéme Varkitlon dans laquelle le baryton a le premier rôle, très lyrique, qu'entoure

avec tendresse et émotion le Chœur des trois autres instruments. Enfin, les saxophonistes conclurent avec le « PETIT NEGRE » (qu'ils durent rejouer) de Debussy, transcrit par Marcel Aulic. Cette pièce, écrite à l'époque où le jazz apparaissait en Europe, démontre l'intérêt que Debussy porta à cette musique, avec Ravel et d'autres encore, et avec quelle saveur et quel à-propos il sut utiliser ses rythmes syncopés.

Cette première partie allait se terminer par la présentation de deux ensembles de flûtes à bec. Le premier, annoncé avec un certain apparat, démentit par un clin d'œil comique, comme étant le « Sextette de flûtes à bec de Berray » se composait de bambins hauts comme trois pommes qui, ma foi, dans un petit Choral écrit pour eux, nous prouvèrent un grand sens du rythme. Rien ne manquait pour rendre charmant, voire émouvant, le spectacle de ces enfants; pas même la pointe d'humour bien involontaire du plus petit d'entre eux qui ne trouvait pas son DO au dernier accord. Avouons-nous que nous avons guetté avec une malignité émue, lors du « bis », la même fausse note... et qu'elle se reproduisit !... L'autre ensemble, celui des « grands », renforcé de clarinettes et d'un xylophone, avec « NOEL BLANC » et un « ALLEGRO » que Mozart écrivit vers sa septième année, fut une excellente démonstration de ce que peut apporter la pratique de la flûte à bec aux jeunes musiciens. Sans compter qu'il n'est pas si facile de jouer de ce petit instrument, surtout dans les tonalités avec altérations; et quand on saura que « NOEL BLANC » fut joué en RE Majeur avec quelques SOL dièses accidentels, mais sans autre accident.

La seconde partie commença par les « POILUS DU 1er CORPS » avec la Batterie-fanfare, nous apportant ensuite les Cuivres de l'Harmonie dans les splendides « PRELUDE ET FUGUE » pour orgue de Rineck (transc. G. Bazançon). La richesse des sonorités et la sensible attention apportée à nuancer nous incitèrent à en « redemander » ce que l'on nous accorda de bonne grâce. En diémantrant l'opposition des Cordes, avec sourdins succédèrent aux Cuivres dans une vieille mélodie irlandaise « LONDONDERRY AIR », de compositeur inconnu, arrangée par J. Nasselet. Il y a longtemps que le Directeur de l'Harmonie songeait à inclure les cordes dans la Société, cette intéressante pratique se répandant, de plus en plus, l'exemple

(venu d'en haut comme il se doit) ayant été donné par l'Orchestre Harmonie Symphonique de la Garde Républicaine. Mais revenons à nos Cordes qui chantèrent avec une émotion contenue en demi-teinte, cet air de LONDON DERRY en guise de présentation. Les présentations étant faites, la Société se retrouvait, au grand complet sur la scène, pour une scintillante « ESTRELLITA », célèbre mélodie sud-américaine de Manuel Ponce. C'est un lieu commun de dire que la sonorité des Cordes est inimitable; il faut cependant en convenir. Il est à peine croyable que quatre violons et deux violoncelles (les débuts sont toujours modestes...) puissent « réchauffer » à ce point la sonorité d'une Harmonie ! Précisons que ces nouveaux Membres de notre Orchestre Municipal sont les Professeurs et Elèves de l'Ecole de Musique.

Après une seconde « ESTRELLITA » (évidemment), l'Harmonie-Symphonique évoqua Franz Lehar avec les Valse de l'Opérette « LE COMTE DE LUXEMBOURG ». Cette musique sensuelle, énivrante comme du champagne, se répandit sur l'auditoire ravi... qui fut de là, transporté dans « LES RUES D'ANTIBES » de Sidney Bechet, où les saxophones sopranos de Pierre Desprez et de Jacques Nasselet rendirent un discret hommage à cet artiste regretté.

Le public, gorgé de musique, ne s'estima cependant pas satisfait et choisit, sur l'invitation du Chef de Musique, l'actuel et célèbre « BELLO DOLLY » qui fut joué, chanté, scandé, sur la scène comme dans la salle. Ainsi se terminait dans la plus sympathique et agréable euphorie, ce dernier concert donné par le nouvel Orchestre Harmonie-Symphonique de Berray.

Mais avant de nous séparer pour le temps des vacances, il est bon de faire le bilan du travail de l'année. Or ce bilan, parce que largement positif et très reconfortant pour le présent et très prometteur pour l'avenir.

Si l'on songe en effet que deux années seulement se sont écoulées depuis l'arrivée de Monsieur Nasselet à qui Berray a confié à la fois la Direction de l'Harmonie Municipale et la direction de l'Ecole de Musique, on ne saurait dire, après ce concert, celle des deux tâches où Monsieur Nasselet a le mieux réussi. Car si l'étonnement était grand chez les auditeurs avertis, devant la qualité de l'audition, c'était par ailleurs une véritable gageure que d'avoir réussi à intégrer les quatorze élèves que l'on pouvait déjà compter parmi les musiciens, après seulement deux années d'activité de l'Ecole de Musique.

C'est pourquoi nous pouvons à la fois, nous réjouir du présent, et bien augurer de l'avenir.

L'Harmonie et l'Ecole ne pouvaient être en de meilleures mains. Que Monsieur Nasselet en soit très chaleureusement félicité et qu'il soit assuré de toute notre confiance dans la poursuite de sa tâche.

ORLÉANNAIS-BERRY

EXCELLENT DEROULEMENT DU PREMIER SEJOUR DE VACANCES MUSICALES DE LA F.M.O.B. ET DE L'A.R.O.E.V.E.N. DE L'ACADEMIE D'ORLEANS... OU... UNE EXPERIENCE QUI VALAIT D'ETRE TENTEE

Nous avons appris en son temps, que la Fédération Musicale de l'Orléanais et du Berry, bénéficiant très largement de l'organisation technique éprouvée de l'Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale, Académie d'Orléans, envisageait d'ouvrir un séjour de vacances à l'intention des élèves que forment les sociétés musicales de la région.

Nous nous réjouissons d'apprendre que ce projet s'est effectivement réalisé, répondant pleinement aux vœux de ses promoteurs.

C'est donc à Royan, dans les magnifiques locaux du collège d'enseignement technique de jeunes filles que les participants ont passé, du 3 au 24 août, trois agréables semaines à l'emploi du temps varié et très bien rempli, puisque le travail musical a permis de mettre au point trois concerts choraux et instrumentaux dont le programme comportait une dizaine d'œuvres classiques, contemporaines et de variétés.

Mais la musique ne fut pas l'unique activité proposée. En effet, nos jeunes gens se sont également initiés à la pratique de la voile et se sont livrés à de nombreuses séances de natation et de jeux sportifs de plage.

En notant la parfaite réussite de ce dernier séjour à la formule originale, il nous est agréable de souligner la parfaite organisation du service de l'A.R.O.E.V.E.N. de l'Académie d'Orléans, animé par M. Vallée, service dont la tutelle s'est révélée, en la circonstance, un support efficace, bien qu'il ne soit pas mentionné également la qualité exceptionnelle du personnel d'encadrement appartenant à la F.M.O.B. et en premier lieu M. Roger Guillet, directeur artistique du séjour, dont la compétence en matière d'enseignement musical n'est plus à démontrer, et à qui nous devons les arrangements et la préparation des concerts, M. Jean-Claude Nouvellet, moniteur musical et Mlle Monique Elton, monitrice chevronnée. Ajoutons que toutes ces personnes ont également assuré l'animation et la surveillance des activités sportives, à l'exception de l'initiation à la voile pour laquelle

l'A.R.O.E.V.E.N. possède des éducateurs spécialisés.

Le séjour 1970, F.M.O.B. - A.R.O.E.V.E.N., ouvre donc de nouvelles perspectives dans les réalisations en faveur de la jeunesse. Il est particulièrement heureux et significatif que ces deux organismes, approuvés par les inspections régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports et des Loisirs, aient uni leurs efforts et leurs moyens pour donner aux jeunes la possibilité de mieux se connaître et les inciter à participer pleinement à la vie collective. Sur ce terrain d'ailleurs, les buts de la F.M.O.B. et de l'A.R.O.E.V.E.N. se confondent.

QUEST

BILAN DES ACTIVITES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SOCIETES MUSICALES DE LA CHARENTE-MARITIME EN 1970

Il n'est bien agréable de présenter tous les ans en fin d'année musicale, les activités musicales au sein de notre « Union ».

Tout d'abord, 21 sociétés ont présenté cette année des candidats aux épreuves annuelles organisées par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, sous l'égide de la Confédération Musicale de France et sous le contrôle des ministères intéressés : Education Nationale et Jeunesse et des Sports.

Organisateurs des examens : F. Bonnin, président-adjoint de la F.S.M.O.; jury : Président : M. Boucard, compositeur, vice-président de la F.S.M.O.; membres : M. Boisseau, M. Sauvanet; suppléant : M. Labbé (directeurs de sociétés).

Candidats inscrits : 508 (pour l'épreuve de solfège); admis : 300 dont 33 avec félicitations du jury, notes de 18 à 20 points.

Candidats inscrits : 119 (pour l'épreuve instrumentale); admis : 103 dont 11 avec félicitations du jury, notes de 18 à 20 points.

Les résultats sont satisfaisants toutefois, il est inadmissible que des parents n'envoient pas leurs enfants, le jour des épreuves. Pourquoi ?... De plus, 20 sociétés seulement sur 81 inscrites, présentent des candidats, c'est insuffisant.

Le président Bonnin remercie bien sincèrement le conseil général de la Charente-Maritime en particulier son président, M. le sénateur André Dulin de sa subvention annuelle, qui permet d'encourager les Sociétés qui forment des élèves.

Brillants succès des festivals de musique et de majorettes.

Ces manifestations musicales placées sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, de la Fédération d'Aunis et de Saintonge et du journal « Sud-Ouest » ont remporté un immense succès.

Le département de la Charente-Maritime est l'un des plus actifs de France. Chaque année, 7 ou 8 festivals sont organisés de mai à août et la réussite est due en grande partie à l'entente, à l'amitié et à la discipline que savent s'imposer les organisateurs.

Tous ces organisateurs méritent de chaleureuses félicitations, ainsi que les sociétés participantes.

Les défilés attirent des centaines de spectateurs qui, massés en deux files admirent les groupes de jeunes et gracieuses majorettes qui évoluent tout au long du parcours donnant de l'attrait et de la couleur à ces défilés.

Nous avons pu apprécier le sérieux et le travail de certains groupes qui sont nettement supérieurs et ne se contentent pas de marquer le pas, pendant l'exécution des morceaux. Le grand public par ses applaudissements nourris, les encourage. Les capitaines sont à féliciter chaleureusement. Elles le méritent, j'ai cité les groupes de : l'Houmeau (17) accompagnée par la « Vaillante d'Aytré ».

Sainte-Hermine (85), accompagnée par l'Harmonie de Sainte-Hermine. Foursas (17) accompagnée par la Lyre de Foursas.

Rochefort-sur-Mer (17) accompagnée par l'Etoile de Rochefort. Châtellillon (17) accompagnée par la batterie-fanfare de Châtellillon.

Je remercie également les membres des jurys de musique que préside M. Boucard compositeur, les membres des jurys de majorettes, que préside Mme Boucard et la presse qui donne des comptes rendus de ces festivals.

Je regrette que le manque de place ne me permette pas de donner les noms des sociétés et les titres des œuvres exécutées, mais, ci-dessous vous trouverez un résumé de ces belles manifestations populaires.

Le 3 mai. — La saison 1970 a débuté par un festival de musique et de majorettes, organisé à L'Houmeau (commune de 807 habitants) par le groupe de majorettes en collaboration avec la Vaillante d'Aytré (17) qui accompagne les majorettes dans leurs sorties au programme, inscrites : 10 batteries-fanfares, 1 harmonie et 9 groupes de majorettes.

Noté la présence de M. Decharre, ministre; de M. Jean, maire de L'Houmeau; de M. Renaud, maire d'Aytré; M. Jolly de la Fédération Aunis et Saintonge; Bonnin de la F.S.M.O., etc.

Le 7 juin. — Festival de musique et de majorettes à Rochefort-sur-Mer, organisé par l'Etoile de Rochefort, 14 sociétés et 6 groupes de majorettes.

Un gros orage est venu perturber ce festival. Noté la présence de M. le Sous-Préfet; de M. Bignon, député; M. Gaury, maire; M. Jolly, M. Mathé, M. Bonnin, etc.

Le 14 juin. — Festival national de musique organisé à Saujon, par l'amicale Saujonnaise. Au programme 10 batteries-fanfares, 5 harmonies, 1 groupe folklorique, 3 groupes de majorettes, la chorale scolaire de Saintes. Noté la présence de M. le Sous-Préfet, de M. l'Inspecteur Primaire, de M. le Conseiller Général, de Bureau, maire de Saujon; de M. Bonnin, etc. Excusés : M. Leray, président de la F.S.M.O.

Le 21 juin. — Festival de musique et de majorettes organisé à Chambon (petite commune de 566 habitants) organisé par l'Union Chambonnaise, au programme : 5 harmonies, 5 batteries-fanfares, 6 groupes de majorettes. Noté la présence de M. le Sénateur, président du conseil général; M. André Dulin; maire de Chambon; M. Bonnin, etc.

Le 28 juin. — Festival national de musique et de majorettes à Fouras-Bains, organisé par la Lyre Fourasine; au programme 26 sociétés et 7 groupes de majorettes.

Noté la présence de M. Bignon, député; M. Berthelot, maire; M. Giraud, adjoint; M. Jolly, M. Bonnin, etc.

Le 5 juillet. — Festival régional de musique et concours fédéral B. F., à Surgères, organisé par l'Harmonie et la batterie-fanfare, au programme 15 sociétés, 11 groupes de majorettes. Noté la présence de M. Bignon, député représenté par M. Branger suppléant; M. Noël, maire de Surgères; M. Bonnin, etc.

Le 15 août. — Festival annuel réservé aux sociétés de l'île de Ré, qui se tient cette année à Ars-en-Ré, organisé par l'Harmonie de Ars-en-Ré, que dirige M. Florent Verdou, directeur de l'Harmonie du canton d'Ars.

Au programme 10 sociétés (5 harmonies, 3 batteries-fanfares, 1 groupe « juniors » accordéons, flûtes, saxos alto, trompettes, 1 groupe de majorettes et 1 noce Rhénaise — folklore de Ré — Noté la présence de Mme Moine, conseiller général d'Ars; de M. Chalange, conseiller général de Saint-Martin-de-Ré; M. les Maîtres des communes de l'île de Ré; M. Grouanne, président d'honneur de la F.S.M.O.; M. Colteux, compositeur; M. Boucard, compositeur, vice-président F.S.M.O., directeur de l'Harmonie départementale, M. Brullon, président de la Fédération musicale Rhénaise; M. Bonnin, président adjoint F.S.M.O. président de l'U.D.S.M.C. Excusés : M. le Préfet; Leray, président F.S.M.O.

L'HARMONIE DEPARTEMENTALE A SIX ANS

Notre harmonie départementale a été créée le dimanche 5 avril 1964, au cours de la réunion générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de la Charente-Maritime, à Saujon.

La première répétition eut lieu le 21 juin 1964 et le premier concert fut donné à Surgères le 25 avril 1965, sous la présidence de M. Doustin, préfet et de M. le Sénateur, A. Dulin, président du conseil général, au profit de l'Association départementale pour l'Aide aux Personnes Agées, sous la direction magistrale de M. Boucard, compositeur et vice-président de la F.S.M.O. pour la Charente-Maritime.

Je suis heureux de dire, qu'en 1970, elle se porte toujours très bien et qu'elle a donné 2 concerts au cours de l'été : le premier à Fou-

Vient de paraître :

Julien Falk

Introduction à l'étude de l'harmonie

- Etude comparée des clés
- Hauteur réelle des notes dans les différentes clés
- Exercices de lecture simultanée des clés
- Quelques enchaînements courants sur plusieurs mesures

Frs : 7,90

Alphonse LEDUC, 175, rue St-Honoré - PARIS-1er

ras, le 12 juillet: le second concert à Saint-Falais-sur-Mer, ils ont obtenu de chaleureux applaudissements. Depuis sa création, l'harmonie départementale a donné 12 concerts. J'adresse mes vives félicitations au directeur et à tous les musiciens

CONCLUSION

Comme je l'ai dit plus haut, toutes ces manifestations musicales ont été très bien organisées et ont attiré partout une foule considérable, venue applaudir et encourager les organisateurs et les sociétés participantes. Des allocutions ont été prononcées louant les bienfaits de la musique sur les masses popu-

laires et déplorant la disparition des musiques militaires et la suppression de l'enseignement de la musique dans les écoles. La pratique du sport est obligatoire, pourquoi pas la musique? La musique est une saine distraction et elle est indispensable à la vie des hommes. Il y a 10 ans, la Charente-Maritime comptait 104 sociétés, aujourd'hui, elle n'en compte plus que 81, par manque de professeurs et manque de « Jeunes » pour la relève — on ne répétera jamais assez le slogan du signataire de ces lignes. « L'enfant, seul espoir des musiques populaires », slogan vieux de 38 ans, mais toujours d'actualité. F. BONNIN

connaissance du rapport financier. Il y a en caisse de notre délégation à ce jour, 748,63 F. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité. Une minute de recueillement est observée à la mémoire de Mme Deschamps et de M. Mercier, membres de notre délégation, récemment décédés. Il est procédé à l'appel des sociétés, 25 sont présentes et 5 excusées. MM. Boudry, directeur des Harmonies de Bully-les-Mines et Mazingarbe, Tourbet, directeur des Harmonies de Carvin et d'Oignies, et Leruste, luthier à Hélin-Létard, sont présentés par M. Delvigne; leurs candidatures sont ratifiées à l'unanimité et ces trois amis deviennent membres de notre comité. Ils prennent aussitôt place autour de la table du bureau au milieu de leurs aînés. M. Boltre, parlant de la musique à l'école, demande que les parlementaires insistent auprès du gouvernement pour que cette chose primordiale soit revue et enfin entièrement acceptée. M. Fournier de l'Harmonie des Mineurs de Vendin lisse 8, propose qu'une motion soit signée par les sociétés musicales et envoyée au ministère des Affaires Culturelles. M. Fouquart propose que la Confédération Musicale de France prenne l'initiative de l'établissement de cette motion. Après discussion amicale et approfondie, le vœu suivant est adopté: « Les représentants des sociétés musicales de la délégation fédérale du secteur de Lens, réunis en congrès à Pont-à-Vendin le 7 juin 1970, émettent à l'unanimité le vœu qu'une requête soit adressée par la Fédération à la Confédération Musicale de France pour l'organisation par celle-ci d'une pétition nationale en faveur de l'étude sérieuse et approfondie de la musique à l'école. » M. Delvigne donne des précisions sur les examens fédéraux (principalement pour la 4ème division) et sur le Tournoi du Royaume de la Musique. Il donne connaissance que la ville de Bully-les-Mines se propose pour l'organisation de notre 7ème congrès en 1971. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Notre prochain congrès aura donc lieu en cette ville. M. Leruste propose qu'une tombola dont le bénéfice reviendrait à notre délégation, soit organisée. Il offrirait gratuitement, à cet effet, plusieurs instruments. Cette proposition sera étudiée à la prochaine réunion. M. Delvalle d'Harnes, demande que la Fédération crée une médaille d'encouragement pour les jeunes justifiant d'au moins 5 années de dévouement à la cause musicale. Ceci existe dans plusieurs Fédérations de France. Il serait désireux qu'une enquête soit faite sur les orchestres régionaux. M. Degorgue termine le congrès en remerciant tous les assistants et en les invitant au vin d'honneur qui sera présidé par M. Blanc, maire de Pont-à-Vendin. Celui-ci dit sa joie de voir sa ville être le siège du 6ème congrès du secteur musical de Lens. Il souligne le rôle important tenu par les sociétés musicales dans toutes les communes et encourage pour la cause de la musique qui rassemble les hommes sans aucune distinction. M. Delvigne remercie la municipalité de son accueil si sympathique et si chaleureux et l'assistance lève son verre à la prospérité de la musique populaire. Vers 12 h. et 16 h. 30, au beau Mémorial, l'Harmonie Municipale, « Le Cercle Amical » et « L'Entente Musicale d'Estevelles » organisent des cérémonies en mémoire de leurs sociétaires disparus. Après le repas fraternel des membres de la Délégation, à lieu, vers 15 h., l'arrivée des sociétés participant au festival. Y prennent part: les Harmonies Municipales de Lens, Oignies, Harnes, Billy-Berclau, l'Entente Musicale d'Estevelles, l'Union Musicale de Provins, celle de Meurchin et les Majorettes de Liévin. Des concerts très appréciés sont donnés et les majorettes se produisent dans de gracieuses évolutions. Au premier coup de sirène les sociétés se rassemblent. La sirène se fait entendre de nouveau et le défilé d'honneur commence. Aux sons de marches entraînant, les sociétés gagnent, devant une halle compacte de spectateurs, la place de la Mairie. Le déroulement et le parcours ont été soigneusement étudiés et les organisateurs méritent de chaleureuses félicitations. Sur le podium pavés aux couleurs nationales, ont pris place: MM. Blanc, maire; Cambier, président d'honneur de l'Harmonie Municipale; Lucas, député de la circonscription; M. Delvigne, conseiller municipal; M. Delvigne, Mme et MM. les membres de la délégation du secteur de Lens et de nombreuses personnalités musicales de la région. Il est procédé au tirage gratuit, en faveur des sociétés participantes, à une tombola dotée par notre ami M. Leruste, d'une trompette d'harmonie et de bons de réparations d'instruments.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

VIOLAINES

Les 4 et 5 avril 1970, cette charmante localité était en liesse. Pour reprendre l'expression bien pertinente d'un journal régional elle fut pendant ces deux journées « le carrefour international de la musique ».

L'Harmonie Municipale a fêté son centenaire. A notre époque un tel événement, s'il n'est pas tout à fait rare, n'est pas non plus chose courante.

En effet si l'on considère, qu'elle a connu trois guerres, à cela ajoutons les difficultés rencontrées au cours de cette longue existence, les dirigeants actuels peuvent se féliciter de posséder encore une société qui se porte très bien. Pour la circonstance, le comité directeur avait fait appel à la chorale allemande de Wandhofen, commune jumelée à Violaines.

Les festivités débutèrent le samedi 4 par un bal qui obtint un vif succès. Le dimanche, à 9 h. 30, en l'église paroissiale, fut célébrée la messe du centenaire au cours de laquelle la chorale, dirigée par M. Brumestier, se fit entendre dans une excellente interprétation du Sanctus de Schubert et le chant saint de Mozart, et l'Harmonie Municipale, sous la baguette de son éminent chef M. Jean-Marie Lekeux, interpréta la Suite Orientale de Popy. Après l'office, l'assistance se rendit en cortège au monument aux morts où après le dépôt de gerbes par les personnalités, les choristes exécutèrent un chœur extrait d'une messe allemande et l'harmonie municipale les hymnes nationaux. Au cours de la réception qui suivit, des allocutions furent prononcées par MM. Hequet, maire de la commune Lefebvre, président, et Rose, secrétaire général de la Fédération.

Puis M. Maurice Delvigne, président de la délégation auquel s'étaient joints MM. Maurice Crespin et Hubert Delforge, procéda à la remise des distinctions fédérales.

Etoile fédérale avec barrette à l'Harmonie. Médaille 40 ans: M. Marcel Becq. Médaille 30 ans: MM. Léon Vitto, Alfred Derancy, E. Carpentier, Gilbert Degroote, Jean-Marie Lekeux, Norbert Dassonville.

Médaille de 20 ans: MM. Pierre Lefebvre, Jules Delebecque, Fernand Loquet, André Vandamme, Jean-Claude Lekeux, René Lekeux, Driou, Omer Giffroy, Constant Storne, Cysr Maenhaut.

L'après-midi un festival qui avait réuni 8 sociétés régionales, clôtura ces deux belles journées.

NOYELLES-SOUS-LENS

Le dimanche 5 avril, la fanfare « L'Avenir Musical » a célébré sa fête annuelle.

Suivant une coutume bien établie, à 12 h., au Foyer municipal, les musiciens, sous l'habile direction de leur chef M. Georges Cerf, également maire de la commune, offrirent à leurs invités un brillant concert.

Un programme de choix soigneusement préparé et dont nous nous plaignons à donner ci-après le détail, recueillit les applaudissements de l'assistance. Tambour battant, marche avec batterie de R. Bourdon; Ouverture Pathétique, de E. Avon; Mesokava, suite d'orchestre de F. Menichetti; Esparanza, ouverture de A. Delebecq; A Cœur Joie, allegro de concert de Doyen; Marche du 10ème BCP, avec batterie de R. Bourdon.

A 13 h., tous se retrouvèrent à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet.

Au dessert, des allocutions furent prononcées par MM. Georges Cerf, maire; Maurice Delvigne, président de la Délégation fédérale de la région de Lens; Michel Nonon et Charles Leblanc, respectivement présidents des harmonies de Sallaumines et Fouquières-Lens.

Parmi les personnalités, outre celles déjà citées, nous avons noté la présence de M. André Deléclé, député-maire de Lens, conseiller général; Mme Georges Bultez, présidente de la so-

ciété; Lucien Harmant, maire de Loison-sur-Lens; des adjoints et conseillers municipaux, etc.

NOYELLES GODAULT

Le dimanche 12 avril 1970 fut une excellente journée pour les musiciens Noyellois.

En fin de matinée, malgré la pluie, l'Harmonie Municipale, sous la conduite de son chef M. Emile Lemaire, n'hésita pas à défilé à travers les principales artères de la ville, apportant ainsi une note gaie à la population. A 14 h., les musiciens et leurs familles se retrouvèrent en la salle des fêtes pour le traditionnel banquet placé sous la présidence de M. Louis Beaumet, maire.

M. Maurice Delvigne, président de la Délégation fédérale de la région de Lens, après avoir apporté le salut fraternel de la Fédération et loué les mérites de la musique populaire, procéda à la remise des distinctions fédérales suivantes:

Médaille de bronze pour 20 années: MM. André Lemaire, Yves Choquet, François Davaine.

Médaille d'argent pour 30 années: MM. Jean Tonnoir, Jean Garat.

Médaille dorée pour 40 années: MM. Alexandre Lemaire, Roger Delers.

A l'heure du trou normand, un groupe de 20 élèves de l'école de musique que dirige avec compétence M. Alexandre Lemaire, 1er prix du Conservatoire de Douai, présenta sous la baguette de M. Henri Vliet, sous-chef de l'Harmonie, quelques morceaux soigneusement préparés, qui recueillirent les applaudissements nourris de la nombreuse assistance.

Au dessert des allocutions furent prononcées par M. le maire, qui remit ensuite des enveloppes bien garnies aux titulaires de l'Etoile Fédérale et de la médaille d'argent et de M. Gérard Thery, président.

Parmi les personnalités, outre celles déjà citées, nous notons la présence de MM. Louis Legroux, adjoint; Henri Lobel et Paul Lefebvre, vice-présidents; Temi, commissaire de police; Pierrard, Béthencourt, Delzenne, respectivement présidents des Harmonies d'Auby, Douges et Courcelles-Lens.

Procès-verbal du congrès musical de Pont-à-Vendin du 7 juin 1970. Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, délégation du secteur musical de Lens.

Le sixième congrès de la délégation du secteur musical de la région de Lens a eu lieu à Pont-à-Vendin le dimanche 7 juin 1970, à partir de 9 h. 30. Il avait été précédé le samedi 6 juin, à 19 h. 30, par un concert donné par l'Harmonie Municipale « Le Cercle Amical » et la Société Chorale de Liévin. A ce congrès les membres de la délégation dont les noms suivent étaient présents: Mme Lerouge, MM. Delvigne, Coasse, Fouquart, Crespin, Degorgue, Boitrel, Dupureur, Humez et Warusfel. M. Delforge, retenu par ailleurs avec sa société, s'était excusé.

M. Degorgue ouvre le congrès en souhaitant la bienvenue à tous les présents et donne la parole à M. Delvigne, président de notre délégation. Notre président excuse M. Rose, secrétaire général de la Fédération, retenu à Louvroil à une grande manifestation franco-belge. Il remercie la ville de Pont-à-Vendin pour l'organisation de ce 6ème congrès de notre région de Lens; félicite les membres de la délégation pour leur esprit de compréhension, leur dévouement, le bon travail fourni au service de nos sociétés. C'est, dit-il, une équipe cohérente d'amis. Il souligne le succès des festivals régionaux fait appel aux bonnes volontés pour la continuation de la vie de la musique. Il souhaite un prompt rétablissement à Mme Lerouge, notre dévouée secrétaire.

Il félicite et la remercie pour le travail exemplaire qu'elle accomplit à la satisfaction de tous. M. Fouquart fait lecture du rapport moral de l'année musicale 1969-1970. M. Crespin donne

VERIFICATION ET 1er ESSAI PAR UN TECHNICIEN

La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifie bien la devise COUESNON: « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19e Tél. 206-69-80



Verification et 1er essai par un TECHNICIEN

Le rêve passe et la Charente de Lara, chantés par l'adjudant Mouton, les prix du Conservatoire de Lille, Time Is Over, de Cardon. Entre deux, les tambours et clairons exécutèrent avec brio quelques batteries du 1er Empire qui firent également sensation. Des allocutions furent prononcées par MM. Hacart, maire, et M. Cornille, président; tous deux firent l'apologie de la musique populaire. Puis M. le maire procéda à la remise des médailles gouvernementales à MM. Germain Longuemard, Roger Wavelle, Rémi Lherbier, Michel Lherbier, Henri Cuvelier, Georges Fréville, Henri Clément, Michel Bernard, Fernand Cornille.

Ensuite M. Maurice Delvigne, président de la Délégation fédérale, entretenant l'assistance des mérites des musiciens amateurs, il salua lui aussi la musique du 43ème RI et à travers elle, toutes les musiques militaires qu'il appelle « Conservatoire des humbles ». Malheureusement, ajouta-t-il, beaucoup sont disparites et il exprima le souhait de voir les pouvoirs publics se pencher sur la question du sort de la musique populaire et de la musique en général et dépend. Enfin il remit les distinctions suivantes:

Médaille d'argent, 30 années de sociétariat: M. Maurice Morel, Victor Roger, André Crespin.

Médaille dorée pour 40 années: MM. Philémon Clément, Xavier Delecroix, Léandre Crespin, Léon Robillard, Camille-Félix Plouviez, Louis Ducauz, Louis Librecht.

Etoile Fédérale, 50 années: M. Maurice Fréville.

Etoile Fédérale avec agrafe: 60 ans: M. Aimable Defontaine.

Médaille de direction, 25 années: M. Léon Lherbier, directeur.

Les personnalités, les généraux Fayard, de la Bretesche, Monsseigneur Fougere, le colonel Pezère, MM. les maires d'Auchy-les-Mines, d'Angres, d'Aix, de Sauciez, M. le chanoine Almart, etc.

Le samedi 23 mai, un grand concert avait lieu salle de fêter avec la participation de l'Harmonie municipale de la Chorale des Mines, de la classe de chant de l'Harmonie. Ces trois sociétés présentes sous la houlette de Monsieur Fontaine. Cette fête fut rehaussée par la présence du Club des Mandolinettes « La Wisla » sous la direction de Monsieur S. Lucez et de l'école de danse de la M.J.C. sous la haute autorité de son professeur Madame Karan.

On notait la présence de M. Fournier, maire, des adjoints, des conseillers municipaux, de Monsieur F. Drouille, président de l'Harmonie municipale et président d'honneur de la Délégation musicale de l'arrondissement de Béthune. La Délégation était représentée par Monsieur Legend, président; Coquet, vice-président; Brixiaux, secrétaire; Buisy, trésorier; Knochert, etc.

Le programme présenté par M. Victor Fouchard, secrétaire de l'Harmonie, fut de choix.

Tout de nous habillés l'Harmonie débuta cette soirée par un pas redoublé « Les Allouettes ». Ce fut ensuite le « Prélude et « Pastorale » de l'Artésienne de Bizet. Puis, les dan-

Harmonie « Les Enfants de Lens »

Sous la présidence d'honneur de M. Marcel Dumortier et de M. Kucharski, président actif, l'Harmonie « Les Enfants de Lens », sous la direction de son chef M. Louis Delannoy, a donné son concert annuel le samedi 20 juin, à 20 h. 30, au Cercle de la Cité 4 de Lens, place Saint-Léonard, avec la participation des majorettes de Loosen-Gohelle, sous la direction de Mme Przemka.

Les majorettes effectuèrent les intermèdes avec des danses diverses et des chants.

L'Harmonie des Enfants de Lens interpréta: Le travail c'est la santé, Quand vient la fête, Marche de la Fédération, Premier amour, Le Lascar, Gavote des Coquettes, Jam Session Story, Auprès de ma Blonde, Colonel Bogey, La Pelouse des Fées.

Parmi l'assistance, on remarquait M. et Mme Sonnevill, Mme Lerouge, M. Fouquart, MM. Larivière, Buron, Lherbier, M. Maurice Delvigne, retenu par d'autres obligations s'était fait excuser.

Fanfare d'Ablain St-Nazaire

Les 4 et 5 juillet 1970 feront date dans les annales de cette charmante commune où la musique fut à l'honneur.

Les festivités débutèrent le samedi soir par un brillant concert donné par la Fanfare Municipale, sous la direction de leur distingué chef M. Léon Lherbier et de son fils M. Jean Lherbier, tous deux 1er prix du Conservatoire de Lille; au cours duquel il fut procédé à la remise des prix aux élèves de l'école de musique.

Un programme de choix soigneusement préparé recueillit les applaudissements du public venu encourager cette belle phalange.

En première partie: Marchons au pas, pas redoublé de Coitire; Le Buge aux bruyères, ouverture de Gage; My Fair Lady, de Loewel; Halte Kameraden, de Teike; Tagada Tappan, de Delebecq.

En seconde partie: Les gais Lurons, de Urbain; Le carnaval de Vendin, de Tillard; Carrousel, de Delebecq; Marche du 43ème RI de Barthélémy.

Le dimanche après-midi, la musique du 43ème RI, sous la direction de son chef le lieutenant Philibert, se fit un réel succès par l'exécution d'un programme varié dont nous nous plaignons à donner le détail à l'attention des amateurs de belle et bonne musique.

Marche du 2ème RM, Philibert; Marche du Sacre du Prophète, de Meyerson; Cavalier légèr, de Suppé; Nouvelle Vague, de Deyo; Bolero Militaire, de Dev; Ervin, de Mokler, clarinette solo M. Marchand; 1er prix du Conservatoire de Toulouse;

Cinquantième anniversaire de l'Harmonie Municipale de Noeux-les-Mines

Les 23 et 24 mai 1970, la Municipalité et l'Harmonie municipale de Noeux-les-Mines, organisèrent un grand concert et un grand festival de musique à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de l'Harmonie municipale.

Le samedi 23 mai, un grand concert avait lieu salle de fêter avec la participation de l'Harmonie municipale de la Chorale des Mines, de la classe de chant de l'Harmonie. Ces trois sociétés présentes sous la houlette de Monsieur Fontaine. Cette fête fut rehaussée par la présence du Club des Mandolinettes « La Wisla » sous la direction de Monsieur S. Lucez et de l'école de danse de la M.J.C. sous la haute autorité de son professeur Madame Karan.

On notait la présence de M. Fournier, maire, des adjoints, des conseillers municipaux, de Monsieur F. Drouille, président de l'Harmonie municipale et président d'honneur de la Délégation musicale de l'arrondissement de Béthune. La Délégation était représentée par Monsieur Legend, président; Coquet, vice-président; Brixiaux, secrétaire; Buisy, trésorier; Knochert, etc.

Le programme présenté par M. Victor Fouchard, secrétaire de l'Harmonie, fut de choix.

Tout de nous habillés l'Harmonie débuta cette soirée par un pas redoublé « Les Allouettes ». Ce fut ensuite le « Prélude et « Pastorale » de l'Artésienne de Bizet. Puis, les dan-

GAGNEZ DE L'ARGENT, devenez votre propre ÉDITEUR DE DISQUES. Nos studios d'enregistrements de 10 à 200 exécutants, nos équipes extérieures qui enregistrent vos concerts sur place; Notre service gravure disques souples et notre usine de pressage; Notre imprimerie spécialisée pour la fabrication des pochettes. Très nombreuses références, consultez-nous. A votre entière disposition pour tout ce qui concerne le son. C.N.A.I. 19, rue Coysevox - PARIS-18e - 228-05-90 et 229-24-61 « Recherchons groupes folkloriques pour producteurs de disques »

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS-IX - Tél. 874-09-25

Extrait du catalogue général

OUVRAGES RECOMMANDÉS

FLUTE		DOUANE	
HERICHE: Exercices journaliers pour la flûte	10.60	LANTIER: Capriccio	6.75
ABSIL: Silhouettes	10.10	LELEU: Danse nostalgique	6.75
ARMA: Douze danses de Transylvanie ..	13.00	MAURICE: Tableaux de Provence. Suite de cinq pièces	13.00
BARLOW: Pavane	6.75	MAZELLIER: Spleen	6.75
BEATHELOT: Fauréenne	6.75	— Quick	6.75
DAMASE: Scherzo	9.25	MURGIER: Deux Pièces Brèves	6.75
MAZELLIER: Dieux Pièces Brèves	7.70		
MARC: Bergers d'Arcadie	6.75		
SAXOPHONE		CLARINETTE	
LONDEIX: Le Saxophone en jouant		DIDIER: Au service de la clarinette	
1er recueil: A l'usage des débutants (1ère année)	10.60	Méthode complète pour la clarinette, système Boehm	27.40
2ème recueil: à l'usage des débutants (2ème année)	17.80	— Etude des gammes et principaux accords pour la clarinette ..	25.50
3ème recueil: (3ème et 4ème années)	15.20		
— Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones	9.25		
— Le détaché pour tous les saxophones	6.75		
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones, en trois cahiers:			
1er et 2ème cahiers... Chaque	10.10		
3ème cahier	7.20		
AMELLER: Jeux de table. Suite de trois pièces. Saxophone et P	9.25		
BERTHOMIEU: Suite brève. Suite de six pièces	10.10		
BROWN: En promenade	5.80		
		TROMBONE	
		DHELLEMMES: Vingt-cinq études méthodiques préparatoires et élémentaires	13.00
		— Vingt-cinq études de perfectionnement	13.00
		— Vingt-cinq études polyphoniques d'après les grands maîtres	13.00
		— Trios modernes de divers auteurs pour trois trombones	16.85
		Musique de André THIRIET, BOZZA, CARIVEN, HENNEBELLE, LANNOY, SORET, TOURNIER	
		PERCUSSION	
		COURTIOUX: Introduction à l'étude de la percussion	19.25

l'ait penser aussi à cette belle jeunesse qui voisine sympathiquement avec ses aînés.

L'humoristique fanfaise « Tyrol », d'un esprit primesautier, reflétant les mille péripéties d'un dessin animé, créa, par ses rythmes contrastés et ses effets orchestraux inattendus, une ambiance de fête.

Les richesses harmoniques de « L'Elegy Fox Moderns » du compositeur américain Dean Howard, mirent en relief cette prière musicale d'une indéfinissable beauté reflétant parfaitement l'état d'âme des noirs.

Que dire de la « Trumpet Rhapsody » immortalisée par Harry James, René Caron, avec son étonnante sûreté n'a pas craint d'en affronter la difficile technique.

« Three Inventions », composition de Jazz Harmonique aux stimulants effets, termina cette soirée exceptionnelle où la musique sortit gagnante.

Cette belle phalange bruyonnienne n'a pas failli à sa réputation. Elle a su intéresser son public venu nombreux, composé de toutes les couches sociales, ce qui est important. De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de l'Harmonie, le président, Monsieur Crété, les remercia à l'issue du concert.

Ce fut vraiment une belle soirée qui démontrera que l'homme a toujours un besoin profond de culture artistique.

SUD-EST

20ème congrès-festival du 31 mai 1970 de l'Union départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, organisé par « Les Enfants de l'Albarine » à Saint-Rambert-en-Bugey à l'occasion de son centenaire.

L'Albarine dont le nom vient du latin Albus (Blanc) est une rivière aux eaux limpides qui va se jeter dans l'Ain. Bien connue des amateurs de « farios » ou « d'ares-eyciel », elle coule dans une vallée pittoresque dont les petites villes rivales de Tenay et St-Rambert sont les plus beaux fleurons: deux cités industrielles dont la sole n'a fait une richesse hélas en déclin! Cités au passé très ancien bittées dans une chuse jurassique étroite et tortueuse qui fut depuis la plus haute antiquité, un lieu de passage et de séjour, et que sillonne la Nationale 504, parallèlement à la voie ferrée de Paris-Modane et de Lyon-Genève.

Comment s'étonner qu'on trouve là des sociétés musicales centenaires? La musique n'est-elle pas aussi vieille que le monde? Un siècle d'activités d'un art dont le langage international par excellence traduit toutes les émotions diverses, est pour une société musicale un brevet émouvant de vitalité, de longévité et d'éternelle jeunesse.

« Un centenaire est rare », devait déclarer le président Rolando. Evidemment! Rappelons cependant qu'il a déjà eu l'insigne honneur d'épingler la belle médaille sur les fanions des sociétés de Tenay en 1956, de Cerdon, de Nantua en 1961, de Bellegarde en 1963, de Lagnieu en 1964 avant de consacrer en 1970 le siècle d'existence de « Enfants de l'Albarine » de St-Rambert-en-Bugey. Qui prendra la glorieuse succession?

Pour fêter l'événement allié au onzième festival de la Fédération Musicale du Bugey et au vingtième congrès de l'Union Départementale, Saint-Rambert avait bien fait les choses. C'est la troisième grande journée musicale organisée dans la cité de la sole et, l'expérience allant, il était normal que la triple fête du 31 mai ait un éclat tout particulier. Pour qui connaît le dynamisme et le talent d'organisateur du président Emile Paret, seul le contraire aurait pu surprendre. Au fil des semaines ayant précédé le congrès-festival, il avait su galvaniser les concours unanimes d'une population ardente, enthousiaste et généreuse qui ne lui ménagea pas ses efforts. Les rues pavisées de guirlandes et d'oriflammes multicolores, les maisons décorées de milliers de fleurs naturelles ou artificielles, les compositions décoratives originales, les banderoles géantes de souhaits de bienvenue se conjuguèrent pour un inoubliable accueil des invités. Et le soleil, qui les jours précédents, était absent, avait fermé les écluses célestes pour présider à ce qui pouvait-on souhaiter de mieux!

Il n'était pas jusqu'aux sociétés locales étrangères à la Musique: « Jeunesse et Plein Air », « Ski-Club », « Foyer des Jeunes », « Union Commerciale », etc., qui n'aient tenu à s'associer à la Société Musicale en confectonnant des chapeaux qui, graduellement, s'intercalaient entre les Sociétés dans le défilé. Rendons-leur, ainsi qu'au service d'ordre assuré par les pompiers et la gendarmerie, l'hommage d'admiration et de gratitude qu'ils méritent. Et, encore une fois, un grand bravo au président Paret, au comité d'organisation, à la population locale, aux « Enfants de l'Albarine » et à la cité de Saint-Rambert-en-Bugey.

Le congrès de l'Union Départementale C'est à 9 h. 30 que le président Antoine Mallet déclara ouvert le 20^{ème} Congrès départemental. On assista à ses côtés la présence de MM. Rolando, vice-président de la C.M.F., président de la Fédération du Sud-Est et président d'honneur de l'Union Départementale de l'Ain, André Veillard, secrétaire de la Fédération du Sud-Est, Mme Montillet, vice-présidente de la Fédération du Bugey qui, malgré ses 95 ans, remplaçant allégrement M. Fénestier, absent et excusé, MM. Emile Bourard, conseiller général et vice-président de l'Union Départementale, Pierre Dupont, secrétaire général, Raquet, président du Comité technique de l'Ain, Marcel Buis, conseiller général et maître de Saint-Rambert.

A ces personnalités devaient venir s'ajouter MM. Marcel Anthoinez, secrétaire d'Etat au Tourisme et député-maire de Divonne; Rouffiac, sous-préfet remplaçant M. Dupoulat, préfet empêché; Auguste Billiemaz, sénateur.

Voilà l'essentiel de l'allocution prononcée par le président Mallet: « J'ai l'honneur de déclarer ouvert notre vingtième Congrès départemental et je prie notre président Rolando de bien vouloir en assumer la présidence.

Tout d'abord, je veux adresser à M. le Maire, à la ville de Saint-Rambert, au président Paret, aux « Enfants de l'Albarine », au comité d'organisation, nos vifs remerciements et nos chaleureuses félicitations pour sa parfaite organisation. Je tiens à remercier, pour leur présence qui est un réconfort et un encouragement à continuer à servir la Musique, MM. Rolando, Veillard, M. Bourard, Pierre Dupont, Raquet, Buis, René Liot et, par anticipation, MM. Marcel Anthoinez, ministre, Rouffiac, sous-préfet, et Auguste Billiemaz, sénateur.

Au président Rolando, j'adresse mes sentiments personnels d'amitié. Je serai certainement votre interprète à tous en lui présentant notre hommage respectueux de reconnaissance pour son infatigable dévouement à la musique. En vous disant encore merci, président, nous vous exprimons toute notre admiration, notre sympathie et notre profonde amitié.

Je serai également votre interprète à tous en disant à Pierre Dupont combien nous lui devons de reconnaissance pour son dévouement qui n'a d'égal que sa modestie, pour l'œuvre, le travail irréprochable qu'il accompli au sein de l'Union. Non, Pierre Dupont (démisionnaire), il nous est impossible de nous séparer de votre collaboration. La Musique n'est-elle pas primordiale dans la vie de notre pays?

Je remercie MM. les Présidents et Délégués présents à ce Congrès: c'est une satisfaction pour votre comité de vous y accueillir, satisfaction qui compense notre déception de voir des sociétés absentes remplacées par des « Pouvoirs » encore trop nombreux. Je fais appel à tous ces absentéistes et leur demande de venir avec nous une collaboration n'est fructueuse qu'autant qu'elle repose sur la bonne volonté de tous.

Notre Conseil général nous a renouvelé notre subvention annuelle. Nous demandons à M. Bourard d'exprimer à M. le Préfet, au Conseil général et à son président, M. Saint-Cyr, nos sentiments de reconnaissance pour leur contribution généreuse à la vitalité de nos Sociétés musicales et de la Musique.

Nous aurons à mettre au point et à apporter quelques modifications nécessaires à nos statuts, notamment votre comité directeur. Avant de donner, sur ce sujet, avis d'autres, la parole à notre secrétaire général, je veux, pour terminer, vous demander, mes amis, présents ou délégués à ce Congrès, de continuer à apporter au sein de vos sociétés, votre fructueuse action, votre précieux dévouement, votre foi dans cette Musique qui nous est chère, cette Musique qui nous unit et nous rassemble dans un même sentiment de fraternelle amitié.

Après les applaudissements qui ponctuèrent cette peroration, le président Rolando accepta la présidence du Congrès et dit sa joie de le faire. Il remercia son vieil ami Mallet et rappela les liens qui font de lui un enfant de l'Ain, département qui lui est particulièrement cher et où il est toujours heureux de revenir se replonger dans de vivifiantes amitiés. Il donna la parole au secrétaire général qui, avant de la prendre, pria M. Raquet, président du Comité technique de l'Ain, d'entretenir les délégués au Congrès du Travail réalisé par cet organisme.

Avec l'autorité souriante et la compétence qui le caractérisent, l'am Raquet résuma le bilan d'activité du Comité qu'il dirige. Par suite de circonstances défavorables (on s'est trouvé quatre à la dernière réunion d'Ambrérieu), il ne put procéder seul à l'établissement des épreuves de solfège des cours élémentaire et moyen A. Il insiste très justement sur la nécessité des dictées musicales nécessaires à la formation de l'oreille et fait part de la création à Bourg d'un examen de cours moyen B, destiné aux candidats qui désirent accéder au cours supérieur. Le premier examen a eu lieu le samedi 23 mai et n'a réuni que peu de candidats (9 de Bellegarde et 2 de Lagnieu); le jury était composé de MM. Raquet, Abinti et Bon; c'est un début modeste mais qui doit s'affirmer dans l'avenir. M. Dupont remercia le président Raquet pour l'excellence des épreuves d'avoir établi, à l'intention des directeurs, un barème de notation qui facilite leur travail et apporte une uniformité de notation dans les différents centres d'examen. Il adresse un appel aux professeurs et moniteurs pour qu'ils présentent de nombreux candidats en moyen B.

La parole est donnée au secrétaire général. En la prenant, M. Dupont demande au Congrès s'il est d'accord pour ne pas donner lecture du compte rendu du Congrès de 1969 à Manziat et s'en excuse auprès du président de « La Jeanne d'Arc ». Ce

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
 POUR VOS FANIONS
BRASSARDS
 Attributs brodés mains
 métier suisse

Les Brodeurs
 REUNIS

84, rue des Archives, PARIS 3
 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
 Se recommander au journal

seuses de l'école de danse de Mme Kagan se firent applaudir avec « Diagonales » et « Valses Brillantes » respectivement sur les musiques de Bach et Chopin et ce fut à nouveau l'Harmonie qui produisit avec art les deux thèmes populaires du « Menuet » et de la « Farandole » de l'Alsacienne. La Wisla nous fit goûter en suite les belles pages du folklore polonais avec « Joyeux Anniversaire », « Le beau soir de Mai » et la célèbre marche « Vieux Camarade » de Teike. L'Harmonie se fit de nouveau apprécier avec quelques airs hongrois arrangés par Mennichetti. Enfin, la Chorale de Neux-lès-Mines (70 années d'existence) groupée avec les jeunes filles de l'école de chant de l'Harmonie nous firent goûter « Hiver blanc ne nous sème » un vieux Noël de Baboly (17ème siècle); « Dans ce joli bois » de J. Samson; « L'Hymne à la nuit » de Rameau; « Il est bel et bon », un pastiche du 16ème siècle. Cette première partie se termina par l'interprétation du « Ballet de Coppélia » de Léo Delibes, interprété par l'Harmonie.

« Plaudie-Marche » débuta la seconde partie de cette soirée et ce fut la remise des récompenses.

Ces récompenses furent attribuées par M. Legrand, président de la Délégation Musicale de l'Arrondissement de Béthune.

L'Harmonie municipale de Neux-lès-Mines reçoit l'Étoile Fédérale et la Plaque de la C.M.F. pour ses 50 années d'existence.

M. Sady André reçoit la médaille d'honneur argent fédérale et celle de bronze C.M.F. pour 30 années de musique.

M. Fontaine Jean de plus âgé musicien de la société; L'abbé Germain et Fernand Auguste de très bon cœur; L'Harmonie nous transporta aux U.S.A. avec la fanfaise de Darling « Travelling Through U.S.A. ».

Nous retrouvons en Pologne avec la Wisla sur les airs « Chardas n° 1 et 2 » de J. Galweinski; « Ocherok » de Boupat et Duda; « Après la rosée » de Duda et « Sur la Vistule ».

Pour clore cette magnifique soirée dédiée à l'art musical l'Harmonie interpréta l'ouverture de jazz de J. Darling; « Empire State Building ».

Le lendemain 24 mai eut lieu fête dans la ville. Le matin se tint, salle de l'école de musique, l'assemblée générale de la Délégation Musicale de l'Arrondissement de Béthune dont vous pouvez lire, par ailleurs, le compte rendu à l'issue de l'Assemblée Générale sous la conduite de l'Harmonie Municipale, les responsabilités des sociétés allèrent s'élargir devant le moment aux morts où une soirée fut donnée. Une réception par la Municipalité eut lieu ensuite à la Mairie.

L'après-midi dix concerts d'été eurent lieu: différents ensembles et des défilés

à travers la ville concrétisèrent le cinquantenaire de l'Harmonie. Onze sociétés y participèrent: l'Harmonie de Béthune, l'Harmonie de Béthune, l'Union Lyrique de Gosnay, l'Harmonie Sainte-Cécile d'Hallicourt, l'Harmonie d'Hersin-Coupigny, la Musique de Souchez, La Fanfare de Houdain, l'Harmonie « Les Travailleurs » de Labevrière, l'Harmonie de Labourse, l'Harmonie de Laventie, l'Harmonie de Verquignot.

Après la réception de toutes les sociétés à la mairie, près de 600 musiciens étaient réunis place J.-Jaurès où avait lieu la cérémonie officielle. Chaque président de société reçut une magnifique plaquette en souvenir de cette journée.

Puis, tour à tour, Monsieur Victor Fruchart, secrétaire de l'Harmonie; Monsieur Legrand, président de la Délégation de Béthune; Monsieur Fourdrinier, maire, prononcèrent une allocution.

Pour terminer dans l'apothéose cette belle page à l'honneur de la musique populaire, sous la direction de Monsieur Georges Fontaine, directeur de l'Harmonie de Neux, les 600 musiciens interprétèrent un morceau d'ensemble: « La marche des enfants de troupe ». « La Marsillaise » clôtura ainsi le cinquantenaire de l'Harmonie Municipale de Neux-lès-Mines.

En définitif deux excellentes journées profitables à la musique populaire.

LABEUVRIERE

Cinquantième anniversaire de l'Harmonie: 3 mai 1970

Petite ville de 2.000 âmes, Labevrière est orgueilleuse de posséder une Harmonie municipale.

Sous l'égide de la Municipalité et de son maire, Monsieur Blondel Louis, avec le concours de la Délégation Musicale de l'Arrondissement de Béthune, cette Harmonie fêta le 3 mai 1970 le 50ème anniversaire de sa fondation par un grand festival. Cette journée a revêtu un éclat tout particulier pour la musique populaire.

Le matin toutes les sociétés locales étaient présentes pour assister à la remise d'une bannière neuve offerte par la commune. Un défilé, harmonie en tête, clôtura cette première demi-journée.

L'après-midi à partir de 15 heures, les 9 sociétés invitées arrivèrent dans un ordre parfait et une tenue impeccable. Elles effectuèrent des défilés par toutes les rues de la ville. Bon nombre d'habitants n'avaient vu un tel rassemblement de musiciens.

Au cours de la réunion, qui eut lieu sur la Grand Place, Monsieur Louis Blondel fit l'histoire de l'Harmonie depuis sa fondation en 1920. Il rappela le nom de ses fondateurs, de ses directeurs et de ses professeurs qui, par leur dévouement et volonté, ont fait le bon renom de l'Harmonie. Ils font, dit-il, toujours en sorte que de nombreux éléments jeunes assurent la continuité de cette belle phalange.

C'est à Monsieur Gevaert, vice-président de la Délégation de Béthune, qu'est revenu l'honneur de remettre les distinctions à 18 musiciens de cette société:

5 Étoiles Fédérales: Bourdon Augustin (50 années d'activité musicale); Bourdon Arthur (52 années d'activité musicale); Oléon Abel (50 années d'activité musicale); Saligne Auguste (50 années d'activité musicale); Dumur Jean-Baptiste (52 an-

nées d'activité musicale).

4 médailles d'orées: Caron François (45 années d'activité musicale); Penichon Jean (43 années d'activité musicale); Trinet Louis (42 années d'activité musicale); Ramecourt Prosper (42 années d'activité musicale).

3 médailles argentées: Delisle Roger (39 années d'activité musicale); Bouchart Constant (39 années d'activité musicale); Blondel Henri (36 années d'activité musicale); Evin Abel et Constant Eugène (39 années d'activité musicale).

4 médailles de bronze: Thomas Maurice (26 années d'activité musicale); Warembourg André (26 années d'activité musicale); Lefebvre Fernand (26 années d'activité musicale); Briche Daniel (22 années d'activité musicale).

Il épingle ensuite sur la nouvelle bannière de l'Harmonie l'Étoile Fédérale pour 50 années d'existence. Il adressa à chacun un mot aimable en rappelant leurs états de service dit toute son admiration à Monsieur Ducatez Alexis, directeur honoraire, qui malgré son grand âge, a tenu à être présent auprès de ses musiciens. Monsieur Ducatez compte actuellement 89 ans.

Monsieur Carnel, président de l'Harmonie, avant à ses côtés Monsieur Jaquet, directeur, remis une plaquette commémorative de cette grande journée à chaque président des sociétés présentes à Monsieur Gevaert et à Monsieur Blondel.

Monsieur Ducatez eu l'honneur, avec toujours la même autorité et énergie, de diriger une vibrante Marsillaise, exécutée par les 10 sociétés présentes.

Les sociétés se dirigèrent vers leur lieu de concert où un public nombreux les attendait. La clémence du temps permit une audition parfaite de ces différents concerts.

Une belle journée venait de s'achever toute à la gloire de notre musique populaire.

BRUAY-EN-ARTOIS

Concert annuel de printemps de l'Harmonie des Mines

Le 13 mai 1970, l'Harmonie, sous la direction de Charles Conard, donnait salle des Houillères de Bruay-en-Artois, une magnifique audition. Chaque année, l'Harmonie des Mines s'efforce à donner un style particulier à chacun de ses concerts. Après nous avoir fait revivre l'année dernière, l'époque Mozartienne, c'est celle de la belle époque et du jazz que nous avons pu vivre cette année.

Que de souvenirs n'ont-ils pas été évoqués à la fin de cette première partie consacrée à la belle époque? Les anciens, présents dans la salle et au pupitre, revivaient les temps heureux où la musique dite populaire ne connaissait pas l'avilissement actuel. Les célèbres ouvertures de « Cavallerie Légère » et de la « Dame de Pique » furent exécutées avec une rare maîtrise et le souci constant du respect des nuances, seule façon de faire apprécier cette musique. L'interprétation du « Carnaval de Venise » par René Caron, musicien de la garde Républicaine de Paris, souleva l'enthousiasme des mélomanes nombreux à cette soirée. M. René Caron, ancien élève de l'Harmonie des Mines, est 1er Prix du Conservatoire National de Paris.

L'Harmonie aborda la seconde partie du programme dans un genre tout différent: le jazz-harmonie. Il fal-

compte rendu a été inséré en extenso dans le journal de la Confédération Musicale de France où chacun a pu en prendre connaissance et l'ordre du jour étant chargé, il est indispensable de ne pas prolonger les débats. Le Congrès est d'accord et le secrétaire présente immédiatement le bilan d'activités des Sociétés musicales de l'Ain en 1969.

D'après le fichier qu'il a établi, 74 sociétés adhèrent à l'Union Départementale: 7 pour le Groupement de Bâgé/Pont-de-Veyle, 12 pour la Fédération des bords de l'Ain, 11 pour celle de Bresse-Revermont, 9 pour le Bugey, 7 pour les Dombes, 12 pour le Pays de Gex, 5 pour le Groupement de Meximieux/Montluel, 4 pour les Trompes de chasse et 11 indépendantes. Sur ces 74 sociétés, 49 seulement ont retourné le questionnaire-bilan d'activité reçu; huit n'ont jamais répondu et, pour 17, le secrétaire a dû se référer à des réponses antérieures. Il insiste auprès des négligents pour qu'ils apportent davantage de ponctualité et qu'ils fassent état de leurs activités afin que le bilan global (éloquent pour le Conseil général distributeur de subvention) puisse être établi avec exactitude. Passant aux chiffres, M. Dupont indique que l'Union compte 1.913 exécutants, qu'elle groupe 946 élèves en solfège et 559 en instruments. Il a été organisé dans l'Ain: 349 concerts, 343 défilés et les Sociétés ont apporté leur concours à 335 fêtes diverses. Il a été fait 2.837 répétitions pour un total de 5.616 heures de présence auxquelles il faut ajouter 420 heures consacrées aux juniors. 379 candidats ont satisfait aux examens de solfège et 171 à ceux d'instruments. On constate une progression par rapport à 1968 dans le nombre des élèves de solfège: 946 au lieu de 700 et des élèves en instruments: 559 au lieu de 284. Le secrétaire termine ce bilan en remerciant et en félicitant la Fédération du pays de Gex qui a entendu et répondu à son appel fait au Congrès de Manziat en vue d'une intégration plus active à la vie de l'Union Départementale.

L'ordre du jour appelle alors la réforme des statuts. Il donne, pour mémoire, lecture de sa première proposition présentée au 19^e Congrès à Manziat et de la correspondance échangée sur ce sujet avec le président Mallet. Outre l'incompatibilité légale des fonctions de président et de trésorier dont le cumul n'est pas autorisé, il y a un déséquilibre au sein du Comité Directeur dans la représentation numérique des Fédérations régionales dont l'importance est inégale et les Sociétés non fédérées à qui M. Dupont demande de rejoindre la Fédération la plus proche ou de leur choix. Si certaines Sociétés sont suffisamment fortes pour se passer de leurs voisines, elles ne sont pas à l'abri d'une crise d'effectifs ou de recrutement et, même si rien ne menace leur avenir, n'est-ce pas, pour elles, un devoir de ternelle amitié et de solidarité de prêter leur concours à des Sociétés seules et voisines qui ont besoin de leur renfort... Le secrétaire cite, en exemple, l'Harmonie du Bugey qui est constituée de façon heureuse par l'Union des Sociétés de Bellegarde, Belley et Virieu-le-Grand. Des avis concordants ou discordants sont émis par des congressistes: la question reste posée.

M. Dupont donne lecture d'un projet de rédaction des articles des statuts qui ont besoin de s'harmoniser avec les situations nouvelles: création notamment d'un Comité technique, organisation de cours et d'examens de solfège et d'instruments, séparation des fonctions et adjonction d'adjoints au secrétaire et trésorier.

Une longue discussion à laquelle prennent part notamment MM. Rolando, Mallet, Vétard, Vial, Bouvard, suit l'exposé du secrétaire général qui, finalement, est chargé de rédiger un texte nouveau pour les articles III, V et VI ayant besoin de précisions ou de modifications. M. Dupont accepte ce travail et il soumettra pour étude, approbation éventuelle ou désaveu, contre-proposition, un texte dont le vote sera acquis en une assemblée générale extraordinaire fixée au dimanche 30 août, à 9 h. 30, à Ambérieu. Toutes les Sociétés Musicales recevront directement ou par le canal de leur Fédération régionale le texte proposé par le secrétaire avant fin juillet afin qu'elles l'étudient, l'approuvent ou fassent des avis différents.

En écho au Concours International et Festival de Musique des 21 et 22 juin à Bourg, des félicitations sont adressées aux Sociétés suivantes: Billieux-Juniors des Bords de l'Ain, Cognin, Ambérieu-en-Bugey, Cerdon, qui ont obtenu prix, mentions ou récompenses diverses.

Le président Rolando donne la parole à M. Mallet pour le compte rendu financier de l'année 1969:

Recettes: excédent 1968, 14.224,30 francs; subvention départementale: 20.000 F; cotisations (2 Frx 1969):

138 F; Intérêts Caisse d'Épargne: 378,84 F; soit au total: 34.940,94 F.
Dépenses: subventions Sociétés: 3.698 F; subventions Elèves et Juniors: 10.731 F; Bourg Concours Congrès: 459 F; subvention Manziat: 1.300 F; frais bureau: 960 F; frais ch. postaux: 13,70 F; Congrès technique: 220 F; Concours Bourg aux Stés participantes: 2.900 F; soit au total: 20.281,70 F.
Excédent: 14.659,24 F répartis ainsi: au chèque postal n° 2998-62 Lyon: 4.227,09 F; Caisse d'Épargne de Trévoux: 10.432,15 F; soit au total: 14.659,24 F.

Projet de budget 1970

Recettes: subvention départementale: 20.000 F; cotisations: 140 F; Intérêts Caisse d'Épargne: 380 F; soit au total: 20.520 F.

Dépenses: subvention Congrès: 1.300 F; subvention Concours: 2.500 F; subvention Sociétés: 3.800 F; subvention Elèves: 11.500 F; frais administratifs: 1.000 F; imprévus: 420 F; soit au total: 20.520 F.

Compte rendu financier et projet de budget 1970 sont mis aux voix et approuvés à l'unanimité.

Le président Mallet fait connaître que M. Gorral de Trévoux lui a offert son concours pour assumer la trésorerie. Le Congrès remercie M. Gorral.

Avant de se séparer et après avoir salué l'arrivée de MM. Anthoz, Rouffiac et Billémez, le Congrès vote les résolutions et vœux ci-après:

1^{re} résolution. — Les Sociétés musicales de l'Union Départementale de l'Ain réunies en Congrès le 31 mai 1970 à Saint-Rambert-en-Bugey, après lecture du rapport moral, des comptes rendus financiers de 1969 et du projet de budget de 1970, le Congrès approuve ces rapports moral et financier et le projet de budget présentés.

2^e résolution. — Maintien de la subvention de 1.300 F accordée à la Société organisatrice du Congrès de 1971 et de la subvention de 57 F aux Sociétés adhérentes à l'Union et de 17 F aux Sociétés de Tambours et Clarons adhérentes à l'Union, subvention à titre de fidélité. Maintien à 10 F de la retenue aux Sociétés non représentées au Congrès.

3^e résolution. — Maintien du dépôt de tous projets au président 20 jours avant le Congrès. Rappel aux délégués techniques de leur obligation d'assister au Congrès technique qui a lieu chaque année fin octobre, début de novembre, à Ambérieu.

4^e résolution. — Le secrétaire général rappelle aux Sociétés l'obligation de lui adresser chaque année, le compte rendu d'activité de chaque Société. Une sanction de 10 F est imposable aux Sociétés défaillantes. D'autre part, les procès-verbaux des examens de solfège et d'instruments doivent parvenir au président au plus tard fin juin. Le maintien d'une subvention aux Sociétés ayant des cours de solfège et aux lauréats. Le montant de cette subvention sera déterminé en fonction du nombre de bénéficiaires.

5^e résolution. — Les membres du Congrès de 1970 adressent à M. le Préfet, à M. le Président du Conseil général et aux membres de cette assemblée leur gratitude pour l'aide morale et financière apportée à l'Union Départementale par le Conseil général.

6^e résolution. — Les congressistes adressent à M. le Maire, à son conseil municipal, à la ville de Saint-Rambert-en-Bugey et à sa Société musicale, au comité d'organisation, leurs vifs remerciements et leurs félicitations pour l'organisation de ce 20^e Congrès.

7^e résolution. — Le Congrès nomme pour trois ans comme membres de son Comité directeur: MM. Piallat, Dumont et Meunier, vice-présidents; MM. Vial et Chanel, membres du Comité et Commission techniques.

Il désigne M. Gorral comme trésorier à titre provisoire. Le Comité directeur se trouve ainsi composé: président: M. Mallet (renouvelable en 1971); vice-présidents: MM. Bouvard et Navel (renouvelables en 1972), MM. Pélassier et Lugrin (renouvelables en 1971), MM. Piallat, Meunier et Dumont (renouvelables en 1973).

Secrétaire général: M. Dupont (renouvelable en 1972).

Trésorier: M. Gorral (renouvelable en 1973).

Président du Comité technique: M. Raquet (renouvelable en 1972).

Membres du Comité technique: MM. Vial (renouvelable en 1973), Barlet (renouvelable en 1971), Chanel (renouvelable en 1973), Thermet (renouvelable en 1972).

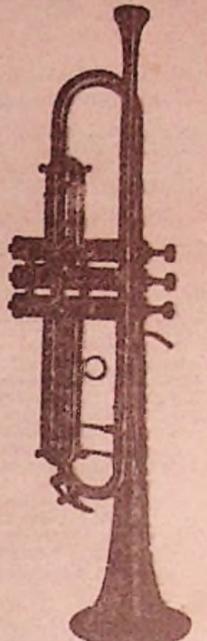
8^e résolution. — Le Congrès de 1971 aura lieu à Ambérieu-en-Bugey, le dernier dimanche de mai.

Vœu proposé par M. Barlet de Cerdon tendant à porter la cotisation à l'Œuvre du Gros Sou Orléano-

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	269	327
CORNET, si b	323	399
BUGLE, si b	369	428
ALTO, mi b	513	635
BARYTON, si b	566	738
BASSE, si b à 4 pistons	938	1.106
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.605	3.090
TROMBONE à coulisse	450	528
TROMBONE à pistons	597	683
LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES		
SAXO SOPRANO, si b	750	
SAXO ALTO, mi b	825	
SAXO TENOR, si b	985	
SAXO BARYTON, mi b	1.645	
CLARINETTE, si b, super ébène	410	



Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

nique à un franc par membre afin de permettre un secours plus important au décès des sociétaires: 250 F par exemple.

Nota. — Ce vœu sera présenté par le président Rolando au Congrès de la Fédération du Sud-Est qui décidera.

Défilé - Manifestation Vin d'honneur - Banquet

Malgré la diligence apportée aux discussions du Congrès, c'est avec un léger retard qu'un défilé est organisé avec le concours de l'Union Bressane, Harmonie Municipale de Bourg-en-Bresse et Musique d'Honneur qui avait déjà regala d'un concert les mélomanes étrangers au Congrès. On se rendit au monument aux morts où eut lieu le dépôt traditionnel d'une gerbe de fleurs; puis on revint à la salle de l'Hôtel de ville où la municipalité offrait aux congressistes et aux personnalités un vin d'honneur apprécié. M. Buis, maire de St-Rambert, et M. Marcel Anthoz, avec l'éloquence que nous leur connaissons, prononcèrent deux discours fort applaudis et rendirent aux organisateurs, dirigeants de Fédérations et de Sociétés, aux Musiciens et chaleureux hommage qu'ils méritaient. L'alerte doyenne qu'est Mme Montillet fut particulièrement félicitée et reçut l'accolade ministérielle. Le banquet, qui suivit dans une salle voisine, fut une réussite et fit honneur à l'hôtelière par la qualité des mets.

Festival musical et décorations

A 14 h., un défilé s'organisa depuis l'avenue des Cités jusqu'au stade de rugby de La Cruz. Entre les Sociétés participantes mentionnées ci-dessus, un char magnifique d'originalité et de bon goût s'intéressait aux applaudissements d'une double haie de spectateurs charmés. Haut en couleurs, riches en harmonies, ce défilé atteignit bientôt le stade et la foule envahit les tribunes la prodigeant des rigueurs de Pégus.

Sous la direction de M. Bon, les musiciens de St-Rambert ouvrirent le ban avec « Suite Espagnole », d'Ed. Barat. Puis, on applaudit successivement « L'Orange », fantaisie moderne de René Bourbon, exécuté par les Moineaux des Deux-Seyssel, renforcée par les Juniors du Bugey et dirigés par M. Alloud, suppléant M. Desmarais empêché. L'Harmonie de Bellegarde-sur-Valsérine, qui dirige avec brio M. Abiati, interpréta « La Moscova », fantaisie de Ménéchelli. La Fanfare « L'Arène » de Virieu-le-Grand se fit entendre dans « Andalousie » de F. Lopez et c'est l'Harmonie de Belley qui exécuta ensuite « Le Rocher Fantôme », ouverture de Popy. Notons que ces trois Sociétés ont constitué une super-société nommée l'Harmonie du Bugey qui dirige le chef Julien Abiati, directeur de l'École de Musique et dont les exécutants régalaient l'auditoire par une sélection d'airs de 1900 de Delbecq: « Ce vieux Caf' Conc », Flots d'harmonie très applaudis que devaient couronner de façon magistrale l'Harmonie Bressane qui exécuta, avec un rare talent, « Vive la Piste », de Hilda (arrangement de Delbecq); « Nérón », ouverture de Popy; « La Source », ballet de Jéo Delibes, arrangé par Bouche; « Fannhäuser », fantaisie de Wagner, arrangement de Popy-Furget; et « Fergy and Bess », de Gershwin, arrangement de L. Delbecq.

Le président de l'Union Bressane, M. Colas, et son directeur, M. Delbecq, peuvent légitimement s'enorgueillir de posséder là une phalange exceptionnelle de 80 exécutants qui est une des gloires du chef-lieu du département. L'assistance enthousiasmée ne ménagea pas ses applaudissements, combien mérités, aux uns et aux autres.

Après des productions chorégraphiques très goûtées elles aussi, ce fut la remise des décorations. M. Buis sut, avec talent, retracer le passé de la Société centenaire chère à la cité qu'il administre et il sut également rendre hommage à ses animateurs passés et présents, ainsi qu'aux personnalités qui se dévouent pour l'essor de la Musique dans l'Ain.

Il eut un mot aimable pour tous: MM. Rolando, Mallet, Dupont (un authentique enfant de St-Rambert qui enseigna ici après avoir été élève dans notre école), MM. Paret et Bon et, surtout, Mme Montillet, vice-présidente de la Fédération Musicale du Bugey qui, bénévolement, organise à Culoz des cours de solfège et s'emploie à redonner vie à « L'Echo du Colombier », fondé par elle et son regretté époux.

Après une allocution du président Rolando qui renouvela ses remerciements à la municipalité et à la Société de Saint-Rambert, des musiciens vinrent sur le podium recevoir la Médaille confédérale de Bronze décernée à MM. Robert Savey-Garot, Alfred Thomas, Fernand Guillermet la Médaille d'Argent à M. Camille Chaste.

Avec émotion, M. Rolando éphéla sur la dernière des « Enfants de l'Albarine » la belle médaille du centenaire.

Puis, ce fut le tour des jeunes. M. Dupont, secrétaire-fondateur de la Fédération du Bugey et organisateur des examens, remit aux nombreux lauréats de St-Rambert les diplômes et médaille gravée sanctionnant le succès des élèves aux différents cours de solfège et d'instruments de Musique. Comme leurs aînés, ces jeunes, qui sont l'avenir de la Musique populaire, furent très applaudis par le nombreux public présent.

C'est par le morceau d'ensemble « Salut au Président », de Champol, que tous les exécutants des Sociétés participantes apportèrent le point final sous la direction du directeur de l'Harmonie Rambertoise, M. Bon, dont l'exécution fut bisnée.

Point final? Non. Car, revenus à Saint-Rambert, les musiciens donnèrent, dans les différents quartiers de la ville, des concerts improvisés qui, à 18 h. 30, précéderent le repas du soir.

Et, à 21 h., dans la salle des fêtes, mettait l'accent terminal à cette grande journée l'orchestre « Tony Marion » et ses sept solistes. L'animation fut grande, grande comme l'a été une fête qui fera date dans les annales de St-Rambert-en-Bugey, cité laborieuse dont le présent respice digne d'un riche passé et d'espoir dans l'avenir.

P. DUPONT.

UNION DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE MAGNIFIQUE SUCCÈS DU FESTIVAL DEPARTEMENTAL D'UGINE

Le festival des musiques de Savoie s'est déroulé le dimanche 15 juin 1970, à UGINE. Une foule nombreuse venue de toute la Savoie, réserva un accueil enthousiaste à

cette manifestation musicale. Organisé avec beaucoup de soins par un comité présidé par M. H. Botta, président de l'Harmonie d'Ugine et vice-président de l'Union des Musiques de Savoie, ce festival réunissait 23 sociétés.

Le festival avait débuté le samedi par un concert de gala donné par l'harmonie municipale de Chambéry et sa chorale, sous la direction éclairée de M. S. Herlin. Un public nombreux emplissait la salle Chanteclerc et apprécia à sa juste valeur un programme varié et de haute tenue.

Dimanche matin, dès 10 h., l'harmonie municipale de Montmélian, dirigée par M. Albertville, les Trompettes de Barberaz et les Accordéonistes Aixois accompagnés des majorettes de Montmélian, donnèrent un concert dans plusieurs quartiers de la ville, devant une foule dense.

A 11 h., une réception réunissant toutes les personnalités et les présidents de sociétés parmi lesquels on remarquait: M. Pezerat, député de la Savoie; M. Cottaz, inspecteur d'académie; M. le capitaine de gendarmerie Muret; M. Adam, président de l'Union départementale et vice-président de la fédération du Sud-Est; M. Herlin, vice-président de l'Union; M. Bousson, secrétaire général; M. Croissant, trésorier; M. Cesari, président technique, etc.

M. Meunier, conseiller général, maire d'Ugine, excusait M. le Ministre Fontanet et souhaitait la bienvenue à toutes les sociétés qui assurent le plein succès de cette journée, et qui font que notre cité est devenue, pour quelques heures, hélas trop courtes, la capitale savoyarde de la musique.

M. Adam, après avoir excusé le président fédéral, M. Gabriel Rolando, remercia bien sincèrement M. Meunier, ainsi que son conseil municipal, pour le chaleureux accueil réservé à toutes les sociétés. M. Adam devait ensuite rendre un hommage tout particulier à M. Botta, président du comité d'organisation; à M. Ferrier, chefville ouvrier de cette manifestation, aidé dans cette lourde tâche par M. Castagnède et tous les musiciens de l'Harmonie d'Ugine. Des remerciements également à M. Puy, président du comité des fêtes et à tout son comité.

Au cours de l'après-midi, les 29 sociétés musicales se firent entendre et applaudir au cours de concerts dans les différents quartiers.

A 18 h., un important public devait émettre les sociétés place du Monument-aux-Morts, pour l'exécution des morceaux d'ensemble.

Précédant cette exécution, M. Adam, président départemental, devait s'adresser aux musiciens et féliciter les sociétés présentes. « La présence à ce festival de 29 musiques est une marque de sympathie à l'égard de la société organisatrice, mais elle permet aussi de constater que nous restons seuls pour que continue à vivre et à prospérer la musique populaire. Après avoir rendu hommage à tous les anciens musiciens qui font notre administration et qui par leur exemple et leur foi nous encouragent à poursuivre notre action, M. Adam devait adresser aux musiciens: « A votre tour jeunes musiciens, il est de votre devoir de poursuivre la mission de vos aînés en assurant par

ÉDITION

de votre Société Musicale sur disques microsillons

PRESSAGE à partir de 100 exemplaires.

Prix de base:

45 t. 17 cms l'unité H.T. Frs: 5,70

33 t. 25 cms l'unité H.T. Frs: 7,65

33 t. 30 cms l'unité H.T. Frs: 9,90

Tous renseignements complémentaires sur demande à

DISCO-TECHNIQUE

16, Rue de la Vacqueries - PARIS-XIème - Tél. 805-46-67

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE -- PARIS - 9ème

Société Anonyme au Capital de 415.000 Francs

C.C.P. PARIS 286-25

R.C. Seine 57 B 115

Tél. : 824-89-24

Extraits de notre Catalogue Général

SOLFEGES - DICTEES - TRAITES

AUBANEL : Solfège rythmé 1er livre.
BOURNONVILLE : 100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.
CLASSENS : Solfège des débutants en clé de fa.
 Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.
DOUEL J. : Précis d'harmonie expérimentale. Traité pratique de réalisation harmonique. Traité élémentaire de contrepoint. Essai de pédagogie musicale.
DUMONT M. : 200 dictées musicales faciles et progressives.
EHRMANN : Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
EXCOFFIER : Solfège manuscrit. Abrégé rationnel de mécanisme.
FOURNIER : Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers. L'emploi du métronome.
NOEL GALLON : 95 dictées très faciles et faciles.
GARAUDE : Solfège des enfants.
GOUARNE : Petit traité d'harmonie.
GROVLEZ : Initiation à l'orchestration.
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER : Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
LANTIER et P. MAURICE : Complément du traité d'harmonie de Reber. Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
LEMARIE : Théorie élémentaire. Solfège élémentaire.
MAYEUR : Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7). Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Théorie.
MINARD : Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
NERINI Emmanuel : Notions préparatoires de théorie musicale. Année scolaire de musique.
NERINI Emile : Précis de théorie musicale. Questionnaire correspondant au précis.
OULLIE : Mon premier solfège. Théorie simple et pratique.
PANSERON : ABC du solfège. Suite de l'A.B.C.
PETITJEAN : Traité d'harmonie élémentaire.
RAWSON : Traité d'orchestration jazz.
REBER : Traité d'harmonie.
REUCHSEL : Solfège en 17 volumes. Avec accompagnement de piano n° 1 et 2. Abrégé de la théorie. Grande théorie. Questionnaire.
RODOLPHE : Solfège par Chapelier. Solfège à 2 voix.
SCHWARTZ : Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume. Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume. Année, préparatoire de solfège.
THOMAS : Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
VIGNOLO : Solfège élémentaire. 50 leçons de solfège. La mesure, en 2 volumes.

PIANO

Méthodes Etudes et Gammes

CLASSENS : Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants). Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG.
DUMONT : Méthode.
ESPERON LAMY : Le Clavier.
FOURNIER : Technique du pianiste. Complément à toutes les méthodes. Complément à toutes les méthodes.
GRATIA : Moyens de travail.
MARTIN : Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers

NERINI Emmanuel : Petites études sur des airs connus. Etudes mélodiques. Gammes et arpèges.
PIANO CLASSIQUE : par H. Classens, 7 vol. de A à G.
 par G. de Lausnay, 3 vol. hors-série. par L. Descaves, 3 vol.
RAWSON : Tous les rythmes au piano.
REUCHSEL : Une heure d'exercices.
ROUGNON : Traité complet des gammes. Les cinq doigts. Le mécanisme. Le perfectionnement.
ROUSSEAU : Gammes majeures et mineures.
SCHMOLL : Méthode en 5 vol. 100 petites études en 5 cahiers. 80 études moyennes en 4 cahiers. 50 grandes études en 3 cahiers.
STAUB : Cours de piano 3 vol. Gammes majeures et mineures (en feuillets).
SURLOPPE : Traité de gammes pour les jeunes.
WURMSER : Gammes en tierces. 10 courtes études. 15 petites études. Etudes de concert.
ZIMMERMANN : Célèbres gammes.

VIOLON

BACH : 6 sonates pour violon seul.
CAMPAGNOLI : Divertissements.
CLASSENS : Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG.
DANCLA : Méthode violon 1er vol. Ecole des 5 positions 4 vol. Op. 84, 36 études mélodiques.
DANIEL R. : Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil). Gammes et arpèges (en feuillets). Ecole complète des positions - 6 vol. - chaque. L'art du démanché. Technique violonistique de la main gauche - 3 vol.
FIORILLO : 36 caprices.
GAVINIES : 24 matinées.
KAYSER : 36 études op. 20 - 3 volumes.
KREUTZER : 40 études.
MALEZIEUX E. : Méthode élémentaire.
MASSAU A. : Méthode de violon en 5 volumes, chaque.
MAZAS-FOURNIER : Méthode violon - EG. 176.
MAZAS-PESTEL : Méthode violon.
MAZAS-DANIEL : Méthode violon en 4 parties.
MAZAS-CANDELA : Méthode violon.
MAZAS : Op. 36 Etudes spéciales. Etudes brillantes. Etudes d'artistes.
NERINI : Les 10 premières leçons.
NERINI E. et P. : Gammes et arpèges en 3 cahiers. Célèbres exercices techniques. Petites études sur des airs connus. 20 morceaux études 1ère et 3ème positions.
NERINI P. : Une heure de technique journalière.
PAGANINI : 24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon).
PARENT : Méthode de violon en 5 volumes. Gymnastique du violon.
PESTEL E. : Etudes d'agilité. 36 études de mécanisme, 2 volumes. Ecole de la double corde. Ecole des positions. Gammes et arpèges.
RODE : 24 caprices.
THIBAUD : Méthode d'après Mazas, en 2 vol. Etudes élémentaires en 3 vol. Etudes progressives en 3 vol.

ALTO

CLASSENS : Méthode élémentaire et progressive.
CLASSENS : L'alto classique en 2 volumes.

VIOLONCELLE

BRIZARD : Le violoncelle classique en 5 volumes de A à E.

GUITARE

WORSCHER : Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers, chaque. Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 1er vol. (2ème volume en préparation). Grilles d'accords.
WORSCHER : Etudes et petits morceaux mélodiques.
CARASSI : Méthode 1er volume. Méthode 2ème partie (études), révision Worscher.
ZINCONNE-MEGALOS : La guitare de jazz.
ZINCONNE : Tableau d'accords de guitare jazz.
RAWSON : Méthode classique jazz, flamenco et accompagnement.
MEISSONNIER : Méthode élémentaire.
ACCORDEON (Catalogue Spécial)
CAMIA et RAWSON : Méthode d'accordéon (édition de luxe).
BULLIER : Méthode accordéon.

BATTERIE

RAWSON : Méthode complète de batterie et timbales.

CLARINETTE

F. BEER-BERGER : Méthode complète en 2 volumes, chaque.
LOOKWOOD : Guide journalier de travail (gammes, etc.).
STEVENARD : Etudes pratiques des gammes.
CALMEL : Le Clarinettiste (méthode).
LANCELOT : La Clarinette classique en 4 volumes.

COR

GALLAY : op. 13. 30 Etudes précédées d'une gamme en harmonique. Op. 27, 40 Etudes mesurées et non mesurées.

FLUTE

LE ROY : La flûte classique en 4 volumes.
PIPEAU ET FLUTE DOUCE
REMY-DOMIREY : 12 marches et rondes françaises pour 1 ou 2 pipeaux.
MIOT-SCHLOSSER : Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce.
CLOWEZ : Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés.

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET : Grande méthode 1ère partie. Grande méthode saxo jazz 2ème partie.
CHAUVET : Etudes de perfectionnement. 15 grandes études. Le saxo classique en 2 volumes, chaque.
MERLOT : Le Saxophoniste - Méthode pratique et progressive. Le saxophone classique en 4 volumes.

TROMBONE

M. DAMANT : Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties.

TROMPETTE

POLLIN : La trompette classique en 3 volumes.

Demandez nos catalogues complets

Bertrand, adjoint au huitième, M. Tapernoux, premier adjoint, Mlle Joliet; Dr Pesce; M. Octolon, conseillers municipaux; M. Giscion, conseiller général, accueillent MM. Ehrmann, Rolando, F. Bernard, Weinborn, Vettard, les présidents et directeurs des sociétés françaises les membres du comité de la Fédération du Sud-Est; M. Laurent, secrétaire général de la S.A.C.E.M. et du côté Suisse, M. R. Cattat, conseil général de Suisse; M. Le Colonel Dubois, maire de St-Maurice et président des sociétés du Valais. Les présidents et directeurs des sociétés suisses et diverses personnalités lyonnaises.

MM. Bernard et Vettard, remercient la municipalité lyonnaise par M. Praton de la Chapelle après avoir excusé M. Pradel, sur invitation des termes chaleureux pour accueillir les musiciens et célébrer l'anniversaire séculaire franco-suisse.

Ce fut à 20 h. 30, au magnifique théâtre du huitième que se retrouvèrent les diverses personnalités déjà citées auxquelles se joignirent M. Caille, député du Rhône et Mme; Maître Ducrot, du comité directeur du Sud-Est; M. Guyot, ex-chef musique militaire; M. Thibaudet, conseiller municipal; Mme Charcosset, adjoint au maire de Bron; M. le Dr Goursoles et Mme; M. Palcogne, conseiller municipal adjoint et Mme; M. Bastide, président Presse Périodique; M. Belze du comité technique fédéral et de nombreux présidents de sociétés musicales et d'associations locales un nombreux public put applaudir les sociétés suisses avec une mention particulière au chœur de Dames de Martigny, aux Ginguas et aux Poppodys; l'harmonie du Rhône sous la direction de Raymond Jarniat se fit longuement applaudir dans un programme judicieusement choisi.

Une excellente soirée qui permit de constater l'excellent niveau de nos amis suisses, la valeur de leurs chefs et la discipline des exécutants.

Dimanche 21 - Après une visite de Lyon, les formations suisses des 11 h. animèrent les quartiers du huitième arrondissement, par des concerts dans divers secteurs. Les associations locales: Union des Commerçants (M. Bourde), Sociétés Sportives (M. Arvis), (Mlle Mermel), Maisons des Jeunes (M. Marchetti) accueillirent les musiciens.

La municipalité de Bron avait délégué Mme Charcosset, adjoint au maire, pour accueillir à la même heure, MM. Ehrmann, Rolando, le Colonel Dubois, Bertrand et deux sociétés suisses qui fraternisèrent avec les musiciens de la Ginguas.

14 h. - Dès 13 h. 30, le boulevard des Etats-Unis, très belle artère lyonnaise, retentit des éclats musicaux de nombreuses sociétés qui allaient se mettre en place pour le défilé.

La musique militaire régionale sous les ordres du capitaine Espinasse conduisait les sociétés suisses, tandis que La Ginguas de Bron et ses majorettes étaient à la tête des sociétés françaises.

Chaque défilé se dirigeait vers la place du 8-Mai-1945 où avaient pris place autour de M. Louis Pradel, maire Lyon; M. le Commandant représentant le gouverneur Caille, député du Rhône et Mme; Tony Bertrand, représentant le président du conseil général; MM. Pesce, Octolon, Pichon, Pitrot, Giscion, Thibaudet; M. Meulot, secrétaire général de la communauté urbaine; M. Soldati, conseil de Suisse; M. Charcosset, adjoint de la ville de Bron; de nombreux présidents de sociétés et d'associations locales.

L'harmonie municipale de Lyon, sous la direction de A. Robert, G. Laurent, S. Bichon, interpréta diverses œuvres puis ce fut l'arrivée du défilé et l'entrée des «vieilles voitures» obligeamment prêtées par M. Malartre, dans lesquelles avaient pris place «les reines de la Musique»

Après l'exécution des hymnes nationaux exécutés par la musique militaire régionale, M. Vettard dans une brève allocution exalta les mérites de la musique et sut remercier chacun de son apport à la réussite du festival. Puis M. Ehrmann et enfin M. Pradel maire de Lyon, dirent tout le plaisir qu'ils éprouvaient à assister à de telles manifestations d'une ampleur et digne d'exercer une attraction certaine auprès des jeunes et de tous ceux qui ne connaissent pas les sociétés musicales.

Après les félicitations aux organisateurs et aux participants, ils soulignèrent la portée internationale de cette manifestation grâce à ce fil conducteur «la musique».

M. René Caille, député du Rhône, remit au nom des parlementaires du département une médaille commémorative à chaque société française et M. Toint, directeur de la S.A.C.E.M., une médaille de cet organisme à chaque société suisse; geste fort apprécié par ces derniers.

M. Ehrmann décora de la médaille C.M.F., M. Minodier, pour son action au sein de l'Union Chorale, pendant que M. Rolando remettait la médaille fédérale à M. Plot, directeur adjoint de l'Union Chorale.

M. Bastide avait alors le plaisir de remettre un cadeau au nom du comité des fêtes de Lyon aux reines de la Musique et d'appliquer, bien sûr, l'article 12.

Les cérémonies officielles étaient terminées et ce fut le concert fort apprécié du public tant par la qualité des exécutions que par l'éclectisme qui présidait au choix des morceaux et des genres.

Cette rencontre franco-suisse fut un succès sans précédent pour les sociétés musicales du Rhône, tant par la réussite de la manifestation que par les ouvertures internationales et les échanges qui ont été mis en place.

voire persévérance et votre amour de la musique, la pérennité de ces foyers culturels que sont nos sociétés musicales. Soyez certains que votre président et le comité départemental vous font confiance et vous aideront dans toutes vos initiatives.

MM. Meunier et Adam devaient ensuite remettre la médaille de vermeil de la confédération musicale de France à M. Paul Ferrier, vice-président de l'harmonie d'Ugine, la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales à M. H. Castaignède, directeur de l'harmonie et à M. Lespagnol sous-chef.

L'Union des Sociétés Musicales de Savoie profite de cette occasion pour féliciter bien vivement les 3 médaillés pour leur attachement à la cause musicale.

Ce fut ensuite «Festival d'Ugine 1970» et les Allobroges, morceaux d'ensemble dirigés avec maîtrise par M. Castaignède, compositeur de la première marche.

Il y avait mille deux cents musiciens pour ces exécutions comblant d'aise plusieurs milliers de spectateurs.

Sociétés participantes : Harmonie municipale de Chambéry, harmonie d'Albertville, harmonie de Moutiers, harmonie de la Rochette, la Lyre Maurienne de St-Jean-de-Maurienne, musique de Conflans, l'Echo de Saint-Hugon d'Arvillard, l'Union Musicale de La Motte-Servolex, l'Avenir de St-Michel de Maurienne, Société Musicale de St-Pierre d'Albigny, l'Echo du Grenand de la Brédoire, fanfare de Yenne, l'Union Musicale du Charmaix de Fourneaux, l'Echo Ardostier de St-Julien-

Montdenis, l'Echo du Mont-Joyet de Bozel, fanfare de Grosy-sur-Isère, le Réveil Albertvillois d'Albertville, Barberaz Trompettes, l'Echo de St-Bugeon St-Martin-la-Chambre, l'Orphelinat du Bocage Chambéry, l'Eveil de St-Alban Lesse, Accordéonistes Aixois Aix-les-Bains, Accordéonistes de la M.J.C. d'Albertville Académie d'accordéons de Chambéry, l'Echo du Vivier du Lac, les Violonistes de Mme Fizet, les majorettes de Montmélian.

U.D. DU RHONE

ECHOS DU CONCERT HARMONIE ET CHORALE D'AMPLEPUIS

C'est un public nombreux et de qualité qui se pressait à la soirée musicale qui donnait l'Union Musicale et l'Union Chorale le 13 juin dernier.

M. Lager, président du groupement Rhins et Trambouze et Mme. avaient tenu à honorer de leur présence ce concert, entourés des directeurs et présidents des sociétés musicales voisines.

Après un allégre pas redoublé, emmené par M. André Roche, l'Union Musicale dirigée par M. P. Vial, nous offrit un éventail d'œuvres allant du répertoire classique représenté par Verdi, Wagner aux rythmes jazzés et aux sonorités un peu dissonnantes de la musique américaine.

M. Pierre Vial, passant du poste de directeur de l'harmonie à celui de maître de chœurs, dirigea diverses chansons empruntées aux compositeurs modernes, interpré-

tées avec précision et nuances par l'Union Chorale.

A l'entracte, Mlle Pierrefeu, présidente de cette société, exprima ses vifs remerciements à l'auditoire, retraça le bilan de l'année écoulée et annonça quelques projets pour l'automne prochain.

C'est par l'hymne à la musique de Marc Delmas écrite pour chœurs et harmonie, œuvre qui avait remporté un très grand succès lors du festival de St-Just-la-Pendue, que devait se terminer cette soirée de grande qualité.

Dans quelques mois, nous aurons à nouveau l'occasion et la joie d'applaudir ces deux sympathiques groupements au cours d'une soirée consacrée à la mer et aux chants de marins.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'U.D. DU RHONE LYON-8 20-21 JUIN 1970.

Recevoir 14 sociétés suisses et transformer le festival départemental en un festival international, c'est ce que vient de réussir l'Union Chorale et Artistique des Etats-Unis chargée du festival 1970.

Ce fut un bon cru et M. Ehrmann qui présidait ces festivités au titre de président de la C.I.S.P.M. a pu apprécier l'ampleur de cette manifestation et l'intérêt qu'elle a suscité tant auprès des musiciens, des Lyonnais, des Suisses et des personnalités particulièrement nombreuses à assister aux diverses phases de cette rencontre.

Le samedi 20 juin, à 14 h. ce fut l'arrivée des 14 cars en provenance de la Suisse, qui amenèrent

à pied d'œuvre les 600 musiciens et chanteurs helvétiques, très bien accueillis place du 8-Mai-1945, par les responsables du festival: MM. Vettard, Butlard, Minodier, Plot, Becchi, Charvet, Bonnet, entourés des membres de l'Union chorale et du comité des fêtes du huitième arrondissement.

M. René Cattat, conseiller général de Suisse avait tenu à être présent et prononça une allocution fort goûtée de ses compatriotes et des organisateurs présents.

L'affaire était lancée et allait pendant 48 heures se dérouler à un rythme soutenu.

Ce fut tout d'abord l'office religieux en l'église de La Trinité, célébré par M. Largier, curé de cette paroisse et où les voix des Montagnards Valaisans firent merveille.

Puis à 17 h., dans le magnifique Hôtel de Ville de Lyon, M. Praton de la Chapelle représentant M. Pradel, maire de Lyon, entouré de M.



De plus, les personnalités fort nombreuses qui ont suivi les diverses phases de cette rencontre ont pu se rendre compte de l'importance de nos sociétés musicales et de leur utilité dans la vie culturelle et sociale du département. Bravo aux organisateurs, bravo aux participants; la tâche était difficile, la réussite a été d'autant plus méritoire qu'elle fut éclatante.

Un seul souhait, que nous ayons, quelquefois le plaisir d'assister à de telles manifestations, qui apportent beaucoup de réconfort à ceux qui parfois désespèrent.

Les personnalités : M. Max Mouton, préfet du Rhône; M. Benoît Chartron, président du conseil général; M. Louis Pradel, maire de Lyon; M. le Général A. Lalanda, gouverneur militaire; M. Louis, recteur d'académie; M. René Cuttat, consul général de Suisse; M. Albert Ehrmann, président confédération internationale des sociétés de musique; M. Jules Semler-Colleury, président de la confédération musicale de France.

M. Gagnaire, maire de Villeurbanne; MM. Caille, Charret, Danilo, Guillermin, Couste, Rivière, députés du Rhône; MM. P. Colomb, Delorme, Pinton, Voyant, sénateurs du Rhône; M. Rey-Bellet, président du parlement du Valais; M. Nantermod, préfet du district de Monthey; Mme Ruby, MM. Colomb, Salque, Tapernoux, vice-présidents du conseil général; Maître Chaline, président commission du conseil général; M. Proton de la Chapelle, adjoint aux Beaux-Arts; MM. Tony Bertrand et Louis Rigal, adjoint au huitième; MM. les adjoints au maire, Giscion, Tapernoux, Baridon; MM. les conseillers généraux du Rhône; MM. les conseillers municipaux Thibaut, Pesce, Pichon, Pitiot, Jouvot, Prudhomme, Octolcon; M. H. Moutet, secrétaire général de la communauté; M. Lortet, secrétaire général de la ville de Lyon; M. Bouvatier, directeur départemental Jeunesse et Sports; M. F. Raduel, inspecteur principal Jeunesse et Sport; M. G. Rolando, vice-président de la C.M.F.; M. Foulon, délégué aux Affaires Culturelles; M. Friard, président comité local des M.J.C.; M. Defond, président du Syndicat d'Initiative de Lyon; M. Goujon, directeur du Syndicat d'Initiative de Lyon; M. Le Provost, président du comité des fêtes de Lyon; M. De Bocquard, président de la Chambre de Commerce Suisse; M. Poggi, secrétaire général de la Chambre de Commerce Suisse; M. Berthelon, directeur du Conservatoire de Lyon; M. Point, directeur de la S.A.C.E.M.; M. Malécourt, directeur sixième division Beaux-Arts; Le comité directeur de la Fédération du Sud-Est; le comité directeur de l'U.D. du Rhône.

Extrait d'« Orphée », de Gluck, par M. Ducamp et B. Fouyenne en clarinettes; B. Fouyenne et Chr. Desriely; Marche Militaire de Schumann; « Andante et Cantabile », de M. Bourcard, pour clarinette et piano par J.-L. Charlas et M. Chague.

Un trio de trompettes fut interprété par H. Gassint, G. Cassou et P. Semagoy dans un choral de Schumann.

Chr. Desliis, clarinette, se fit entendre dans « Andantino », de A. Ameller, accompagné au piano par Mme Alpers.

Une pastorale de R. Caimel pour trois flûtes par R. Castéra, Chr. Ducamp et Cl. Pierre.

Mélancoïe de Th. Brénet pour trois clarinettes fut interprété par G. Bordenave, Cl. Bousquet et M. Ducamp.

G. Bordenave et Cl. Bousquet donèrent, à la clarinette, une mélodie de J. Clergue, tandis qu'un orchestre de 18 musiciens se faisait entendre dans les chants russes de E. Lalo; et un menuet de Mozart, un Rondo de la suite brève de M. Berthomieu, pour saxophone et piano, fut donnée par A. Girard.

Trois cuivres (trompette, cor, trombone) se firent entendre dans « Andante » du concerto pour orgue de Wesley, par P. Poca, Y. Chague et X. Cassou. Ce dernier exprima, avec succès, l'air d'Almerina, extrait de Rinaldo de Haendel.

Trois clarinettes: Cl. Bousquet, G. Bordenave et M. Ducamp jouèrent: « Sola d'été », de Th. Brénet; et « Chanson d'Automne », de R. Caimel.

La jeune chorale de 80 participants fut vigoureusement applaudie avec son soliste, M. Pouyès, dans la « Vieille Ronde ».

« Bravo les jeunes musiciens et félicitation à leur maître ».

Concert de la Fanfare Sainte-Marguerite (division excellence)

La fête de la Saint-Fierre fut l'occasion, pour la fanfare Sainte-Marguerite, de présenter son concert annuel. Nul n'est prophète en son pays, dit un proverbe, mais ceci semble, chaque année, se démentir, car un public de plus en plus nombreux répond à l'invitation de cette société.

Ainsi, plus de 300 personnes applaudirent, comme il convenait, un programme conçu pour mettre en évidence toutes les qualités et les ressources de la fanfare Sainte-Marguerite.

Après « Tyrol », fantasia humoristique de Fernand Eugèle (trompette-solo, Christian Miqueu), ce fut « L'Italienne à Alger », de Rossini (saxo-soprano solo, Françoise Collet-Feuillier), ouverture célèbre entre toutes, écrite pour un orchestre symphonique, elle exige, d'une fanfare exclusivement composée de cuivres, une maîtrise peu commune. Les auditeurs ont pu constater l'extrême valeur de ces pupitres à la

fanfare Sainte-Marguerite. Ils ont magnifiquement joué leur partie. Ce fut ensuite « Forgy and Bess » (trompette solo, Christian Miqueu), une fantaisie sur l'opéra célèbre de Gershwin, où trompettes et trombones sonnèrent avec éclat mais aussi avec un sens du rythme remarquable.

« Hermione », ouverture dramatique de Marc Delmas, et « Tarass Boulba », d'Alexandre Georges, confirmèrent, s'il en était besoin, l'homogénéité et la beauté des sonorités de cet ensemble qui, grâce à M. Henri Dupart, orfèvre en la matière et directeur intrinsèque, atteint les sommets de sa spécialité.

Le concert s'acheva sur « American Panorama », de John Darling, qui mit un point final à la démonstration magistrale de la Sainte-Marguerite.

De chaleureux applaudissements saluèrent les musiciens et leur chef, leur apportant ainsi la preuve que la bonne musique trouvera toujours des amateurs.

Au vin d'honneur, M. Latate, président de l'Aurore Gradignaise, remercia la fanfare Sainte-Marguerite de prêter toujours aimablement son concours aux fêtes de la St-Pierre et félicita les musiciens et leur chef pour cette participation qui rehausse la fête locale.

M. Ciran, vice-président de la Confédération Musicale de France et président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, rappela qu'il siège depuis quelques mois au Conseil National de la musique populaire, présidé par le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, et M. Daniel Lesur, inspecteur principal de la musique, le rappela qu'au cours de sa dernière réunion, tous les membres de ce conseil qui avaient assisté à la télévision à la présentation de la Fanfare Ste-Marguerite, lui avaient manifesté leur étonnement et leur enthousiasme. Cet enthousiasme qui jaillit aussi sur Gradignan.

La Fanfare Ste-Marguerite est pour M. Ciran la société numéro un. Il félicita chaleureusement le président Henri Dupart, dont la foi, le dynamisme et le talent sont à la base des succès remportés par cette société.

Il termina en remerciant le maire et le conseil municipal de Gradignan qui, par leur encouragement, sont un peu à l'origine des succès de la fanfare.

M. Deschamps, maire de Talence, exprima son émerveillement avec beaucoup de sensibilité et de lyrisme. Amateur de musique, « moyen le plus sensationnel pour élever l'âme », il dit son admiration devant l'interprétation magistrale à laquelle il avait assisté: « Vous avez vu, déclara-t-il, en s'adressant aux musiciens, nous donner le frisson tragique de la beauté ». Il conclut en rendant cet hommage à la musique: « Seul moyen qui nous permet peut-être d'atteindre Dieu ».

Tout ce qui concerne L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne PARIS-8^e

Laborde 34-00

M. le Docteur Dalbos, conseiller général, maire de Pessac, se réjouit pour Gradignan, qui a la chance de posséder M. Henri Dupart, grand musicien, grand meneur de jeux, qui sait organiser sa musique et insulfer sa foi à ses musiciens.

M. Bernard Roumegoux, maire de Gradignan, rejoignit les orateurs qui l'avaient précédé, pour manifester sa satisfaction de posséder à Gradignan, la Fanfare Ste-Marguerite, et il se fit l'interprète de ses collègues du conseil municipal pour féliciter et remercier M. Henri Dupart et tous les musiciens.

Le soir, une foule nombreuse s'était donnée rendez-vous sous les arbres séculaires du parc municipal, pour assister au traditionnel feu d'artifice.

La batterie « En Avant » assurait la partie musicale de la soirée.

Précédée par ses jeunes et ravissantes majorettes, elle défila impeccablement aux accents de marches militaires exécutées sans défaillance.

Cette batterie peut figurer aujourd'hui parmi les meilleures formations de notre région, grâce au président Lafont et à ses dévoués dirigeants.

municipaux, tant de Bandol que des cités avoisinantes; le président et divers membres de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, et de nombreux membres des sociétés musicales des localités de l'Ouest-Varois. Des représentants des sections d'Anciens Combattants, de la Musique des Equipages de la Flotte et des administrations et groupements locaux, ainsi qu'une foule d'amis du défunt saluèrent le char funéraire.

Enfin, la Philharmonique de Bandol, conduite par son président, M. Jean Mouton, et les membres du conseil d'administration étaient au complet, et exécutait « La marche funèbre » de Chopin, sous la direction de M. Marzo. Un élève de l'école de musique portait un costume voilé de crêpe noir, sur lequel étaient épinglées les très nombreuses décorations du président Julien.

Au cours de l'office religieux, qui se déroula en l'église paroissiale St-François-de-Sales, un groupe de huit musiciens de la Philharmonique de Bandol exécuta l'Andante de Mozart, qui fut de nouveau joué au moment de la mise en terre au cimetière.

Rappelons que le président Julien appartenait à la Philharmonique de Bandol depuis 1929, à laquelle il avait pratiquement consacré l'essentiel de son temps à cette phalange qu'il aimait tant.

Musicien de talent, mélomane averti, passionné d'art musical, Louis Julien avait acquis ses connaissances musicales à Châteauneuf-Gombert, dans la région marseillaise, dont il était l'un des principaux responsables de l'harmonie municipale. Dès son arrivée à Bandol, il s'affirma comme un exécutant remarquable au pupitre des clarinettes de la philharmonique, où il occupa durant une dizaine d'années, ses qualités d'administrateur le désignent ensuite comme secrétaire général de la société, puis quelques années après, comme vice-président.

En 1952, il est élu président de la Philharmonique de Bandol, et conservera cette fonction jusqu'en janvier 1970, date à laquelle il déclina sagement, en raison de son âge (80 ans) et surtout de son état de santé déjà déficient, de passer la présidence à celui qui le seconda alors comme vice-président, M. Jean Mouton. Les secrétaires de la philharmonique avaient tenu cependant, à l'unanimité, à maintenir M. Julien au poste de président honoraire, ce qui l'avait infiniment touché.

Notre fédération, pour sa part, avait fait appel à lui depuis de nombreuses années, et lui avait conféré de nombreuses distinctions honorifiques: médaille d'honneur de la F.M.O.V., et toutes les médailles de la Confédération Musicale de France.

La disparition de Louis Julien a été fortement ressentie dans les milieux musicaux de la région varoise littorale, où il ne comptait que des amis, et où son inlassable activité était constamment citée en exemple. On peut dire qu'il a non seulement enseigné des élèves, dirigé des musiciens, mais encore formé des hommes, permettant à chacun de vivre en parfaite harmonie.

« Servir la musique », tel a été le thème de son existence. Louis Julien l'a non seulement servi, mais il nous a appris à tous à la faire mieux connaître et aimer. Qu'il en soit remercié à jamais.

Au nom de tous les musiciens varois, groupés sous le drapeau de notre fédération, et en son nom personnel, le président fédéral et les membres du conseil d'administration de la F.M.O.V. adressent à Mme Vve Julien, et ses enfants, et tous les membres de sa famille, ainsi qu'à la Philharmonique de Bandol, ses très sincères condoléances.

OLLIIOULES La Lyre Provençale d'Ollioules a reçu en honneur la Musique des Juniors de Saint-Laurent-du-Pont (38).

Lors de la fête de Saint-Laurent-d'Ollioules, nous avons eu le grand plaisir de la réception de la musique des Juniors de Saint-Laurent-du-Pont (Isère).

Dès le samedi 8 août de son arrivée, elle fit un défilé dans les principales artères d'Ollioules.

Pour la matinée du dimanche 9 août, vers 11 h., la Lyre Provençale fit une collation.

Dés avant, notre sympathique collègue, Claude Decugis reçut ses représentants de la Lyre Provençale. Parmi eux, il y avait M. Garnier R., président; M. Tournaire A., secrétaire; M. Braeale Ch., chef; M. Mazza A., sous-chef. Il nous reçut et nous informé qu'il passait ses vacances en Isère. Par sa courtoisie amicale, il invitait cette phalange à son pays natal.

Il nous présentait au chef, par sa courtoisie, il fit vibrer la phalange, où nous avons eu la joie de voir des jeunes musiciens et musiciennes bien jeunes.

Par la suite, à la table de recep-

SUD-OUEST

L'Ecole de Musique de Salies-de-Béarn

Le 16 juin dernier, le Casino était au complet pour la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique. M. Labarthe, président de la Commission municipale de l'E.M.M. et vice-président de l'Harmonie, a remercié les personnalités et les groupements qui ont permis l'organisation de cette 11^e séance annuelle. Mlle et M. Despauz, le Syndicat d'Initiative, la Corporation des part-prenants, la cité, la Caisse d'Epargne et l'Harmonie ont permis l'achat de 130 livres destinés à récompenser 110 élèves.

Il a également remercié, pour leur présence, M. Peyruseigt, 1^{er} adjoint au maire; M. le conseiller général Pommes; M. et Mme Charlas; M. et Mme le Dr Coustère; Mme Alpers, accompagnatrice au piano; les dix membres du jury des examens de la veille. Il a évoqué la mémoire de Mmes Peyrou, Huguet et MM. Pétrissus et Cheradame, récemment disparus.

M. Charlas a ensuite présenté les musiciens participant au concert et fait l'appel des élèves récompensés. MM. David, Peyruseigt, Convent et Labarthe ont remis aux lauréats des livres, des diplômes et des bons offerts par la Caisse d'Epargne.

Après l'entracte, M. David, vice-président de la F.S.M.S.O., a décerné les mentions aux musiciens instrumentistes au nom de la C.M.F., puis il a remercié M. Charlas pour les brillants résultats obtenus par les élèves de l'E.M.M.

Ces derniers ont eu également leur part de compliments et d'encouragement, ainsi que leurs parents.

Il a dit aussi qu'il est toujours heureux de venir à Salles car on y fait de la belle musique et les élèves, chaque année, sont en progrès constant.

Il a souhaité que la municipalité puisse créer deux disciplines supplémentaires: une classe de piano et une de violon. Il a souligné encore, que, grâce à la musique, les enfants développent leur sensibilité et deviennent plus heureux de vivre. Il a terminé en s'écriant: « Vive la Musique et l'E.M.M. de Salles ».

M. Peyruseigt lui succéda pour adresser des félicitations à M. et Mme Charlas, aux élèves et à leurs parents. « La Musique, c'est aussi la joie de vivre ». Au nom de la ville de Salles, du conseil municipal, il renouvelle l'expression de ses remerciements, en particulier à M. le Conseiller général présent. M. Charlas s'est déclaré confus des louanges qui lui ont été adressées. Il a donné des informations d'ordre technique, a évoqué les problèmes de l'avenir musical des jeunes de Salles, a précisé le rôle des parents et a vanté les bienfaits de l'Art musical.

C'est tout au long d'un électrique programme que nous avons pu apprécier les exécutants dans les œuvres ci-après:

Advertisement for Buffet-Crampon instruments. It features a large image of a tuba and a smaller image of a trumpet. Text includes 'fanfares et harmonies', 'WELTKLANG', and 'Buffet-Crampon REPRESENTANT EXCLUSIF'. Contact information: 18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. : 488.88.78.

NOUVEAUTÉS 1970 pour Harmonie et Fanfare

Arrangements de chansons modernes à succès

PRESENCE DE VERCHUREN, pot-pourri de Laurent Delbecq sur les succès du célèbre accordéoniste (Facile). Tarif F.

ON S'EN FOUT TANT QU'ON A LA SANTE, d'Henri Salvador et Moustache. Arrangement en défilé-marche avec tambours et clairons (ad. lib.) avec tutti de basses au trio par Robert Martin. (Très facile). Tarif Bb.

BILLY LE BORDELAIS, le succès de Joe Dassin et Pierre Delanoé, arrangement avec tambours et clairons (ad. lib.) de Robert Martin (Très facile). Tarif Bb.

BALAPAPA, de J. Kluger. Un des derniers succès de Rika Zaraï. Arrangement de Robert Martin. (Très facile). Tarif Bb.

C'EST DE L'EAU, C'EST DU VENT, d'Alice Dona et Pierre Delanoé. Le dernier succès de Claude François dans un arrangement de Laurent Delbecq. (Facile). Tarif Bb.

ALORS JE CHANTE (de No 2 du Casatschock), la célèbre chanson de Rika Zaraï et Barçons, transcription de Laurent Delbecq. (Facile). Tarif Bb.

DANS LES RUES D'ANTIBES, l'immense succès de Sidney Bécot, marche de concert, transcription de Robert Martin. (Facile). Tarif Bb.

Œuvres originales ou diverses

MESSE DE NOTRE TEMPS, de Laurent Delbecq. Cette messe en 5 numéros d'un style tout nouveau correspond parfaitement à l'esprit de la liturgie moderne. L'Offertoire et l'Élévation en particulier sont assez courts et traités sous la forme de slow et negro spiritual. (Facile). Les 5 numéros réunis. Tarif F.

CONCERTO POUR UNE VOIX, arrangement pour trompette solo avec harmonie ou fanfare par Laurent Delbecq de la célèbre mélodie de Saint-Preux popularisée par la radio dans l'exécution de Danièle Licari et de Dalida. Très beau morceau de concert. (Assez facile). Tarif D.

DANCERIES A LA COUR DE FRANCOIS-1er, suite de danses du XVIème siècle, augmentée d'interludes instrumentaux par Jean Claude Amiot, d'après Claude Gervaise, comprenant : 1) Branle de Bourgogne, 2) Branle de Champagne, 3) Branle de Poitou, 4) Gay, 5) Gaillardie, 6) Air tendre. (Facile). Tarif F.

N.B. Cette suite de danses peut être interprétée par des formations diverses allant du quatuor à la formation complète d'harmonie ou fanfare.

MARCHE-CORTEGE, du Commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, Ex-Chef de la Musique Principale des Equipages de la Flotte. Ce morceau est particulièrement recommandé pour les concerts et les concours aux sociétés de bonne force. (Assez difficile). Tarif E.

KANSAS-CITY, fantaisie-ouverture jazz de John Darling. Cette œuvre rejoindra certainement dans les succès les autres ouvrages de caractère jazz symphonique du même auteur. (Moyenne force). Tarif E.

MAJORETTES DE FRANCE, défilé pour harmonie et fanfare avec tambours et clairons de Paul Semler-Collery et Louis Copelli. (Très facile). Tarif A.

DANSONS, CHANTONS, MAJORETTES, défilé pour harmonie ou fanfare avec chant ad. lib. Musique de S. Russell et M. Laverne, paroles de S. Russell, arrangement de A. Haensler. Ce défilé peut être également exécuté par une batterie-fanfare seule avec clairons à pistons. Ouvrage recommandé aux groupements de majorettes. (Facile). Tarif B.

SERVIR, défilé pour harmonie ou fanfare avec tambours et clairons de Maurice Huré, Ex-Chef de la Musique de la Sécurité Nationale. (Facile). Tarif A.

MEMORIAL, andante funèbre de Laurent Delbecq. Cette page de circonstance qui peut faire office de marche funèbre a été spécialement orchestrée en 4 parties pour rendre le maximum d'effet même avec un nombre restreint de musiciens.

Ouvrage recommandé pour les cérémonies du 11 Novembre. (Très facile). Tarif A.

QUATUORS FAVORIS

Recueil de 16 morceaux classiques faciles et assez faciles adaptés pour instruments à vent par Laurent DELBECQ

1 Ouverture	Gossec	9 Prélude	Corelli
2 Adagio de la Sonate op. 3 n°1	Corelli	10 Trumpet Tune	Purcell
3 Menuet	Boccherini	11 Le Tambourin	Rameau
4 Sarabande	Hændel	12 Bourrée	Hændel
5 Trumpet Voluntary	Purcell	13 Mélodie, op 3	Rubinstein
6 Symphonie in C	Gossec	14 Berceuse	Schubert
7 Marche Hongroise	Schubert	15 Hymne à la nature	Beethoven
8 Symphonie in D	Sammartini	16 Rondeau	Krieger J.

COMPOSITION
Conducteur si b

Partie A : 1er cornet, bugle, trompette si b, 1ère clarinette, saxo soprano si b, hautbois, grande flûte ut ou violon.

Partie C : baryton, saxo ténor ou 3ème clarinette si b, cor ou alto mi b, 1er trombone ut.

Partie B : 2ème cornet, bugle, 2ème clarinette si b, saxo alto, mi b.

Partie D : basse ou contrebasse si b clé de fa, basse ou clarinette-basse sib clé de sol, saxo baryton ou contrebasse mi b clé de sol, basse ut ou 2ème trombone ut ou basson.

Cet ouvrage permet à volonté toutes les combinaisons instrumentales à la seule condition que chaque groupe ainsi constitué comprenne les quatre parties, c'est-à-dire au moins une partie A, une partie B, une partie C et une partie D (précisez les instruments). Toutes les parties peuvent être doublées, triplées, etc., jusqu'à la formation complète d'une harmonie ou fanfare.

Conducteur (un recueil in 8°) : 15,00 F.

Parties instrumentales, chaque volume (un recueil in 16°) : 8,00 F.

Le conducteur peut être envoyé en communication sur demande.

Si vous ne l'avez pas reçu, demandez notre extrait de catalogue septembre 1970 qui vient de paraître. Pour que le service vous en soit fait, il est indispensable de nous indiquer à quel titre vous nous faites votre demande. Précisez éventuellement à quelle société musicale vous appartenez et les fonctions que vous y occupez.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

tion, où les invités firent honneur aux rafraichissements.

M. M. Poulin, maire et conseiller général prit la parole pour dire sa joie de voir cette jeune phalange, ainsi qu' M. Trotobas, maire d'Ollioules.

Par la suite, M. le Maire d'Ollioules invitait la phalange de St-Laurent à l'hôtel de ville. Les édiles firent des allocutions en faveur de cette phalange.

Dès 17 h. 45, cette phalange de juniors fit un concert public sur la place principale d'Ollioules.

A l'issue de ce concert, le chef de cette phalange reçut des gerbes. Le secrétaire de la lyre lui offrit symboliquement la baguette de chef en reconnaissance de sa phalange.

Nous pouvons dire qu'à Ollioules on pourrait le faire à condition que les parents présentent davantage d'enfants à apprendre la musique.

A 21 h. 30, les juniors musiciens et musiciennes, avec leur chef, prenaient le chemin de l'école, mais ce fut une séparation émue.

Le secrétaire de la Lyre Provençale d'Ollioules leur dit au revoir, dans l'espoir de les revoir l'an prochain.

VAUCLUSE

CADENET

Le duc et la duchesse d'Orléans sont venus saluer les « Enfants d'Arcole » de Cadenet.

Un samedi de juillet se tenait au château de Fontcolombe au Puy-Sainte-Réparate le IV^e chapitre des Echantons du Roy René. Plus de 20 personnalités du monde des arts, du festival d'Aix, de la politique, de professions libérales, étaient intronisées. Et en premier lieu, le duc et la duchesse d'Orléans étaient fait « Echantons d'Honneur ». La fanfare des « Enfants d'Arcole » de Cadenet, participait à cette grande cérémonie et recueillait un succès mérité.

Une fois le IV^e chapitre terminé, à la sortie des caves, M. le Duc et la Duchesse d'Orléans en Vauchusiens et vosins, sont venus saluer les « Enfants d'Arcole ».

CHEVAL-BLANC

LE FESTIVAL DE MUSIQUE 1970

Il faisait chaud, très chaud pour ce dimanche 12 juillet, mais sous les frais ombrages de la place de l'Eglise, les rayons du soleil avaient peine à traverser les feuilles des grands platanes.

Le comité directeur de la Strène Chevalblannaise et la municipalité sans oublier la fédération des sociétés musicales de Vaucluse qui avait prêté son concours avaient bien fait les choses, aussi le programme qui avait été établi a été tenu dans ses moindres détails.

Citer toutes les musiques et leur bataillon de majorettes, les décrire serait fastidieux ; aussi félicitons en « Bloc » les organisateurs promoteurs, musiques pour le spectacle qu'ils ont donné aux amateurs de musique durant 3 h. et pour clôturer cette belle manifestation honorée de la présence de MM. Allès, maire ; Trinquier, président de notre Fédération, du conseil municipal, de M. Guichard commandant de la gendarmerie de Cavailhon, etc. Un bal termina dans la nuit, cette belle journée. Une mention toute particulière à l'Harmonie de Sarrans sous la baguette de son chef, notre excellent ami Bianchini.

LOURMARIN

TRIOMPHALE ARRIVEE A LOURMARIN DU V^e RALLYE LATIN DE TOURISME EQUESTRE

Le 5^e rallye latin de tourisme équestre est arrivé samedi 11 juillet à Lourmarin, venant de Moustiers, au terme d'une randonnée de 250 km, durant six journées de chevauchée.

70 participants venant de clubs indépendants étaient dénombrés au terme de l'ultime étape.

Les cavaliers furent reçus au château de Lourmarin, accueillis à bras ouverts par Mme Lisle, conservateur du château et M. Barthélemy, maire de Lourmarin.

Samedi soir, une cavalcade aux flambeaux égaya Lourmarin d'autant qu'elle était précédée par la fanfare du Réveil Avignonnais et ses majorettes.

Un millier de personnes suivirent cette cavalcade, déroulant son serpent lumineux du château à la mairie.

CAVAILLON

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR HENRI MOUTTE A REÇU UNE DISTINCTION RARE DANS UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE

Notre président d'honneur Henri Moutte, dont l'activité fut remarquable, a reçu la cravate de commandeur dans l'ordre fédéral national du Génie.

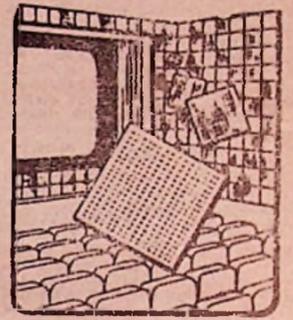
C'est en témoignage de reconnaissance pour attachement à l'armée du Génie, pour son dévouement à son arme technique et pour les services rendus dans la position de membre des réserves du Génie que M. Henri Moutte a été choisi par le Président de la commission pour recevoir cette haute distinction en présence des autorités civiles et militaires de la région.

Le président fédéral, les membres du bureau de la Fédération et tous les musiciens de Vaucluse, adressent ses plus chaleureuses félicitations à leur Président d'honneur et ami.

A.-F. TRINQUIER

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEUX (28-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80

PARIS (17) :

3. rue Villaret-de-Joyeuse

Téléphone : 755.60.50

330.35.94

VOSGES

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DES 13 ET 14 JUIN A SAINT-DIE

Le festival de la Fédération Musicale Vosgienne s'est déroulé par un temps idéal, en présence de M. le Commandant Jules Semler Collery, président de la Confédération Musicale de France, qui avait bien voulu nous faire l'honneur de présider ces deux journées musicales.

Ce fut d'abord la réception à la salle des fêtes dès le samedi à 17 heures, de la prestigieuse formation, l'Harmonie des Houillères du bassin de Lorraine, sous la direction de son chef, M. Fernand Boitel, et c'est en présence d'une belle salle que cette formation donna un concert, le soir à 21 h.

Au programme : Marche des travailleurs de Menicetti ; Geneviva, poème symphonique, de Guy Duvet ; Le Frelchut, ouverture, de Weber ; Parsy and Bess, de Gershwin ; Défilé de Bourgogne de Clerisse ; National Emblem, de Bartlet ; Dans le Bressane, de Casadesus ; Guillaume Tell, ouverture, de Rossini ; Modern Story, de Dagnacq ; Joyeux trompette, de G. Allier.

Après du Président de la C.M.F., avalent pris place M. Latond, Président de la Fédération Moselle, Meurthe-et-Moselle, M. Maurice Monnotte, Président de la Fédération Vosges, M. Pierre Noël, conseiller Général des Vosges, maire de Saint-Dié et Mme. M. Albert Vogt, directeur de l'Harmonie Municipale et Mme. M. Antoine Beck, conseiller municipal, organisateur du festival, ainsi que plusieurs personnalités municipales et autres.

Le dimanche matin dès 10 h., les sociétés participantes donnaient des concerts dans différents points de la ville, où elles recevaient la visite des autorités.

A 12 h., après un dépôt de gerbe au monument aux morts, une réception avait lieu à l'hôtel de ville, M. Pierre Noël, maire, remercia les participants, félicita chacun en particulier, et dit son admiration pour l'Harmonie des Houillères.

Puis, après un témoignage de satisfaction du Président (Commandant Jules Semler Collery), pour la réception et son organisation, une agréable surprise fut réservée à M. Noël, maire, qui reçut des mains du Président Confédéral, la médaille de la Confédération Musicale de France, la médaille de chef était également remise à MM Vogt de St-Dié et Muckensturm de Vitte. Après quoi, ce fut M. Boitel qui reçut la médaille de la Fédération Musicale Vosgienne par son Président, M. Maurice Monnotte.

Organisation également bien prévue, le défilé à 15 h. à travers la ville, des 24 sociétés participantes fit l'admiration des étonnés.

M. Clément Bousard, sous-préfet de St-Dié, retenu par d'autres obligations le matin, avait tenu à prendre part aux manifestations de l'après-midi.

C'est au parc de l'évêché bien ombragé, que sur deux podiums se firent entendre alternativement chaque Société. Concert suivi des morceaux d'ensemble : Le Cakl, de E. Michel ; Colonel Borey, de Kenneth J. Alford ; Sans peur, de J. Watelle, puis l'exécution de l'hymne national sous la direction du Président Cl. Jules Semler Collery, termina cette magnifique journée du 14^e festival de la Fédération Musicale Vosgienne.

Imprimerie de la « Vie de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY